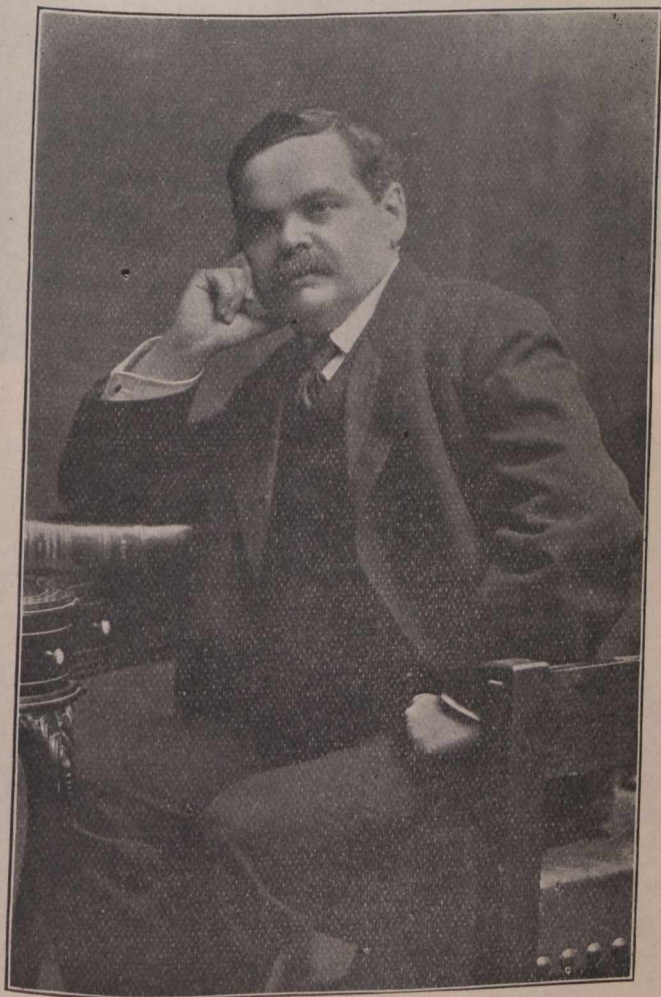


# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 6.

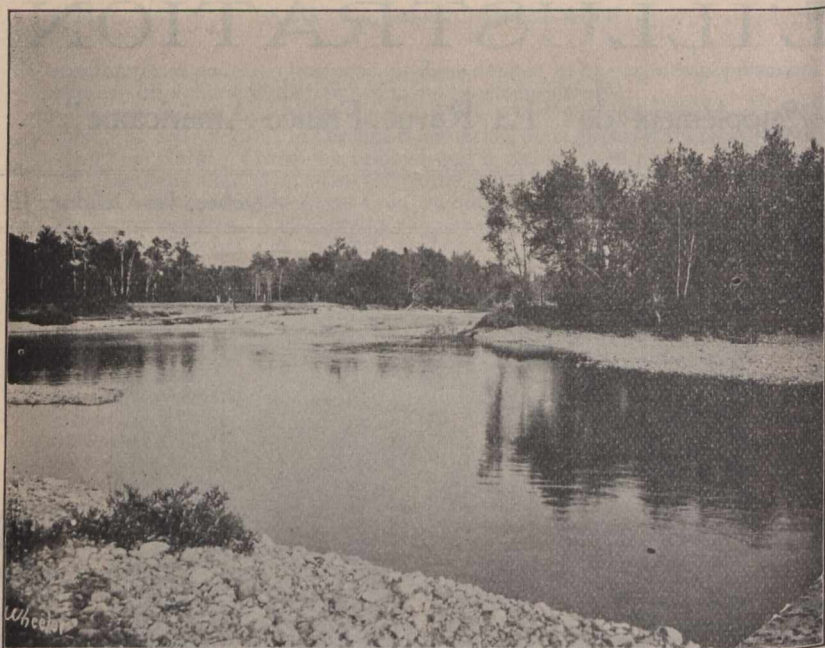
Québec, 1er Octobre, 1910.



SIR LOMER GOUIN,

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, a reçu les félicitations de toute la presse française d'Amérique pour sa noble attitude au banquet des Chevaliers de Colomb, en août 1910 et pendant le Congrès Eucharistique, de Montréal.

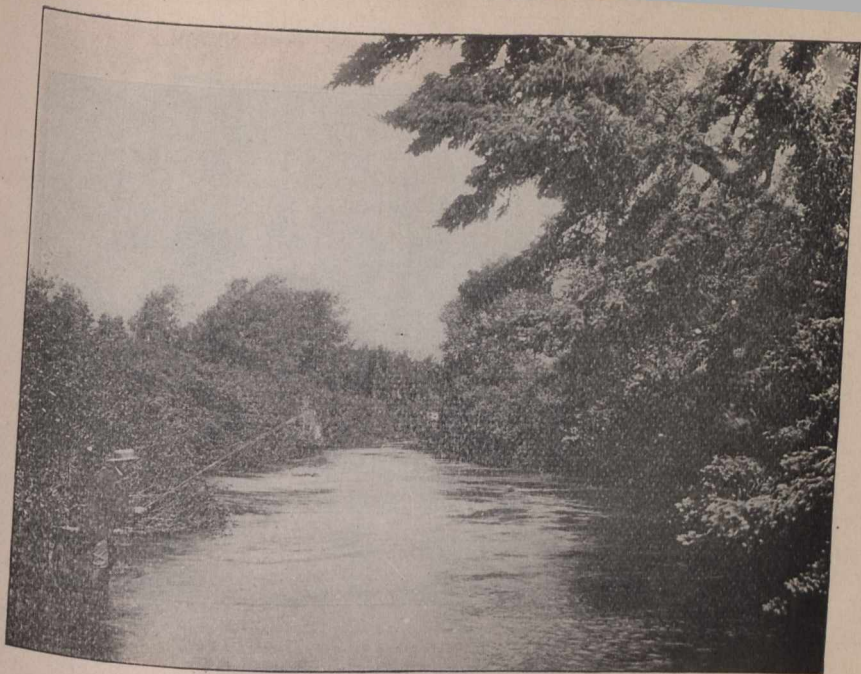
# Les Sports au Canada



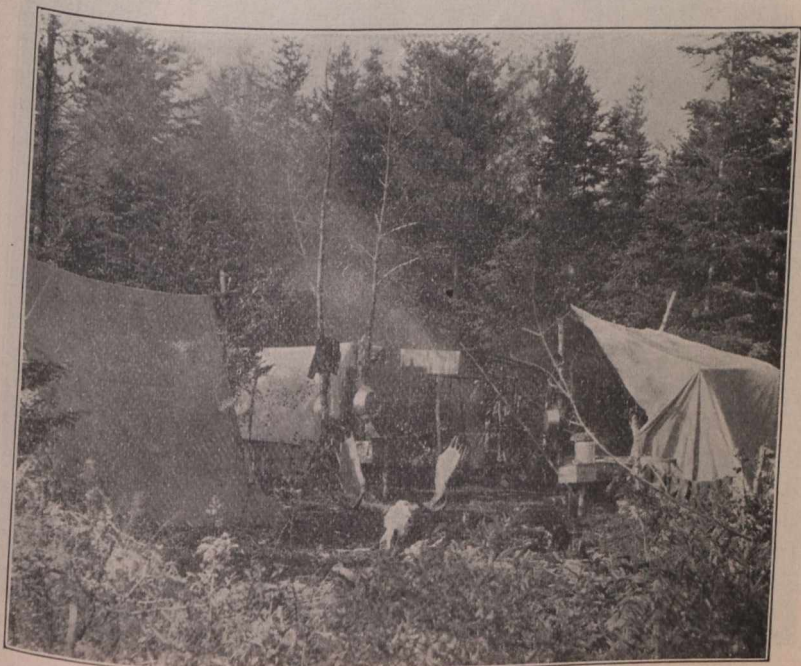
LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.  
Un bon coin de pêche, Rivière Margaree, Cap Breton.



LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
La pêche à la truite près de Canso.



LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :  
La rivière Morell, Ile du Prince Edouard.



LE LONG DE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
Un "camp" de Sportsmen.



LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
La chasse à l'ours au Nouveau-Brunswick.



LE LONG DE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
La chasse à l'Orignal au Nouveau-Brunswick.



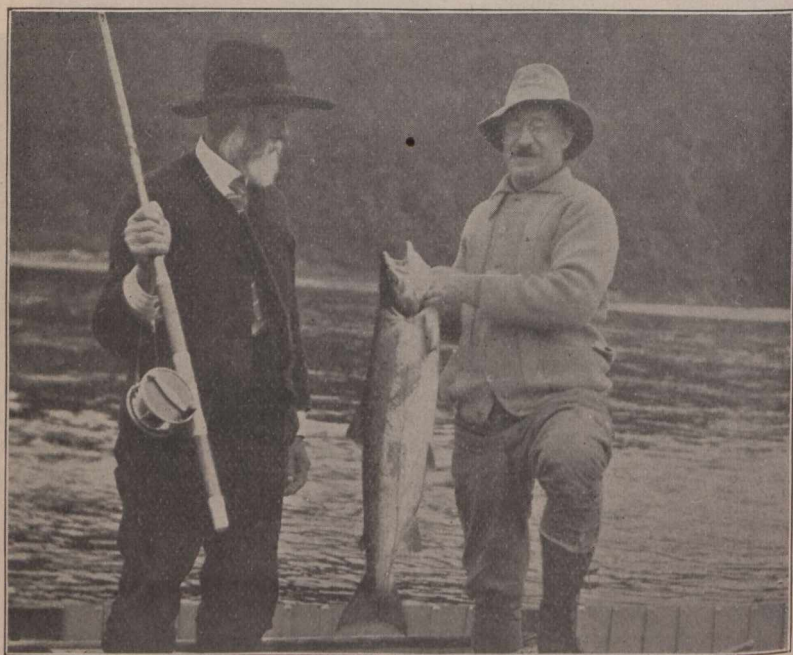
LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
Un beau panier de saumon du Nouveau-Brunswick.



LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL  
Pêche du matin.



Caribou de l'Île de Terre-Neuve.



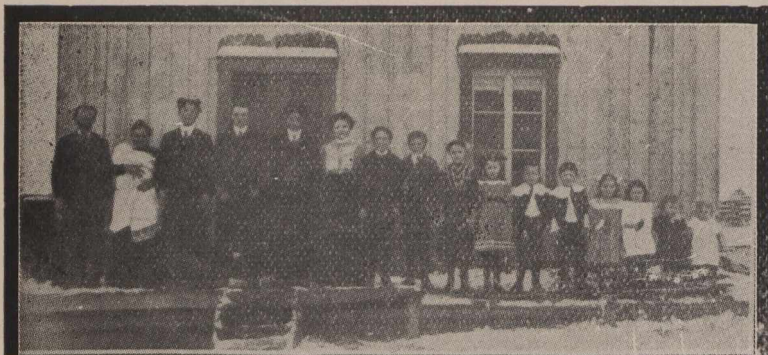
LE LONG DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,  
Saumon de la Rivière Ristigouche.



MESSE CÉLÉBRÉE PAR UN MISSIONNAIRE FRANÇAIS dans une chambre convertie en chapelle pour la circonstance, au Canada, 250 ans avant l'inauguration des Chapel Cars de la *Catholic Extension*.



LES ZOUAVES CANADIENS-FRANÇAIS ont pris une part active au Congrès Eucharistique de Montréal.



En 1760, lors  
de la cession du  
Canada à l'An-  
gleterre nous  
n'étions que  
60,000, Français  
en Amérique,  
aujourd'hui  
nous sommes  
près de 4,000,000



TROIS FAMILLES CANADIENNES-FRANÇAISES de la province 'de Québec.



## Les sociétés nationales.--Conventions de Montréal et Manchester

Les patriotes franco-américains ont attendu pendant de longues années le jour où leurs organisations formeraient un tout compact, concentreraient sous une même direction les efforts de tous les groupes. Ils en ont exprimé le vœu dans la plupart de leurs congrès depuis 1865 et plus particulièrement dans ceux qui précédèrent immédiatement celui de Springfield (1901).

Leur vœu a été réalisé, et depuis un peu plus de dix ans deux associations, grâce aux proportions considérables qu'elles ont prises—l'une a 16,000 membres et l'autre 25,000—ont accompli ce travail bienfaisant de la concentration des forces. Je veux parler de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N. H., et de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de Wonsocket, R. I., Cette dernière surtout, qui est la plus nombreuse, a déjà à son actif de magnifiques initiatives ; elle a même donné, par les efforts des dernières années, à la cause l'élan définitif qui doit mener au règlement victorieux de toutes nos questions vitales. Toutes deux, parfaitement unies dans l'action comme par la solide amitié et les dévouements qui réunissent leurs chefs, ont jeté à pleines mains dans la terre soigneusement préparée par trois ou quatre générations de patriotes la bonne semence des idées saines et du culte à conserver pour les idéaux et les traditions de la race. Elles ont même accompli ce prodige de dégager entièrement des considérations presque toujours démoralisantes de la politique la notion clairement comprise des intérêts essentiels de la race.

On admettra que, ce danger évité, le problème national se rapprochait, pour les Franco-Américains de la solution attendue, désirée. Cependant, pour avoir travaillé au groupement de 50,000 Franco-Américains, unis et disciplinés, nos organisateurs n'ont pas réglé toutes les questions. Il n'est pas même certain que les motifs de griefs partagés sur tous les points de la Nouvelle-Angleterre par un million des nôtres, aient diminué considérablement. Mais elles ont créé une situation telle que ces griefs apparaissent dans une lumière

plus éclatante ; elle a fait de la question franco-américaine une question permanente qu'on ne pourra plus espérer trancher par des demi-mesures ou quelques concessions imposées par les besoins plus pressants du moment. Elles ont montré, chez le groupe franco-américain, non-seulement le désir de vivre, mais encore la volonté de maintenir son intégrité en même temps qu'il prenait loyalement toute sa place dans la république américaine.

Nous avons déjà plus d'une fois raconté aux lecteurs de la REVUE cette épopée discrète, mais comme l'autre glorieuse et inspiratrice, vécue loin du foyer natal et des institutions qui depuis trois cents ans renouvellent et purifient le sang de la race, par le groupe franco-américain. Nous y reviendrions volontiers si nous ne craignons pas de tomber dans d'inutiles redites. Du reste, le sujet qui nous occupe se prêterait mal à pareille tâche. Ce qu'il importe de signaler c'est la force nouvelle donnée aux idées nationales par le lent travail de fraternité poursuivi depuis plus de dix ans par nos associations de secours mutuel ; c'est la façon heureuse dont elles ont su marier dans leur action sociale les questions d'intérêt et les questions de patriotisme ; c'est l'éloquente preuve qu'elles ont donnée de la sagesse de leurs fondateurs quand elles ont été créées de telle sorte que chaque sou contribué pour la protection des familles était un bien nouveau de solidarité réunissant les groupes dans l'œuvre commune des progrès de la race.

Aussi bien est-ce à cause de cette unité d'action sur le double terrain économique et patriotique que le souci des intérêts nationaux à pris dans l'œuvre de nos sociétés une importance qui pour plusieurs—pour les politiciens en dehors, surtout—est devenue un sujet d'appréhension.

Et, il fallait bien s'attendre, un jour ou l'autre, au conflit inévitable qui se préparait entre les tenants des idées nationales et les protagonistes des idées de compromissions et d'opportunisme si facilement assimilables à une fausse conception des vertus civiques et de la loyauté à professer envers le reste de la nation. Qu'il en ait été ainsi pour les Franco-Américains, ce n'est pas un fait dont on puisse s'étonner outre mesure. C'est un fait que l'on retrouve dans la vie des peuples les plus homogènes et bénéficiant de progrès accomplis par plusieurs siècles de civilisation. La politique, à cause des intérêts et des ambitions innombrables qu'elle met en jeu, traîne invariablement avec elle, comme un boulet, cet éternel

conflit des conceptions contradictoires de ce qui constitue la vie des peuples et garantit la survivance des races.

Qu'aux États-Unis, dans une agglomération qui a réuni toutes les nations de la terre, dans l'élan de chauvinisme inspiré par un succès matériel sans égal, certains hommes aient pu croire à la nécessité de plier leur race à une politique de fusion, cela se conçoit assez facilement. Il suffit de rechercher les motifs qui les ont inspirés pour découvrir l'erreur de leurs calculs ou l'égoïsme de leur ambition. Après tout, il ne faut pas réfléchir bien longtemps pour retrouver au fond de tous les honneurs proménés avec une ostentation vaniteuse par les politiques à succès de notre époque, l'hommage rendu par la masse des citoyens au mérite collectif des éléments que l'on honore, sans doute, mais dont on cherche par dessus tout à s'attirer les faveurs. Les premiers à constater ce fait devraient bien être ceux qui en retirent tout le profit. C'est le contraire qui arrive la plupart du temps, tant est forte, chez les arrivés, la tentation d'attribuer à leur mérite personnel des triomphes que des milliers de travailleurs et de patriotes obscurs ont mis des années à préparer. Nous n'aurions après tout, pour mettre ce fait en évidence, qu'à citer des discours récents et des événements déroulés sous nos yeux ; par exemple, cet énorme pavé d'ours lancé à la tête du gouverneur du Rhode Island par le président de la chambre de commerce de Montréal, M. Perreault, quand il affirmait que M. Pothier avait pu être élu sans le concours des Franco-Américains de son Etat (1). Avec un point d'appui Archimède se faisait fort de lever le monde. Dans la politique américaine le succès des nôtres a eu pour point d'appui, les organisations nationales, l'esprit de solidarité qui en garantissant la survivance des idéaux ont étendu à tous les domaines de la vie publique l'influence acquise dans le développement de la vie sociale et religieuse. Prétendre le contraire serait faire montre d'une singulière prétention. Et, pour parler du Rhode Island que nous avons déjà cité, les choses se passeraient tout autrement si, au lieu du dixième des voteurs les Franco-Américains n'en possédaient que le centième, même tout mérite personnel étant pris en considération.

Notre thèse, a été soutenue victorieusement, à Manchester, N. H. par M. l'abbé Deslauriers, curé de la paroisse St-Antoine de New-Bedford, Mass., dans le superbe sermon qu'il pronon-

(1) Voir. "Canada", Montréal, 12 sept., 1910.

çait pour l'ouverture du congrès biennal de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Il disait, parlant des deux grandes sources de force franco-américaines, les écoles paroissiales et les sociétés nationales, il disait ;

“ Ce ne sont pas les races étrangères qui nous ont groupés. Non ! Dans la même foi catholique, leur mentalité n'est pas la nôtre et elles ont vu d'un œil de défiance une union cimentée par nous pour la gloire de l'Eglise. Certes ! loin de notre pensée de toucher à leurs convictions ! Nous les respectons. Est-ce trop demander, qu'au nom de notre Mère commune, on respecte les nôtres ? et qu'on ne sème pas dans nos rangs des divisions qui seraient des déchéances ?

“ Ce n'est pas la politique qui nous a groupés.

“ La politique, hélas ! nous avons trop appris qu'elle divise. Les intérêts que, souvent, elle promet de servir et les ambitions qu'elle chauffe ont abaissé trop de fronts faits pour regarder en haut, souillé trop d'âmes devenues politiciennes avant d'être chrétiennes—comme si avant d'être électeur et partisan, on n'était pas baptisé et confirmé !—Nous savons trop la puissance des honneurs et la gloriole des titres, pour fonder sur cette poussière nos espoirs de catholiques. Nous savons trop ce qu'en certain pays, pourtant bien-aimé, on a sacrifié de principes sacrés au fétichisme d'un nom, pour devenir de vulgaires imitateurs ! Périrent les honneurs : pourvu que l'honneur reste ! Soumission respectueuse à l'autorité : guerre au mensonge des hommes ! Au citoyen, grand ou petit, qui me dit : Je n'aime pas ce que tu aimes, tes sociétés, tes écoles, les moyens de conservation de ta nationalité et de ta foi, je réponds.—fut-il un ami personnel ou un frère, et dussé-je contraindre mon cœur pour ne pas éclater en larmes—je réponds : Tu es un ennemi et un faux frère !

“ C'est que la question n'en est plus une de sentimentalité. Elle domine tous les intérêts temporels et la vie même. C'est une question de vérité équitable pour tous, au dessus des parts et des places ; une question de salut, d'âme, de ciel !

“ J'ai ajouté, en second lieu, que l'Eglise nous a sauvés par le moyen de l'école.

“ A ce seul mot, je revois passer, comme dans une série d'admirables tableaux, les œuvres d'éducation que vous et tous nos compatriotes, avez accomplies à force de sacrifices, sur cette terre d'Amérique. Je revois les longues théories d'humbles Frères, de Sœurs et d'instituteurs laïques, sacrifiant dans la pureté et l'obéissance leur vie entière, pour que la génération qui grandit soit à son Dieu, serviable à la Patrie, croyante comme ses pères et, s'il se peut, mieux armée pour les luttes de l'existence et plus instruite qu'eux.

Ce mot remet de plus devant les yeux les enseignements de l'Eglise et ses défenses de participer à l'instruction neutre. Il rappelle la doctrine de Léon XIII qui nous répète qu'à l'enfant catholique, il faut l'école catholique,—la doctrine du cardinal Newman, affirmant, sous diverses formes,—comme d'ailleurs le cardinal Gibbons,—que d'envoyer son enfant, quand on peut faire autrement, à toute autre école qu'à celle de sa foi, est une apostasie commencée.

“ Je sais bien que parfois, contre cette loi de l'Eglise, la tentation est violente en dépit du dévouement et des succès catholiques. Nous fermons les yeux sur ces succès ; nous semblons bien aises de ne pas les voir, afin de pouvoir dire qu'ils n'existent pas. Nous sommes souvent durs pour les nôtres ; et de tous les préjugés, nos préjugés contre les nôtres sont pires.

“ Aussi bien, quand on rougit,—et il y a de quoi rougir,—de dire ouvertement que l'école paroissiale est une institution rétrograde, qu'elle est inférieure à l'autre et qu'on enveloppe ce dédain de compliments vagues, à droite et à gauche, pour ne pas se compromettre, nous sommes obligés

de proclamer, devant Dieu et devant les hommes, que ce n'est pas là de la soumission à l'Eglise, ni du catholicisme franc. C'est, sous le voile transparent de l'opportunisme, ce que Newman appelle l'apostasie commencée.

"Dire qu'à l'enfance américaine, il faut l'école publique—américaine, c'est là un prétexte engendré, non par la malice,—je n'aime pas à croire à la malice—mais tout au moins par l'ignorance. Quoi ! l'enfant catholique de nos écoles paroissiales sera-t-il moins patriote parce que, en apprenant à servir Dieu, il apprend à aimer et à servir sa patrie ? Quoi ! cet enfant sera-t-il plus ignorant et aura-t-il moins d'endurance dans la vie, parce qu'on lui a appris, avec le catholicisme, la beauté du travail, de la justice, de l'ordre appuyé sur l'autorité de Dieu et sanctionné par lui ? Quoi ! pour être bon citoyen, faudra-t-il en apprendre les vertus dans un milieu condamné par l'Eglise et les Conciles ? Est-ce qu'un petit Canadien catholique serait mal à l'aise, par hasard, dans la concurrence des affaires, parce qu'on a mis à la base de son éducation les vérités éternelles sur lesquelles s'appuie toute vie humaine et toute société bien ordonnée ? Veut-on nous faire entendre que "citoyen américain" est l'antithèse de "citoyen catholique ?" que l'un exclut l'autre ? qu'on ne saurait être les deux à la fois et qu'il faut choisir ? Eh bien, s'il faut choisir, notre choix est fait ! Tant pis pour les autres ! Mais il ne le faut pas, car nous accordons au mot "américain", une signification plus noble, et nous ne l'abaissons pas au sens diffamatoire que lui prêtent les assimilateurs dans leur gauche flagornerie et leur engouement maladroit."

Un autre moyen de salut et de survivance donné aux Franco-Américains, c'est la Société nationale, source ou appui de toutes les autres. L'orateur fait ressortir ce fait avec force :

"L'Eglise enfin nous a sauvés par un troisième moyen ; nos sociétés nationales et catholiques.

"Et quand je dis qu'une société est catholique, je donne à cette expression tout le sens qu'elle comporte dans la langue, la grammaire et la théologie. Ce n'est pas seulement une société composée de catholiques. Ce n'est pas une mise en commun de volontés et d'efforts, liés par une charte et des règlements convenus : il se peut qu'un tel groupement d'individus, quelle que soit leur religion, n'ait d'autre but que l'exploitation du coton, d'un tramway, d'une salle de danse ou d'un patriotisme de pacotille et de plaisir.

"Ce qui fait qu'une société est catholique,—ce qui la spécifie et lui donne sa vie propre,—c'est sa fin et l'autorité qui la gouverne.

"Or, l'autorité catholique gouverne une société et fait qu'elle est catholique, quand c'est elle qui, en dernier ressort, en matière de doctrine et de morale, décide, condamne ou approuve—quand c'est à elle qu'on s'en rapporte, dans les questions religieuses, ou dans toute autre question qui, directement ou indirectement, en soi dans ses applications, tient à son domaine.

"Voilà ce qui constitue l'âme de cette société. Et de même qu'il ne suffit pas de rattacher en forme humaine des membres de chair et d'os pour former un homme,—puisqu'ils peuvent n'être qu'un cadavre,—à moins qu'ils ne soient animés par l'âme, de même les membres d'une association ne constituent une société catholique que quand ils sont animés de la vie catholique, informés par une âme catholique, qui est l'autorité de l'Eglise.

"Et c'est par le moyen des sociétés ainsi définies que l'Eglise a travaillé à notre conservation aux Etats-Unis.

"Ce qu'elle leur a demandé ce n'est pas seulement d'aider à notre prospérité matérielle, quoiqu'elle l'ait voulue, parallèlement à notre prospérité nationale et religieuse. Ce qu'elle leur a demandé surtout, c'est qu'elles

aidassent au maintien des traditions et de la foi, par le groupement de nos forces. Dans ce but, elle désire qu'à son exemple, nos sociétés soient combattives sous sa direction contre les passions humaines et sur tous les champs d'action.

"Le temps n'est plus, mes chers amis, où le citoyen catholique pouvait se désintéresser de la chose publique des luttes de l'Eglise et de la morale et croire qu'il avait rempli tout son rôle quand il avait gagné son salaire, amassé un petit avoir, marié ses filles et digéré ses rentes. En face du mal qui s'organise, en secret ou au grand jour, des lâchetés du respect humain, de l'esprit de parti et de l'égoïsme politique et vénal qui a inventé, pour la commodité de ses partisans, deux âmes dans le même homme ; une âme pour la vie publique et une âme pour la vie privée ; une pour trahir et l'autre pour flatter ; une pour satisfaire les prétentions de l'orgueil et l'autre pour sauvegarder la popularité,—en face de toutes ces défaillances modernes, l'Eglise convoque ses enfants, même les plus humbles, à l'apostolat social.

"Et ce qu'elle demande des individus, elle l'exige, à plus forte raison, des sociétés. Elle le demande à des titres particuliers, de la vôtre, camarades de l'Union Saint-Jean-Baptiste, en vous convoquant à lutter avec elle contre les passions humaines.

"C'est pour cela qu'elle a béni vos constitutions et les a faites catholiques dans la lettre et l'esprit. Elle attend, et a droit d'attendre, que par tous les moyens à votre disposition, vous lui serez,—vous continuerez de lui être—un auxiliaire fidèle. Vous lutterez par l'arme de la presse, puisque le pape lui-même nous indique ce moyen puissant d'atteindre les classes populaires et de détruire l'influence ruineuse du journalisme jaune et corrompé ; par la presse patriotique et religieuse, la presse à idées et non pas à sensations, afin de diffuser dans nos populations un peu de lumière,—j'allais dire un peu de théologie, me souvenant que la science première d'un journaliste est le catéchisme, et que le catéchisme bien compris,—n'en déplaît aux sourires de l'ignorance,—c'est la bonne théologie du peuple.

"Votre Union doit être une société combattive, parce qu'elle veut vivre et faire vivre, et que pour vivre, il faut lutter. Une société combattive et forte aussi, parce que ne cherchant pas ses alliances chez les courtisans du pouvoir qui passe, elle s'attache aux immortels principes de la foi, de l'apostolat laïque, du nationalisme bien entendu, de l'Eglise combattive et infaillible."

La même doctrine étant prêchée quelques jours auparavant au congrès de l'Association Canado-Américaine tenu à Montréal. Et jamais peut-être doctrine n'a été acceptée avec plus d'enthousiasme et plus vigoureusement défendue. C'est que prêcher en faveur de nos organisations nationales propres, c'est toucher à tout ce qui constitue les forces vives de la nationalité, en fait une source d'inspiration et de reconfort. On a trouvé dans les associations nationales, par les liens d'une fraternité qui s'étend à d'autres souffrances ou d'autres joies que celle du foyer, le secret de mener à bonne fin les grandes entreprises politiques et la force de repousser les courants assimilateurs. Cela ne veut pas dire que tout se passe dans la plus parfaite harmonie et que le travail d'anglicisation entrepris par nos hiérarchies politico religieuses soit sans résultat. Nous prenons part à une bataille acharnée où même

la victoire la plus éclatante ne va pas sans coûter parfois de lourdes pertes pour le vainqueur. Pour les Franco-Américains, la grande consolation vient encore de ce que l'ennemi a réussi moins que pour tous les autres à entourer leurs rangs. Ils doivent cet avantage au soin jaloux qu'ils ont mis à soigner l'éducation de leurs enfants. En sauvant pour la race les premières générations d'américains de langue française, ils se sont donnés de solides garanties de pérennité. Grâce à eux, on peut voir qu'un américain peut sans déroger parler deux langues et ne pas manquer de loyauté. Mais tous ne pensent pas de la sorte, ou plutôt ne mettent pas autant de franchise dans l'énoncé de leurs convictions. S'ils se flattent encore, dans les grandes occasions d'arborer nos couleurs et de chanter nos refrains patriotiques on sent que de secrètes convictions, quand des motifs moins nobles ne les poussent pas, mettent une sourdine à leur enthousiasme. Et il n'y a pas jusqu'à leurs plus éloquents discours qui ne prennent sur leurs lèvres le ton d'un morceau de maître habillement déclamé. Le cœur n'y est pas tout entier et pour ce qu'il a de meilleur.

Après soixante ans de vie sociale il fallait s'attendre à rencontrer cette disposition d'esprit chez un nombre assez considérable de Franco-Américains et parmi les plus haut cotés. Il n'est pas même nécessaire de donner des noms ni de citer des faits. Après tout, il est aisé de comprendre que l'évolution des idées chez les groupes franco-américains n'a pas divisé les esprits en catégories nettement tranchées. Entre les patriotes ardents et ceux que nous pourrions appeler les "assimilés" il y a le groupe des arrivistes de toutes nuances à qui revient carrément l'idéal des premiers et cherchent par toutes sortes de compromissions et de détours à accommoder leur conscience aux besoins de leur ambition ou de leurs intérêts.

Or, nous le répétons, entre toutes ces mentalités il devait nécessairement se produire un conflit. C'est bien ce qui est arrivé. Et l'on a vu pendant des semaines et des mois des citoyens, certes, fort distingués, mais qui devaient tout à l'élément franco-américain livrer un assaut brutal à nos meilleurs organisations nationales.

Sans doute, que cette tentative a été vaine et qu'à Manchester et Montréal les délégués réunis de l'association Canado-Américaine ou de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ont donné avec unanimité une éclatante victoire aux principes

nationaux. (1) Et cette victoire a été d'autant plus significative qu'elle a associé dans la même déroute les assimilateurs, qui, chez nos concitoyens de langue anglaise sont toujours prêts à profiter de nos divisions ou même à les entretenir. La façon très maladroite dont la presse anglaise a mêlé le nom du gouverneur Pothier dans une lutte de société dont il n'est pas membre ne demande pas plus d'explication.

Mais on voit bien, dans tout cela, quel rôle important nos sociétés nationales sont appelées à jouer, et jouent, de fait, pour la conservation de la race.

Combien de fois n'avons nous pas entendus les patriotes franco-américains, prêtres et laïques, soupirer après la société nationale qui réunirait au moins 100,000 membres ! Le jour n'est pas loin où ce rêve sera accompli. Deux organisations nationales, après dix ans d'existence, comptent tout près de 50,000 membres. Bien plus elles ont associé à leur œuvre d'autres organisations qui en dépendent et en sont comme les antichambres. L'association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine, les Gardes Indépendantes viennent ajouter aux phalanges de nos sociétés fraternelles et patriotiques l'effort enthousiaste des jeunes et préparer à la cause nationale de glorieux lendemains. C'est une promesse de force et de vie que donnent à tous leurs compatriotes les jeunes Franco-Américains défilant par milliers dans les rues de Manchester et tenant à côté de leurs aînés un congrès applaudi par tous les chefs religieux et civils de l'élément.

Et quand nous voyons une œuvre comme celle-là brutalement assaillie par les écumeurs d'influence qui s'abattent sur elle comme les corbeaux sur un champ de bataille, alors vous sentez bouillonner en votre cœur les vieux enthousiasmes des premières luttes et vous volez à la défense de l'arche Sainte. Il n'est pas 100 membres sur les 50,000 enrôlés dans nos sociétés nationales qui voient la situation sous un autre angle que celui-là. Pour tous ceux qui veulent voir les sociétés nationales sont une source de force d'où sont venus tous les succès. Les politiciens eux-mêmes le reconnaissent. On le voit bien à l'acharnement qu'ils mettent à s'en assurer le contrôle. Il y a là un danger contre lequel les nôtres devront se prémunir s'ils ne veulent pas que cette source d'influence ne

<sup>1</sup> (1) Les officiers généraux de ces deux sociétés étaient combattus avec fureur à cause de l'attitude franchement nationale et catholique de leurs organes respectifs l'"Union" et le "Franco-Américain".



soit appliquée à la destruction de ce qu'ils ont mis tant d'années à bâtir. Et le jour n'est peut-être pas très loin où la première qualification à exiger des candidats franco-américains sera qu'ils mettent leur ambition en parfait accord avec les idées et le programme qui forment l'essence de la vie franco-américaine.

J. L. K.-Laflamme

### CHOSSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVEIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant dû.—L'ADMINISTRATION.

---

## La question des langues au Congrès Eucharistique

---

Nous nous rendons volontiers à la demande d'un grand nombre des lecteurs de la REVUE en reproduisant ici deux discours prononcés au Congrès Eucharistique de Montréal qui, plus que tous les autres, à cause des hautes personnalités mises en causes, à cause aussi de l'importance des sujets traités, ont provoqué de vives discussions et posé plus carrément que jamais devant le monde catholique un des problèmes les plus épineux de notre vie nationale. Nous voulons parler des discours prononcés à l'église Notre-Dame par l'archevêque de Westminster (Angleterre) Mgr Bourne et le député de St-Hyacinthe au parlement de Québec, M. Henri Bourassa.

Rarement la question du français et de l'anglais dans l'église d'Amérique a été traitée avec plus de maîtrise et de vigueur. La franchise avec laquelle Mgr Bourne a parlé du rôle futur de la langue anglaise dans notre vie catholique d'Amérique méritait la réplique non moins franche de M. Bourassa qui, dans une occasion unique, s'est montré le champion courageux et acclamé de tout ce qui fait le fond même de notre vie nationale et religieuse. Ce sont là vraiment deux discours historiques qu'il importe de conserver. Et quand on nous a fait observer que la REVUE devait les inclure dans le série déjà considérable de documents de première importance qu'elle a groupés, on a répondu à notre secret désir de les consigner dans nos modestes archives.

Pour être partagé par nos lecteurs et les amis de la cause que nous défendons, le plaisir que nous éprouvons à perpétuer le souvenir de cette victoire morale remportée par notre race ne peut être que grandi. Nous donnons les versions des deux discours telles que publiées par le "Devoir" de Montréal :

### Discours de Mgr Bourne

"C'est à peine une exagération de dire que, à l'heure qu'il est, les regards du monde entier sont tournés vers le Canada. Il est au moins, absolument vrai que chez nous, en Angleterre,

il y a des hommes de toute condition qui pensent au Canada comme ils n'y ont jamais pensé encore. Pour quelques-uns, c'est le pays où ils espèrent voir se réaliser les espérances d'une prospérité, que leur propre patrie est incapable de leur donner. D'autres se préoccupent des questions touchant à la Fédération Impériale ou aux relations commerciales. Les plus sérieux ne peuvent perdre de vue la possibilité qu'il y a à ce qu'un jour ou l'autre, la longue étendue des côtes du Pacifique, qui terminent les fertiles régions de la Colombie Britannique, demande à être protégée contre une invasion venue de l'Extrême-Orient. C'est vraiment une disposition spéciale de la Divine Providence que Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Montréal ait invité le Congrès Eucharistique à s'assembler dans cette ville, concentrant ainsi sur le Canada l'attention du monde catholique tout entier, à l'heure même où le Dominion commence à jouer, dans l'histoire du monde, un rôle si grand qu'il est impossible de prédire son étendue ou d'exagérer la grandeur de son avenir.

En notre qualité de membres de Congrès, désirant de tout notre cœur l'établissement sur la terre du royaume de Dieu qui est sa Sainte-Eglise Catholique, nous pouvons nous demander quel rôle l'Eglise aura à jouer dans la croissance rapide d'un grand peuple comme celui-ci. Il y a, dans la réponse à cette question, un problème et un rôle à jouer si considérables que l'Eglise, dans sa longue histoire, a eu rarement, sinon jamais, une semblable question à envisager. La solution de ce problème, en même temps que la manière dont on comprendra cette occasion d'agir, influera non seulement sur les destinées du peuple du Canada, mais sur celles de l'Eglise dans le monde entier.

L'histoire primitive du Canada fait partie de l'histoire de l'Eglise Catholique. Les premiers colons qui vinrent ici ne parlaient qu'une langue et n'avaient qu'une voix pour exprimer leur croyance religieuse, et le développement du pays a marché parallèlement au progrès de la Foi Chrétienne, dont l'Eglise Catholique est la dépositaire. Le Canada a contracté envers l'Eglise Catholique une dette si considérable, que même ceux qui sont opposés à ses enseignements peuvent à peine discuter l'existence de cette dette. Et, d'un autre côté, la puissance et l'influence de l'Eglise Catholique, pendant toute l'histoire primitive de la colonie, sont dues, en grande partie, à ce fait que la langue et la littérature du pays étaient tout entières du côté de l'Eglise Catholique,

La langue française, avec laquelle s'identifiait le progrès de toute la vie de la nation, ne rendait qu'un seul et même son, lorsqu'elle exposait au peuple les mystères de la religion, soit que cette prédication fût faite à ceux qui étaient venus de France, patrie de leurs ancêtres, soit qu'elle dût être ensuite traduite aux différentes races qui furent, autrefois, les maîtres du pays.

\*\*\*

Aujourd'hui les circonstances sont considérablement changées. Très lentement d'abord, et maintenant avec une rapidité incalculable, une autre langue est en train de prendre une importance supérieure dans les choses ordinaires de la vie. Il serait, en vérité, extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'expression unique de la religion, de la civilisation et du progrès de ce pays, perdît jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada. Mais personne ne peut fermer les yeux sur ce fait que, dans les nombreuses villes dont l'importance augmente constamment dans toutes les provinces de l'Ouest du Dominion, la majorité des habitants emploient l'anglais comme leur langue maternelle, et que les enfants des colons, qui viennent de pays où l'anglais n'est pas parlé, parleront aussi la langue anglaise, à leur tour.

Et cette réflexion nous amène à la racine même du problème et montre bien toute la complexité. Car, hélas ! pendant que la langue française était autrefois synonyme d'unité dans la croyance religieuse, la langue anglaise a été, pendant plus de trois cents ans, l'organe de la contention, de la désunion, et de la dissension, chaque fois qu'il s'agissait des vérités chrétiennes. Et, maintenant si la puissante nation que le Canada est destiné à devenir doit être gagnée à l'Eglise Catholique et gardée sous la juridiction, cela ne pourra s'accomplir qu'en faisant connaître à une grande partie du peuple canadien, dans les générations qui vont suivre, les mystères de notre foi par l'intermédiaire de notre langue anglaise. Autrement dit, l'avenir de l'Eglise en ce pays, et la réaction qui suivra et qui devra se faire sentir sur les vieux pays de l'Europe, dépendront, à un degré considérable, de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaise en faveur de l'Eglise Catholique.

\*\*\*

Les différentes organisations religieuses non-catholiques

connaissent parfaitement ces nouvelles conditions. Il ne vient pas un seul colon d'Angleterre en ce pays qu'on n'aille le rencontrer là même où il débarque, et tout est mis en œuvre pour le tenir en relation avec les influences religieuses qu'il a connues dans son pays. Dans tous les villages qui sont des centres de progrès, on établit immédiatement, comme je l'ai vu récemment de mes propres yeux, des temples, afin de perpétuer cet enseignement de division qui est donné dans le monde, partout où la langue anglaise est parlée. Des sommes d'argent considérables sont amassées et de grands efforts personnels sont faits, tout cela dans le même but. L'avenir nous montrera si, une fois encore, pour notre honte et notre douleur, notre langue anglaise doit être l'organe des divisions religieuses ; ou si, par l'effet d'une grande miséricorde de Dieu envers cette nation du Canada, avec ses anciennes et glorieuses traditions catholiques, l'Eglise est capable de donner au peuple Canadien, exprimée dans la langue anglaise, cette unité de croyance religieuse, que seule elle a le pouvoir d'accorder. Mes vénérés frères, les Archevêques et Evêques du Canada, me pardonneront de traiter un sujet qu'ils connaissent beaucoup mieux que moi, et de faire allusion à des problèmes dont ils connaissent parfaitement l'existence. Je ne parle ainsi que pour que ceux qui, comme moi, ont le privilège d'être les hôtes de ce grand Dominion puissent réaliser un peu l'importance de ces questions qui, je le crois fermement, auront une influence, en bien ou en mal, non seulement sur les habitants catholiques de l'Amérique Britannique du Nord, mais sur l'Eglise de Dieu tout entière, dans toutes les parties du monde ; et afin que ces problèmes à résoudre soient l'objet de notre sympathie, de nos pensées, et de nos prières. Et, s'il m'est permis, j'aimerais à faire cette suggestion : que tous s'unissent dans la prière pour que l'influence de la langue anglaise puisse enfin, malgré tout le mal qu'elle a fait dans le passé touchant les questions religieuses, être amenée par Dieu à devenir une force puissante pour le soutien et l'extension de l'unité et de la vérité religieuses. En 1897, le Saint-Père Léon XIII, d'heureuse mémoire, instituait l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion pour susciter des prières dans le but d'obtenir le retour de l'Angleterre et des Galles au bercail de la seule véritable Eglise de Jésus-Christ. Il a confié la direction de cette Archiconfrérie à la Compagnie de St-Sulpice, et je suis heureux, aujourd'hui, de pouvoir donner un témoignage public de ma reconnaissance aux Pères de cette Vénérable Compagnie,

pour le zèle généreux et l'esprit de sacrifice avec lesquels ils ont accompli leur tâche. Plus tard, le domaine de cette Archiconfrérie fut agrandi, de manière à englober aussi l'Ecosse. Mais le Royaume-Uni, tout important qu'il soit, n'est qu'une partie du monde qui parle l'anglais, et j'aimerais à profiter de l'occasion que m'offre ce Congrès Catholique International, le second de ce genre tenu à l'ombre du drapeau Britannique, pour proposer qu'on demande au Saint-Siège de rendre le but de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion plus universel encore, de telle sorte que, de toutes les parties du monde, la prière monte vers le Trône de Dieu pour obtenir que toutes les nations de langue anglaise, sans exception, puissent être amenées à l'unité de la Foi Catholique et l'allégeance au Siège Apostolique. Ce n'est qu'en faisant servir la langue anglaise à la cause de la vérité que le Canada peut devenir, dans le plein sens du mot, une nation catholique, et le spectacle du Canada uni, exprimant également en français et en anglais les mêmes vérités religieuses, serait pour l'Eglise de Dieu tout entière une puissance d'une force irrésistible. J'ai confiance que ma proposition ne vous paraîtra pas trop hardie, et qu'elle trouvera, chez vous, une généreuse et sincère approbation. Je fais cette suggestion en plein accord avec Leurs Eminences les Cardinaux de Baltimore et d'Armagh et le Supérieur-Général de St-Sulpice.

\*\*\*

Permettez-moi de résumer ce que je veux dire. Dieu a permis que la langue anglaise se répandit dans tout le monde civilisé, et elle a acquis une influence qui grandit toujours. Tant que la langue anglaise, les façons de penser anglaises, la littérature anglaise — en un mot la mentalité anglaise tout entière n'aura pas été amenée à servir l'Eglise Catholique, l'œuvre rédemptrice de l'Eglise sera empêchée et retardée. Toutes les nations de langue anglaise peuvent aider à cette grande tâche : L'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, les puissants Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les Indes Britanniques. Mais le Dominion du Canada, à cause de ses traditions catholiques si anciennes et si profondément enracinées, à cause des perspectives magnifiques de progrès qui s'ouvrent devant lui, peut aujourd'hui, plus que tous les autres, rendre un grand service en ce sens. Et, en accomplissant sa part de travail, l'Eglise Catholique du Canada non-seulement contribuera à faire avancer sa cause sacrée,

mais, en même temps, elle donnera un courage plus grand aux Catholiques de langue anglaise dans le monde entier, et deviendra une source de force toujours croissante et plus durable pour l'Eglise Universelle. Il y a là une occasion, qui ne lui sera peut-être plus jamais offerte. Humainement parlant, si elle la perd, cette perte sera incommensurable et irréparable.

\*\*\*

J'ai pu paraître m'écarter du but d'un Congrès Eucharistique, qui est de glorifier et de promouvoir la dévotion à la Très Sainte Eucharistie. Permettez-moi de vous rappeler que, à l'ouverture du Congrès Eucharistique, Son Eminence le Cardinal-Légit nous a fait nous ressouvenir que le Saint-Sacrement a pris possession du Canada, dès les commencements du pays. Cet empire de notre Divin Maître s'est étendu graduellement, à mesure qu'il daignait prendre possession des humbles tabernacles établis dans chaque village fondé sur le sol canadien. Mais cet empire ne sera pas complet, tant qu'un tabernacle n'aura pas été établi dans chaque groupe de ces colonies du Grand Ouest et tant que, près de ce tabernacle, des fidèles fervents ne seront pas réunis pour adorer, dans la parfaite unité de leur foi, leur seigneur et leur Roi. Et ce jour, que nous espérons tous avec tant d'ardeur, ne peut pas se lever tant que les doctrines de l'Eglise Catholique n'auront pas été portées à la connaissance de chaque enfants de la nation canadienne dans sa langue maternelle, et n'auront pas été acceptées et exprimées par lui dans la langue qu'il a appris des lèvres de sa mère.

### Discours de M. Henri Bourassa

Eminences,

Messeigneurs,

Mesdames,

Messieurs,

Depuis deux jours, dans ces séances mémorables, des apôtres de l'Eglise universelle vous ont énoncé les vérités de la foi et prêché le culte de l'Eucharistie ; les enfants de l'Eglise canadienne ont rendu témoignage à la religion vivante de leur peuple (*Applaudissements*) ; des prélats étrangers ont glorifié les magnificences du congrès de Montréal ; les hommes d'Etat canadiens ont assuré au représentant du chef de l'Eglise catholique qu'ici l'Etat s'incline devant le magistère suprême de l'Eglise. (*Applaudissements.*)

Qu'on me permette de prendre ce soir une tâche plus humble mais non moins nécessaire,—à moi qui ne suis rien, à moi qui sors de cette foule, à moi qui n'ai qu'une parcelle du cœur des miens à présenter au Pape (*Longues acclamations*)—et d'accomplir au nom de tous ce que chacun d'entre nous fait lorsque, après être venu à la table sainte chercher un regain de grâce et de vitalité, il formule dans son âme les résolutions qu'il a prises pour devenir meilleur et plus fort.

Qu'on me pardonne donc d'énoncer quelques-unes des résolutions que nous devons prendre aujourd'hui comme peuple, après avoir communié tous ensemble à la face de Dieu et des hommes dans le culte eucharistique.

Tout d'abord faisons vœu de confesser notre foi dans nos actes publics. Que cette foi, qui éclaire nos consciences et fait battre nos cœurs, ne soit pas seulement la base de notre religion individuelle, mais l'inspiratrice de notre vie publique. (*Acclamations.*)

Combattons le danger qui nous menace peut-être plus ici que dans la vieille Europe, attaquée par ailleurs dans sa foi ; je veux dire le danger de la double conscience, qui fait que souvent des hommes qui adorent Dieu avec sincérité au foyer et à l'église, oublient qu'ils sont les fils de Dieu lorsqu'il faut proclamer leur foi dans la vie publique, dans les lois et dans le gouvernement de la nation. (*Longues acclamations, applaudissements prolongés.*)

Au culte de l'argent, au culte du confort, au culte des honneurs, opposons le culte du devoir, le culte du sacrifice, le culte du dévouement. (*Acclamations.*)

L'illustre archevêque de Saint-Paul nous disait hier que l'Amérique est appelée à résoudre plusieurs des problèmes des sociétés futures. C'est vrai ; mais je crois également que l'Amérique peut encore apprendre quelques leçons des vieilles sociétés chrétiennes de l'Europe (*Applaudissements*) et qu'il me soit permis, comme Canadien, dans les veines de qui coule le sang de six générations de Canadiens, de demander à l'Europe de nous donner encore un souffle de son apostolat et de son intellectualité.

Je crois que, dans la recherche de ce culte de l'honneur, du dévouement et du sacrifice, même nous, les Français de la Nouvelle-France, pouvons encore apprendre quelque chose à l'autel de la vieille patrie, dont l'évêque d'Orléans et l'évêque d'Angers nous ont parlé hier et ce soir en des termes qui n'in-



diquent pas qu'ils soient les chefs spirituels d'une nation morte. (*Longs applaudissements.*)

Au culte de l'égoïsme, au culte du riche qui s'engraisse et qui dort (*Mouvement dans l'auditoire*), au culte du pauvre qui gronde et qui frémit, opposons le culte des œuvres sociales ; car la foi sans les œuvres est morte, et Pie X, le pape de l'Eucharistie, a été précédé dans les voies de la Providence divine par Léon XIII, le pape des ouvriers. (*Longues acclamations.*)

Eminence, vous avez admiré le spectacle de quinze mille ouvriers canadiens adorant Dieu dans cette église et attendant de vos lèvres la parole des commandements suprêmes qui vous a été déléguée par le père que nous vénérons tous. (*Applaudissements*). Nos ouvriers sont encore catholiques individuellement, mais nos unions ouvrières ne le sont pas ; et je croirais faillir à mon devoir et au rôle que j'ai assumé ce soir, si je ne disais pas à mes compatriotes qu'il est urgent de veiller au salut des ouvriers, non seulement dans cette grande ville de Montréal mais dans toutes les villes de la province de Québec. (*Acclamations.*)

Il ne suffit pas de dire à l'ouvrier : " Sois chrétien, sobre et laborieux, bon père de famille et fidèle à ton patron ; redoute les sociétés sans religion. " Nous devons encore obéir à la parole du Pape des ouvriers, lui donner des œuvres pratiques et lui prouver que la foi catholique n'est pas arriérée ni stérile ; que la foi catholique peut non seulement sanvegarder les droits de la conscience, mais encore s'allier fructueusement à toutes les organisations modernes qui permettent au travail de se protéger contre la tyrannie du capital.

Il faut prouver à l'ouvrier que la foi, greffée sur les organisations ouvrières, ne les affaiblit pas, mais leur donne une âme qui les fera vivre, vivre plus longtemps et produire des fruits plus nombreux et plus substantiels que les groupements qui n'ont d'autre but que d'unir les ouvriers dans la revendication de leurs appétits et la recherche d'un salaire plus élevé. (*Acclamations*).

Ici encore, l'Amérique—l'Amérique de l'illustre archevêque de Saint-Paul (*Mouvement*) comme l'Amérique de l'éminent archevêque de Montréal—peut aller demander des leçons à l'Europe et en particulier à ce pays où la mentalité chrétienne, même dans le domaine politique, n'est pas morte, à ce vaillant petit pays de Belgique (*Applaudissements*) qui, comprimé pendant cinq siècles par les nations étrangères, a su conserver le double trésor de sa foi et de sa pensée nationale. (*Applau-*

*dissements*). La Belgique prouve aujourd'hui au monde entier que la profession des principes catholiques dans le gouvernement, dans les lois, dans l'administration n'empêche pas un peuple d'être à la tête de la civilisation et d'offrir au monde la solution la plus pratique et la plus efficace des problèmes ouvriers et des questions sociales. (*Longues acclamations.*)

Mais s'il est un point sur lequel notre pensée doive s'arrêter particulièrement, s'il est un principe sur lequel, catholiques de toute origine, nous devons nous unir dans une commune résolution pratique, c'est celui de l'éducation chrétienne de nos enfants. (*Acclamations.*)

Ne laissons pas pénétrer chez nous—la brèche est déjà faite—cette notion fausse que la religion est bonne à l'école primaire, nécessaire au collègue classique qui forme les prêtres, mais qu'elle n'a rien à faire dans l'école scientifique ou dans l'école de métiers (*Acclamations prolongées*). La religion fondée par le Fils du charpentier est peut-être plus nécessaire encore à l'ouvrier qui peine et qui sue, qu'à l'aristocrate de la pensée. (*Longues acclamations.*)

Oui, conservons intact, dans cette vieille province de Québec,—le seul état de l'Amérique du Nord qui possède ce trésor, comme l'a si bien dit l'éloquent juge O'Sullivan, (*Applaudissements*)—conservons intact ce trésor de l'éducation chrétienne, qui ne consiste pas seulement dans l'enseignement concret et restreint des dogmes théoriques de la religion—si me permettent de m'exprimer ainsi les éminents théologiens qui m'écoutent—mais qui consiste surtout, au point de vue de la foi pratique et vécue, dans la pénétration de toutes les sciences et de toutes les notions humaines par l'idée religieuse, par la foi au Christ, ses enseignements, à sa morale (*Longues acclamations*).

Oui, nous nous glorifions à bon droit d'avoir conservé ce trésor dans la province de Québec ; mais de même qu'il y a un instant, je vous prêchais l'évangile de la charité sociale contre le dur égoïsme de l'individu, je vous adjure maintenant de pratiquer la charité nationale et de vaincre votre égoïsme provincial.

La province de Québec ne mériterait pas son titre de fille aînée de l'Eglise au Canada et en Amérique si elle se désintéressait des causes catholiques des autres provinces de la confédération.

Nous avons—et permettez, Eminence, qu'au nom de mes compatriotes je revendique pour eux cet honneur—nous avons

les premiers accordé à ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses la plénitude de leur liberté dans l'éducation de leurs enfants. (*Applaudissements*). Nous avons bien fait ; mais nous avons acquis par là le droit et le devoir de réclamer la plénitude des droits des minorités catholiques dans toutes les provinces protestantes de la Confédération. (*Acclamations prolongées. L'auditoire fait à l'orateur une longue ovation.*)

Et à ceux qui vous diront que là où l'on est faible, là où l'on est peu nombreux, là où l'on n'est pas riche, on ne doit pas réclamer son dû, mais le mendier à genoux, je réponds : Catholiques du Canada, traversez les mers, abordez le sol de la protestante Angleterre, faites revivre l'ombre majestueuse d'un Wiseman, d'un Manning et d'un Vaughan, si dignement représentés par un Bourne, (*Applaudissements*) et allez voir si là les minorités quémandent la charité du riche et du fort (*Acclamations.*)

Les catholiques anglais, fiers de leur titre de catholiques et non moins fiers de leurs droits de citoyens britanniques, réclament, au nom du droit, de la justice et de la constitution, la liberté d'enseigner à leur enfants ce qu'ils ont appris eux-mêmes. (*Applaudissements*). Et l'Angleterre a commencé à se convertir au catholicisme le jour où la minorité catholique anglaise, réveillée par le mouvement d'Oxford, a cessé d'être une minorité timide et cachée pour devenir une minorité combative. (*Applaudissements.*)

Nous aussi nous sommes citoyens britanniques, (*Mouvement*) nous aussi, nous avons versé notre sang pour conserver à l'empire son unité et sa puissance, et nous avons acquis par les traités, que dis-je ? nous avons acquis par l'éternel traité de la justice, scellé sur la montagne du calvaire dans le sang du Christ, (*Acclamations*), le droit d'élever des enfants catholiques sur cette terre qui n'est anglaise aujourd'hui que parce que les catholiques l'ont défendue contre les armes en révolte des anglo-protestants des colonies américaines. (*Longues acclamations.*)

Ayant formulé quelques-unes des déterminations que, j'espère, nous avons déjà prises comme nation et que nous fortifierons demain en faisant cortège au Christ Jésus, je vous demande maintenant d'adopter avec moi une résolution d'un autre ordre.

Celle-ci n'a plus pour objet la revendication de nos droits et nos relations avec ceux qui ne partagent pas nos croyances, mais l'union véritable de tous les catholiques dans la pensée

d'une commune dévotion à l'Eucharistie, à la Vierge Marie et au Pape, que l'on a si bien définis ce soir comme les trois principaux chaînons de la foi catholique. (*Applaudissements.*)

Je remercie du fond du cœur l'éminent archevêque de Westminster d'avoir bien voulu toucher du doigt le principal obstacle à cette union (*Mouvement*) et d'avoir abordé le plus inquiétant peut-être des problèmes internes de l'Eglise catholique au Canada. (*Mouvement.*)

Sa Grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous a peint l'Amérique toute entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise ; et au nom des intérêts catholiques elle nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait annoncé et prêché au peuple.

Ce problème épineux rend quelque peu difficiles, sur certains points du territoire canadien, les relations entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. (*Mouvement.*) Pourquoi ne pas l'aborder franchement, ce soir, au pied du Christ et en chercher la solution dans les hauteurs sublimes de la foi, de l'espérance et de la charité. (*Longues acclamations.*)

A ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez parfois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Eglise catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquitter. (*Applaudissements.*) L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et devant les tentatives plus insidieuses des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revendication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier, au lieu de lui en faire reproche. (*Applaudissements.*)

A ceux d'entre vous qui disent : " L'Irlandais a abandonné sa langue, c'est un renégat national ; et il veut s'en venger en nous enlevant la nôtre, " je réponds : Non. Si nous avons passé par les épreuves que l'Irlandais a subies, il y a longtemps peut-être que nous aurions perdu notre langue. (*Mouvement.*)

Quoi qu'il en soit, la langue anglaise est devenue l'idiome de l'Irlandais comme celui de l'Ecossois. Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue

qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. (*Longs applaudissements.*) N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. (*Applaudissements frénétiques. Longues acclamations.*)

Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster : sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain. (*Applaudissements.*)

Mais en même temps, permettez-moi—permettez-moi, Eminence—de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non-seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique (*Longues acclamations*) ; de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle. (*L'auditoire debout fait à l'orateur une longue ovation.*)

Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire ce qui serait le contraire de ma pensée—et ne dites pas, mes compatriotes—que l'Eglise catholique doit être française au Canada. Non ; mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ. (*Acclamations.*)

Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé et nous l'avons confessé dans notre langue. (*Longues acclamations.*)

Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut être indifférent au cœur de Pie X pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

Mais il y a plus encore. La Providence a voulu que le groupe principale de cette colonisation française et catholique constituât en Amérique un coin de terre à part où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous apprend être l'état le plus désirable des sociétés. (*Applaudissements.*) Nous

n'avons pas au Canada—qu'on me pardonne de rompre avec les formules de la diplomatie usitées même en des lieux comme celui-ci (*Mouvement*)—nous n'avons pas au Canada l'union de l'Eglise et de l'Etat : ne nous payons pas de mots. Nous avons, dans la province de Québec,—je pourrais dire presque exclusivement dans la province de Québec—la concorde, la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde des lois qui nous permettent de donner à l'Eglise catholique un organisme social et civil qu'elle ne trouve dans aucune autre province du Canada ni dans aucune autre portion de l'Empire britannique. (*Applaudissements.*)

Grâce à ces lois, nos diocèses s'organisent, nos paroisses se fondent. Oh ! la petite paroisse de Québec, échelonnée depuis le golfe de Gaspé jusqu'au lac Témiscamingue, cette petite paroisse dont l'église au clocher joyeux est le centre, et qui faisait dire à l'éloquent évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson : “ O Canadiens-français ! peuple au cœur d'or et aux cloches d'argent ! ” (*Applaudissements.*) ; cette petite paroisse canadienne, où se concentre l'effort du plus humble comme du plus riche des citoyens catholiques, dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par les lois de notre province, c'est l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en Amérique. (*Longues acclamations.*)

Nos lois reconnaissent encore, dans la province de Québec seulement, autant que l'Eglise peut le désirer, la constitution et le libre fonctionnement des communautés religieuses.

Quel a été le résultat de cet état social ? C'est que, débarrassée des soucis matériels, n'étant pas obligée, comme dans le reste du Canada, aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays, de rechercher toutes sortes de moyens artificiels et incertains pour se constituer civilement et socialement, l'Eglise de Québec, en repos du côté légal et matériel, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat, (*Applaudissements*), et cet effort a dépassé bien loin le diocèse de l'archevêque de Saint-Paul. (*Applaudissements.*)

De cette petite province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître (*Mouvement*), sont sortis les trois-quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui est venu puiser au séminaire de Québec ou à Saint-Sulpice la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande république américaine, et le

clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada. (*Longs applaudissements.*)

Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des œuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine—partout où la foi doit s'annoncer, partout où la charité catholique peut s'exercer—pour retracer les fondations de toutes sortes—collèges, couvents, hôpitaux, asiles—filles de ces institutions mères que vous avez visitées ici (*Longs applaudissements*). Faut-il en conclure que les Canadiens-français ont été plus zélés, plus apostoliques que les autres ? Non, mais la Providence a voulu qu'ils soient les apôtres de l'Amérique du Nord. (*Acclamations.*)

Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles ; que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, recueillir les malheureux et faire aimer l'Eglise de Dieu, le pape et les évêques de toutes langues et de toutes races. (*Acclamations prolongées.*)

“ Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée ; vous êtes fatalement destinés à disparaître ; pourquoi vous obstiner dans la lutte ? ” (*Mouvement.*) Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. (*Longues acclamations.*) Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre. (*Ovation.*)

Douze apôtres, méprisés en leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde. (*Applaudissements.*) Je ne dis pas : Laissez les Canadiens-français conquérir l'Amérique. Il ne le demandent pas. Nous vous disons simplement : Laissez-nous notre place au foyer de l'Eglise et faire notre part de travail pour assurer son triomphe. (*Acclamations.*)

Après la mort du Christ, Saint-Pierre voulut un jour marquer la supériorité des hébreux sur les gentils. Saint-Paul, l'apôtre des nations, lui rappela qu'il devait être le père de

toutes les races, de toutes les langues. Le pape le comprit ; et depuis dix-neuf cents ans il n'y a pas eu de pape hébreu, de pape romain, de pape italien, de pape français, mais le Pape, père de toute la grande famille catholique. (*Longues acclamations.*)

Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, apprenons la leçon de la tolérance et de la vraie charité chrétienne. (*Applaudissements.*)

Les peuples de l'antiquité, dans l'attente du salut, montèrent jusqu'au Christ pour en recevoir le mot de la rédemption éternelle. Depuis le Christ, toutes les races et toutes les nations, lavant dans son sang leurs préjugés, doivent s'unir pour constituer son église. Que dans le Christ et dans l'amour commun de l'Eucharistie, toutes les races du Canada, ayant appris à respecter le domaine particulier de chacune, à conserver à chacune les forces d'expansion nationales qui lui sont propres, sachent enfin s'unir étroitement pour la gloire de l'Eglise universelle, pour le triomphe du Christ et de la papauté (*Applaudissements.*) ; et, ajouterai-je en terminant, pour la sécurité de l'Empire britannique, car c'est dans l'unité de foi des catholiques canadiens, des Canadiens-français surtout, que l'Empire britannique trouvera, dans l'avenir comme dans le passé, la garantie la plus certaine de sa puissance au Canada." (*Longue ovation.*)

Ce discours on le conçoit facilement a créé sur les milliers de personnes qui l'ont entendu une impression profonde, L'orateur fut acclamé pendant plusieurs minutes pendant que sur l'estrade il recevait publiquement les félicitations du cardinal-légit. Des prêtres, des laïques, en me racontant cette scène versaient des larmes abondantes.

Le lendemain, Mgr Bourne, dont les paroles avaient probablement dépassé la pensée donnait à un des rédacteurs du "Devoir", de Montréal, les explications suivantes :

"C'est sans doute à cause de la forme condensée en laquelle j'ai traité mon sujet, qu'il s'est élevé quelque malentendu dans l'interprétation de ma pensée. Cependant, si on veut bien lire avec attention ce que j'ai dit, on y verra que chaque mot est choisi et pesé de manière à n'offenser personne. Et quelles que soient les associations d'idées qui ont pu se faire dans l'esprit de mes auditeurs, mes paroles ne comportaient en elles-mêmes qu'un sens acceptable à tous les catholiques.

"Brièvement ma thèse était celle-ci : un problème se pose



devant l'Eglise du Canada en même temps que se présente une occasion précieuse, tous deux surgissant du développement rapide de l'Ouest. Jusqu'ici, la langue du pays a été surtout française et tout entière au service de l'Eglise. Il en est encore ainsi dans l'Est, mais, dans l'Ouest, l'énorme poussée des immigrants constitue une vaste population de langue anglaise. Et cette langue n'est pas au service de l'Eglise mais au contraire, elle a été, depuis trois cents ans une source de désunion en matières religieuses.

“ Laissant les questions locales et politiques à ceux qui ont le droit et les connaissances voulues pour les traiter, et me plaçant au point de vue plus élevé des intérêts de la religion et de l'Eglise en général, ainsi que du bien spirituel du Dominion tout entier j'ai recommandé à la sympathie d'une grande réunion internationale un projet d'union de prières auxquelles prendrait part tout le monde catholique, afin que tous les peuples de langue anglaise puissent bientôt rentrer dans le sein de l'Eglise.

“ Il me semble que nul catholique ne peut trouver à redire au but désiré ou manquer de reconnaître son immense importance. J'ai saisi l'occasion de faire mon appel à Montréal : d'abord parce que le Canada français, à raison de sa foi magnifique et de la situation que la religion y occupe, est plus à même que tout autre pays de promouvoir les intérêts de l'Eglise à cet égard ; et ensuite parce que je savais que le zèle apostolique, légué aux Canadiens-français par leurs ancêtres, est encore vivace dans leur âme.

“ Quant à la langue française, ajoute l'archevêque, je crois que ce serait une calamité si elle devait perdre la moindre parcelle du terrain qu'elle occupe. Mais peut-être serait-ce encore un plus grand malheur qu'il se développât dans le Dominion un peuple immense de langue anglaise, si ce peuple devait être entièrement non-catholique. Un tel peuple se développe à l'heure qu'il est et, d'une manière ou d'un autre, il faut que la foi lui soit prêchée et qu'elle soit maintenue chez lui dans sa propre langue, comme elle est prêchée et devra continuer de l'être parmi vous dans votre propre langue. Les moyens d'arriver à ce but ne me regardent pas, mais sont du ressort de vos autorités ecclésiastiques. Toutefois, à cause de la position que j'occupe, j'ai cru que nul mieux que moi ne pouvait suggérer cette union de prières, étant convaincu d'ailleurs que je ne pouvais mieux m'adresser qu'aux Canadiens-Français pour être d'avance assuré du succès.

“Voici le problème et l'occasion dont j'ai parlé. Ils sont à vous, non pas à moi, et j'espère avoir fait clairement entendre que j'ai offert ce que je pouvais offrir de mieux pour vous aider à résoudre ce problème et à profiter de cette occasion, en suggérant que l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion étendit ses avantages, jusqu'ici réservés à l'Angleterre, au monde entier. Il me semble que ceci est un acte plutôt généreux que blessant. (1)

(1)—TEXTE ANGLAIS.

It is doubtless owing to the condensed form in which I presented my subject, that some misunderstanding has arisen as to my meaning. But if it be carefully read, it will be seen that every word was weighed and chosen so that offence might be given to no one. And my expressions, whatever association of ideas they may have aroused in some of my hearers, do not in themselves convey any other meaning than one to which no Catholic could take exception.

Briefly my thesis was this : there is a problem before the Church in Canada and at the same time a great opportunity, both arising out of the rapid development of the West. Heretofore the language of the country has been mainly French, and entirely on the side of the Church. While this remains the case in the East, the immense influx of immigrants is forming a great English speaking people in the West. And their language is not on the side of the Church, but for 300 years has made for discord in religious matters. Leaving local and political questions to those who have the right and the knowledge to deal with them, and looking at the matter from the higher ground of the interests of religion and the Church at large, as well as of the spiritual welfare of the Dominion as a whole, I invited the sympathy of a great international gathering for a scheme of uniting the whole Catholic world in prayer that the English speaking peoples may speedily return to the bosom of the Church.

I think no Catholic can quarrel with the end desired, or fail to realize its great importance. I seized the occasion of making my appeal in Montreal, first because French Canada with its splendid faith and the position that faith holds, has a greater opportunity than exists elsewhere of furthering the cause of the Church in this respect ; and secondly because I knew that the missionary zeal bequeathed to them by their ancestors still lived in the heart of French Canadians.

As to the French language, added the Archbishop, I think it would be a calamity if it should lose any portion of the position it holds. But it might prove a greater calamity that an immense English speaking people should grow up in the Dominion, if that people should be wholly non-Catholic. Such a people is growing up and the Catholic faith has somehow to be presented to them and maintained among them in their own tongue, as it is and must continue to be presented and maintained among yourselves in your tongue. The details of how that is to be done are in no way my business, but that of your own ecclesiastical authorities. But holding the position I do I thought that from no one could the suggestion of united prayer come with better grace; and I felt and still feel that to no one could such a suggestion be made with greater assurance of success than to French Canadians.

Here you have the problem and the opportunity of which I have spoken. Both are yours not mine, and I hope I have made it clear that I have offered the best help that lay within my power to aid you in dealing with both by my suggestion that the Archconfraternity of Our Lady of Compassion should extend its benefits, hitherto reserved to England, to the whole world. I think I may claim that this is an act of generosity rather than of offence.

## Mgr Fallon et les écoles bilingues dans le diocèse de London, Ontario

*Mon cher Directeur,*

Comme votre REVUE s'est donné la mission de faire connaître les agissements de nos amis les assimilateurs j'ai songé à vous adresser quelques documents qui devront aider à faire sortir Madame Vérité de son puits où certain personnage s'évertue à l'y renfermer à demeure et qui feront ressortir, sans nul doute, les protestations d'amitié et de dévouement aux intérêts des Canadiens-Français faites par Mgr Fallon.

Je commencerai par reproduire le texte même de la déclaration de Mgr Fallon, (Traduction de "La Patrie", de Montréal, 23 septembre 1910.)

London, Ont., 23.—Au sujet de la nouvelle publiée par la presse canadienne et des déclarations de certains hommes publics relativement à son attitude en rapport avec la langue française et les intérêts de la nationalité canadienne-française, Sa Grandeur Monseigneur Fallon a fait la déclaration ci-dessous, pour publication :

"Toute cette agitation, en autant que mon nom s'y trouve mêlé, a commencé par la publication d'une dépêche dans le "Free Press," de Détroit, le 5 juin dernier, alors qu'il y avait à peine cinq semaines écoulées depuis mon élévation au siège épiscopal de London. A sa face même, cet article est une fausseté ; pour des raisons évidentes, on le datait d'Ottawa. En réalité, il a été élaboré à Toronto, par deux messieurs, dont l'un occupe une position dans le service civil d'Ontario ; l'autre fait partie de la rédaction d'un journal du matin, de Toronto.

"Les déclarations de cet article ne sont pas seulement fausses, mais malicieuses, et la fourberie de ceux qui en étaient les auteurs a été mise à jour d'une façon privée, dans le temps.

"Un article également faux et libelleux a paru dans un journal de Toronto, dimanche dernier au matin, et, par une curieuse coïncidence d'idées et de rédaction, on est porté à conclure qu'il provient de la même source que le premier.

"Je n'ai jamais été, dans mes paroles, mes actions, mes intentions ou mes désirs, l'adversaire des intérêts de la nationalité canadienne-française, et je ne serai jamais leur ennemi, quelle que soit l'époque ou le lieu, même si l'on me provoquait. Un certain nombre de canadiens-français vivent dans les limites de mon propre diocèse, et je suis aussi soucieux de leur bien-être, tant spirituel que temporel, que je le suis de tout autre groupement du troupeau confié à mes soins.

"Je n'ai publié ni fait publier, directement ou indirectement verbalement, par écrit ou de toute autre façon, aucun ordre ou mandement ou toute autre expression d'opinion concernant l'enseignement de la langue française

ou de toute autre langue, dans les écoles séparées ou autres du diocèse de London ou de tout autre endroit, Je n'ai pas et je n'ai jamais eu la moindre opposition à l'enseignement du français ou de tout autre langage, conformément aux lois de la province d'Ontario et aux règlements du département provincial de l'éducation.

"Toute cette agitation est donc, en autant que je me trouve concerné, non seulement sans fondement, mais par dessus tout suprêmement injuste."

(Signé) M.-F. FALLON,

Evêque de London, Ont.

J'avouerai qu'en face d'une telle déclaration les documents qui suivent vont paraître bien hardis. C'est à se demander s'ils sont faux, forgés ou l'œuvre de fourbes, comme nous le dit Mgr Fallon, mais non, je les tiens de personnes absolument honnêtes.

Vous verrez par l'entrevue que relate l'hon. W. J. Hanna quelles sont les idées de Mgr Fallon. N'est-ce pas qu'il est triste pour un évêque de perdre de vue les avantages incalculables que la langue française procure aux Canadiens-Français sous le rapport de la foi, des traditions chrétiennes et des aspirations nationales, afin de n'envisager que les avantages bien inférieures, pour les enfants, des intérêts purement temporels—et existent-ils ces intérêts temporels—que peut leur procurer la langue anglaise.

D'ailleurs la langue est une question de droit naturel qu'il n'est permis à personne de toucher et que nous ne devons pas laisser profaner par qui que se soi. De quel droit Mgr Fallon ose-t-il parler d'écoles bilingues ? Est-ce que ça le regarde ? Voyons, secouons notre torpeur et mettons les choses au point ! Et quel a été l'usage constant de l'Eglise depuis les temps apostoliques ? les apôtres eux-mêmes et tous les missionnaires ont-ils jamais songé à faire changer les langues des peuples qu'ils avaient à évangéliser ?

### (Traduction)

Sarnia, 23 mai, 1910.

HON. DR R.-A. PYNE,

Ministre de l'Education,  
Bâtisse de l'Ecole Normale,  
Toronto,

Cher DR PYNE,

Hier après-midi le Père Kennedy (curé de Sarnia) m'a téléphoné pour nous inviter, Madame Hanna et moi, à aller rencontrer Mgr Fallon, évêque de London, qui devait officier ici à l'occasion de sa première visite dans cette partie de son diocèse. Après quelques moments de conversation, l'évêque Fallon exprima le désir de me voir en particulier au sujet d'une affaire d'un grand intérêt pour cette partie de la Province. Ceci convenu, il se mit aussitôt à exposer toute la question de l'enseignement bilingue dans les écoles. Il est difficile de le citer littéralement ; mais je vous donne en substance ses propres paroles.

Il a passé, dit-il, la plus grande partie de sa vie en cette Province, étant né à Kingston, ayant plus tard longtemps séjourné à Ottawa, et, à l'exception de son ministère à Buffalo, demeurant toujours dans la Province et s'intéressant aux affaires ecclésiastiques. Il sent qu'il est en mesure de savoir ce dont il parle ; qu'étant chargé du diocèse de London, où il y a un si grand nombre de Canadiens-Français dans le comté d'Essex, il comprend que la question est d'une grande importance pratique. De fait, quant à lui, il regarde cette question comme supérieure à toutes les autres pour ce qui concerne le bien-être de ses diocésains. Il n'en est pas venu à ces conclusions tout d'un coup ; mais il a résolu, autant que la chose est en son pouvoir, de faire disparaître jusqu'aux traces de l'enseignement bilingue dans les écoles publiques de ce diocèse. L'intérêt des enfants, garçons et filles, demande que l'enseignement bilingue soit désapprouvé et prohibé ; il dit qu'on l'a assuré que, dans certaines parties du comté d'Essex, il y a des enfants allant aujourd'hui aux écoles publiques, incapables de parler anglais, et cela trois générations après que leurs ancêtres sont arrivés dans le comté. Assurément, on ne saurait rien dire de plus pour prouver jusqu'à l'évidence que l'enseignement de l'anglais a été complètement négligé chez les Canadiens-Français de cette région. Nous appartenons à une Province de langue anglaise, habitant un continent parlant l'anglais, où tous les enfants, garçons et filles, en sortant des écoles pour affronter les combats de la vie, doivent être armés d'abord de la langue anglaise, coûte que coûte ; si, de plus, ils sont capables d'ajouter le français ou l'italien ou le polonais ou tout autre langue, fort bien ; mais il est absolument nécessaire que la base de l'éducation soit anglaise.

J'ai fait observer à Sa Grandeur que, selon moi, dans les localités où les Canadiens-Français sont nombreux et parlent le français, on a cru que le maître d'une telle école réussirait davantage, vu qu'il pourrait mieux conduire les enfants de la langue française à la langue anglaise. A cela il répliqua que c'est une erreur ; que, s'il en était ainsi en théorie, cela n'était jamais mis en pratique honnêtement ; que l'argument en faveur de la nécessité du maître français dans les localités françaises était l'argument de l'agitateur clérical ou de l'agitateur politique ; et, secouant son gros bras (1) et son poing vers moi, il dit : "Je m'engage à prendre soin de l'agitateur clérical ; mais pour l'agitateur politique, je ne puis le contrôler, si ce n'est dans la sphère politique avec l'aide des autres."

Il ajouta que le maître français a été imposé à ces parties du pays contrairement aux désirs des parents et aux intérêts des élèves ; que, dans le comté d'Essex, il déclara à ceux qui cherchaient à lui imposer le maître français dans les localités françaises, qu'il serait prêt à prendre le vote des parents canadiens-français eux-mêmes et à les laisser libres d'enregistrer honnêtement leurs propres convictions ; et qu'il serait heureux de s'en tenir au résultat, mais que son offre n'a pas été acceptée.

Il dit encore que le politique et l'agitateur canadien-français ne manquent pas de dire que les Canadiens-français contrôlent 15 ou 17 comtés dans la Province (d'Ontario). Il répliqua que les Canadiens-français n'en contrôlent aucun ; qu'ils ont travaillé depuis dix ans sur des listes falsifiées du recensement ici, comme dans la Province de Québec, et toujours dans un même but ; et que leur unique but est de contrôler et l'Église et l'État ; et que, à moins d'être étouffés, ils domineraient dans les deux ; qu'afin de faire prendre au Gouvernement l'attitude qu'il croyait être celle de la grande majorité de l'Église catholique dans la Province, les évêques s'étaient réunis récemment et avaient formulé des résolutions et que bientôt une députation représentant cette réunion épiscopale se rendrait auprès du Gouvernement et lui soumettrait leurs vues ; qu'ils avaient résolu de mettre cette affaire au rang d'une question qui prime toutes les autres, en autant qu'elle les concerne eux et leurs subordonnés ; que jusqu'à présent

(1) C'est ça, Erin Go Bragh !

ils avaient laissé faire, mais qu'ils avaient perdu beaucoup de terrain par leur silence. (1)

J'ai suggéré encore que je ne pensais pas que le Gouvernement fût disposé à agir d'après les réclamations du congrès en faveur de l'enseignement bilingue. Il me fit observer tout de suite qu'il craignait que mes informations fussent incomplètes. Il dit qu'un inspecteur anglais des écoles du nom de Sullivan, à Windsor, avait été averti, il y a quelque temps, de discontinuer l'inspection de certaines écoles dans le comté d'Essex ; et que, quoiqu'il ne sût pas que son successeur était de fait nommé, on lui a dit qu'un certain Chaney serait probablement nommé à sa place. Je ne suis pas sûr que Chaney est le nom, mais c'est quelque nom terminé en "hanev" ou qui se prononce comme terminé en "hanev". Il dit que Chainey, bien qu'un citoyen infiniment respectable, un homme qu'il a rencontré et qu'il connaît et qu'il était heureux de rencontrer, serait simplement une farce comme inspecteur de ces écoles ; que, dans une visite au comté d'Essex, la semaine dernière, quelques-uns des maîtres de ces écoles que Sullivan avait inspectées et où l'inspecteur bilingue doit succéder à Sullivan, se présentèrent à lui ; ils étaient grandement affligés à la pensée d'un inspecteur français imposant, comme il le ferait certainement, l'enseignement du français, s'il était nommé pour inspecter ces écoles. Alors il ajouta de plus que, bien qu'il ne pût y croire, la rumeur maintenant qu'à Ottawa et dans les environs certains certificats accordés à des instituteurs par la Province de Québec seraient vraisemblablement acceptés comme valides par le Département d'Éducation à Ottawa. De cela, je l'avoue, je ne savais rien.

Toute son attitude n'était pas du tout celle d'un ennemi ; mais il ne faut pas s'y tromper c'est un homme d'un caractère extrêmement énergique, et il a cette question très à cœur, et je ne puis croire qu'une chose, c'est que, quoiqu'il arrive sous ce rapport, il y mettra tout son appui ou s'y opposera dans tout son diocèse. (2)

Il rejette avec mépris l'idée que l'on doit enseigner aux enfants leur langue maternelle en même temps que la langue de l'école. Il paraît convaincu que les enfants qui sont obligés d'apprendre l'anglais et de parler anglais dans leurs cours et leurs jeux, qui n'entendent rien que l'anglais dans les écoles, apprendront la langue en deux ou trois mois ; et que toute autre méthode est contraire à l'intérêt des enfants.

Toute son attitude me laisse libre d'écrire ce mémoire sans manquer au secret, vu qu'il n'y avait rien de personnel ou de confidentiel dans cette discussion ; et il ajouta que, bien qu'il veuille faire tous ses efforts pour atteindre sa fin sans rien brusquer, il était cependant prêt à faire connaître ses vues publiquement dans tout le diocèse, si l'occasion le rendait nécessaire.

Je suppose que vous et Sir James (Whitney, premier ministre d'Ontario), vous serez heureux d'apprendre combien toute cette question lui tient au cœur, et voilà pourquoi j'expédie une copie de cette lettre à Sir James.

Bien à vous.

(Signé) W. J. HANNA.

(1) Sont-ils maltraités et dépouillés, les pôôôvres !

La population catholique du Canada est de 2,230,000. Là dessus il n'y a pas 400,000 catholiques de langue anglaise et sur les 30 diocèses canadiens ils en ont 16. De plus, chaque fois qu'il meure un évêque canadien-français, c'est un des leurs qui le remplace. Ils ont des influences à Rome et les canadiens-français sont endormis.—N. R.

(2) Tout le monde croyait qu'un Délégué Papal avait été nommé pour occuper les évêques de s'occuper de politique. Était-ce seulement contre les évêques canadiens-français ? —N. R.

Enfin, je produis le dernier document qui est plutôt dégoûtant qu'autre chose. Juste ciel jusqu'où le fanatisme stupide peut-il mener ! Je trouve Mgr Fallon, avec un mentalité pareille, plutôt à plaindre qu'à blâmer et je me demande pourquoi on ne l'a pas laissé dans la paisible retraite, à Buffalo, que lui avait choisie feu Mgr Duhamel.

Traduction fidèle du discours de Mgr Fallon à la retraite ecclésiastique, 14 juillet 1910, à Sandwich, Essex.

Je vais continuer cette conférence en finissant ce que j'ai à dire au sujet de l'éducation ; et pour le faire avec plus de force, je vais me servir des Bulles de Pie X me nommant " ad dirigendum in rebus spiritualibus et temporalibus diocesis Londonensis. "

D'abord je vous avertis de n'avoir rien à faire avec les journaux. Mon cœur a trop saigné récemment par suite des articles publiés dans les journaux de Détroit et de Windsor.

C'est moi qui donnerai le ton dans le diocèse et non les *reporters* ni les laïques, ni les prêtres ni même les évêques.

Je conduirai seul le diocèse.

Je suis opposé aux écoles bilingues parce qu'elles ne peuvent donner une éducation appropriée à nos besoins. L'école bilingue ne réussira pas dans la province de Québec et ne réussira pas non plus dans cette province.

Il y a conspiration contre les écoles séparées, et cette conspiration vient d'une source que j'étais loin de soupçonner ; de plus cette conspiration nous conduira à la perte de nos écoles séparées, parce que nos ennemis voyant la division qui existe parmi les catholiques à propos des écoles bilingues, s'en serviront pour nous affaiblir et partant nous enlever nos écoles.

Je n'admets pas en principe que perdre sa langue c'est perdre sa foi. Voyez les Allemands : ils ont conservé leur langue et ont perdu la foi.

Il en est de même des Prussiens et des Anglais.

Les Irlandais ont perdu leur langue, mais, Dieu merci, ont conservé leur foi. (1)

Personne ne peut contester que les Français qui ont conservé leur langue sont sur le bord de l'abîme et sur le point de perdre la foi.

N'enseignez à vos enfants qu'une seule langue, peu importe laquelle, que ce soit le français ou l'anglais.

Le Collège de Sandwich est mon collège diocésain, et comme tel mérite tous mes encouragements. Je vous demande d'encourager ce collège en y envoyant vos enfants ; quant à moi, je choisirai de préférence pour la prêtrise des sujets qui sortiront de cette institution. S'il y a des réformes à faire dans l'enseignement, je serai le premier à y voir.

(Cependant Monseigneur ajoute qu'il exigera des sujets pour la prêtrise la connaissance parfaite des deux langues française et anglaise, bien que ces sujets ne puissent apprendre le français au collège de Sandwich.)

Les Italiens perdent la foi aux Etats-Unis, parce qu'ils sont trop attachés à leur langue ; s'ils abandonnaient l'italien pour l'anglais, ils pourraient être desservis immédiatement. (2)

Quelle bêtise on vient de faire dans ma propre patrie. Pour répondre au bienfait du gouvernement anglais, qui gratifiait les Irlandais d'une université à Dublin, on a créé immédiatement une chaire d'enseignement gaelique.

Si nous voulons conserver la foi, gardons-nous des intrigues des politiciens.

(1) Et les 15,000,000 d'Irlandais qui ont apostasié aux Etats-Unis.—N.R.

(2) Que pensent Son Eminence le Cardinal Merry del Val et Mgr Sbarretti de cette idée d'assimiler les Italiens.—N.R.

Il faut être lâche pour attaquer les gens dans un lieu où ils ne peuvent répondre ; si on m'attaquait de cette manière, je sortirais de l'église. (?)

Voilà, dit Monseigneur, mes principes tout à la fois philosophiques, théologiques et rationnels ; vous êtes libres de les accepter en théorie, mais vous devez les faire observer en pratique, qu'ils vous plaisent ou non.

Ma devise est "Justitia et pax". Il n'y a pas un homme sur terre qui désire la paix plus que moi, et pour l'avoir il faut s'armer pour la guerre, et s'il y a guerre, c'est moi qui serai le vainqueur.

Paroles prononcées dans la même allocution, mais au commencement :

"Je coucherai sur le champ de bataille les agitateurs cléricaux et politiques".

Le lendemain du Congrès Eucharistique j'accompagnais les dignitaires de l'Eglise dans un voyage, sur le bateau "Empress" à Oka. Au cours du voyage M. l'abbé Aylward, curé de la cathédrale de London, a déclaré que les Canadiens-Français d'Ontario en avaient assez d'apprendre *les éléments du français* ; que l'anglais seul était nécessaire. Peu de temps après, son évêque, Mgr Fallon, prononça ces paroles remarquables : "Je ne me laisserai pas conduire par les *mauvais journaux* de la Province de Québec, lesquels depuis longtemps "font la leçon aux évêques". Un de ces messieurs lui demanda "alors : Quels sont donc ces mauvais journaux ?" Mgr Fallon répondit : Ce sont des journaux bien connus, "L'Action Sociale, La Vérité, La Revue Franco-Américaine, La Nouvelle-France, Le Devoir, Le Nationaliste, La Croix. "Je le répète, ce sont des *mauvais journaux*, et si j'étais évêque dans la province de Québec, j'en *interdirais la lecture sous peine d'excommunication*. (1)

Plusieurs évêques et bon nombre de prêtres ont entendu ces déclarations.

Décidément la lutte est engagée, et va-t-on réussir à abolir la langue française dans Ontario ? Sont-ce les descendants des Irlandais qui nous sont arrivés avec le typhus qui seront nos plus ardents ennemis ? Voyons, Canadiens-Français d'Ontario, ne vous en laissez pas imposer par ces faux frères ! N'écoutez pas leurs conseils pervers ! A les entendre, on croirait qu'ils n'ont que votre intérêt en vue. On veut vous convaincre qu'il faut mettre *les éléments du français* de côté, et ainsi vous faire renoncer à vos droits aux écoles bilingues. Vous

1 (1) Après la belle levée de boucliers contre Mgr Fallon, toute la presse canadienne-française y passerait, sans doute. Mais, ce qui surprend, c'est de nous voir sur le même pied que l'Action Sociale fondée et dirigée par un évêque, Mgr Roy. Où allons-nous grands dieux ! Et nous avons vu ces deux évêques, lors de la convention des chevaliers de Colomb, à Québec, en août dernier, se féliciter d'appartenir à la même chevalerie, pendant que l'un d'eux avait dans l'âme des idées d'excommunication contre l'autre ! Y aurait-il des chevaliers *félons* dans la "Colombusterie" ? —N. R.



êtes au delà de 250,000 dans Ontario, et vos écoles bilingues vous viennent du gouvernement provincial, et non pas des évêques de London, du Sault-Ste-Marie ou d'ailleurs. N'allez pas, comme on vous le conseille en certains lieux, mettre des gants blancs et présenter des suppliques à Messieurs les Assimilateurs pour avoir justice ; je vais plus loin : n'allez pas à Rome, n'y allez pas du tout.

Car cette question ne regarde pas Rome, et même là vous ne seriez pas compris. Toutes les bonnes raisons que vous pourriez fournir auraient à passer par la filière du délégué du Canada, et du Secrétaire d'Etat, avant d'atteindre le St. Père. On leur a inoculé une dose tellement forte du virus irlandais-américain, lors de leur passage au Canada, qu'ils commettent et font commettre au nom du St. Père, et cela au détriment de l'élément canadien-français, injustice sur injustice, témoins les nominations des évêques du Sault Sainte-Marie, d'Alexandria, de London, dans la province d'Ontario, de Burlington, Vt., de Portland, Me., de Hartford, Conn., etc., et tout récemment la nomination de l'Archevêque d'Ottawa.

Suivre cette marche serait recommencer tout simplement la sinistre comédie des Ecoles de l'Ouest, avec Fitzpatrick, Mgr Sbarette et le Cardinal Merry del Val, comme premiers rôles.

C'est la vieille histoire que l'on veut faire revivre : Isaac, de son mariage avec Rébecca, eut deux enfants, Esaü et Jacob. Devenu vieux et aveugle il s'attacha particulièrement à son fils Esaü, homme fort velu, habile chasseur, qui lui apportait souvent de la venaison. On sait comment ce fils aîné vendit à Jacob son droit d'aînesse et comment Rébecca, qui oublia qu'elle était sa mère, favorisa, par un artifice indigne—elle couvrit de poil les mains de Jacob—la substitution du second au premier qui reçut avec les bénédictions paternelles, tous les droits de la primogéniture. Et, Esaü se vit condamné à servir Jacob.

Cette histoire n'est pas dans l'Ancien Testament pour rien. Dans votre situation, Canadiens-Français d'Ontario, vous pouvez y voir l'Autorité, la Puissance qui ne sait pas parce qu'elle est renseignée par des fourbes, des envieux et des ambitieux. Mais vous avez l'avantage pour vous. N'allez pas vendre votre droit d'aînesse, et, surtout méfiez-vous des fausses pattes de poil.

**Michel Renouf.**

---

# La Question Acadienne

---

## UN MEMOIRE

---

(Suite)

“Attendu que ces insinuations sont de nature à ralentir la foi des ouailles en détruisant le respect qu'on doit légitimement à l'autorité ecclésiastique, et qu'elles tendent à briser l'harmonie qui doit exister parmi les catholiques :

“En conséquence, cette société a résolu de protester de toutes ses forces contre ces moyens de séduire et tromper les fidèles et les détourner de leur soumission à l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ, représenté par notre Pasteur légitime, l'Evêque du diocèse.

“Nous protestons donc énergiquement contre tout effort à jeter la semence des dissensions parmi les catholiques de cette province, et nous avons rien moins qu'en horreur les semeurs de discorde.

“Nous ajoutons que tout en demeurant fidèles à notre langue et à nos traditions, tout en continuant à lutter courageusement pour garder intact ce précieux dépôt, nous professons généreusement à l'égard de nos frères d'autres nationalités un amour sincèrement catholique.

“Et nous croyons que rien n'est plus opposé aux traditions et aux sentiments Acadiens que cet esprit de rébellion contre l'autorité de l'Eglise aussi bien que cette intolérance des droits d'autrui.”

L'axe de la question, comme on peut voir, est déplacé : c'est maintenant Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Saint-Jean, concernant qui *“certains rapports ou insinuations ont été publiés dans un journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple Acadien.”*

Quels sont *ces certains rapports ou insinuations*? On ne le dit pas. Il eut pourtant été facile de les citer, en les copiant du journal. Quel est ce *journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple acadien*? Nous avons

*l'Évangéline*, le *Moniteur Acadien* et *l'Impartial*, à chacun de qui la définition convient? Lequel est-ce? Pourquoi ne le dit-on pas? Vous êtes bien gêné, M. le curé. Comme journal *réputé catholique*, on pourrait inclure dans la liste le *New Freeman* de Saint-Jean.

Tout ceci était évidemment trop vague, trop imprécis, pour que *l'Assomption* s'engageât dans une voie qui ne commence nulle part et conduit nul ne sait où.

Le R. P. Savage ne formule pas d'acte précis d'accusation : donc il n'en a pas.

Le second grief allégué, et à cause duquel on nous ordonne de condamner un journal quelconque, disons *l'Évangéline*, est que ces articles "*sont de nature à ralentir la foi des ouailles*," etc.

Quelle autorité a la succursale *Latour* de Moncton pour se prononcer sur les questions de théologie pure et de discipline, se substituant à la *Rote* et la *Congrégation de l'Index* de Rome? Depuis quand lui a-t-on remis le gouvernement du troupeau et les clefs? N'y a-t-il pas à Saint-Jean un évêque de qui ces questions ressortissent? N'y a-t-il pas, au surplus, deux censeurs diocésains nommés expressément par Mgr Casey, M. le Grand Vicaire Hébert et M. le curé de Shédiac, pour s'occuper de ces questions?

Quant au reste de la résolution, à savoir : la condamnation des "*semeurs de dissensions parmi les catholiques de cette province*", et de ceux qui vivent de "*l'intolérance des droits d'autrui*", nous étions prêts à y souscrire, mais, pour être conforme à la vérité, en désignant comme tels, non pas *l'Évangéline* et nos autres journaux acadiens qui défendent nos droits, mais le clergé irlandais qui veut nous en priver éternellement.

Donc, le 14 avril de l'année dernière, le Révérend M. Savage se rendit lui-même à la séance de la succursale *Latour*, après avoir pris soin qu'il y eut des chaises—celles qui appartiennent à la salle—et non pas des planches mouillées pour s'asseoir.

Il apportait la résolution que nous venons de lire et la passa au président. Lecture en fut faite par le secrétaire. après quoi le Révérend M. Savage fit son discours. (Nous avions deux sténographes pour le prendre.)

Nous ne le reproduirons pas entier : cela serait peu divertissant et long, avec les nombreuses répétitions qui l'émail-

lent. Nous en donnerons plutôt quelques extraits fidèles, en accord avec le contexte. D'ailleurs, le nom de la deuxième personne de la Très Sainte Trinité y revient trop souvent ; et ce nom infiniment adorable, l'entendre, en dehors de la prière et de la chaire, familièrement, hardiment prononcé, serre toujours péniblement le cœur des Acadiens, nous fait frémir.

De même que la résolution, le discours tâtonne. Personne n'est nommé, pas même l'*Évangéline* ; pas un seul extrait du journal qu'on veut incriminer n'est cité ; aucune accusation formelle n'est portée ; l'acte ou l'article digne de condamnation n'est pas spécifié ; il n'y est pas même fait allusion. C'est à croire qu'on n'en a relevé aucun. Ce sont, dit-il, des coups d'épingles ici et là, *little pin pricks here and there*, des "insinuations," et c'est cela qui détruit l'Église.

L'orateur a des soubresauts : "if you don't want me, s'écrie-t-il subitement à propos de rien, *in the name of God I do not want you*.

Puis, s'apaisant, il console doucement ses ouailles, en leur assurant qu'on en entend encore de bien pires en dehors de Moncton.

Il affirme que l'*Assomption* connaît le nom des deux ou trois auteurs des articles qui ont paru dans "certains journaux," (au pluriel, ce qui montre que l'*Évangéline* n'est pas seule en cause), et qu'elle en porte, par le fait même, la responsabilité, et qu'elle a le devoir, comme société catholique, de s'en laver—*cleaning your skirts*—en adoptant sa résolution. Ceci, il le répète à plusieurs reprises.—"Je ne dis jamais de mal en arrière des gens", s'écrie-t-il, et, surexcité, il se tourne du côté où se trouve M. Henri P. LeBlanc et le désignant :—"Vous connaissez tous un certain monsieur venu ici, il y a quelques années..."

M. Henri P. LeBlanc se levant—"Ces insinuations sont-elles à mon adresse, Père Savage ?

Le Père Savage—"Oh ! je vois que la chaussure va à son pied. Eh bien ! voici un monsieur qui est venu à Moncton, il y a environ trois ans. Inutile que je vous dise comment il y est venu, pourquoi il y est venu, ce qui l'a emmené ici ; mais tout le monde sait que depuis qu'il a mis le pied dans cette paroisse, les bons rapports amicaux d'autrefois ont cessé d'exister. Il s'évertue à détruire l'harmonie, au moyen de ses dons d'éloquence, qu'il dévide à la brasse, du vent chaud. Certains de ceux-ci ne sont que des traîtres, etc., etc."

Il leur répéta encore une fois que le seul moyen de laver leur responsabilité "des insinuations qui ont été faites", c'est d'adopter sa résolution. Il avait affirmé précédemment que l'évêque avait été, en même temps que la religion, percé de "coups d'épingles", et abreuvé "d'insinuations". L'Evêque n'en sera jamais atteint, dit-il avec véhémence, non, dans mille ans; mais poursuivit-il, vaticineur: "vous, vos enfants, et vos enfants à naître."

Puis il termine par ces paroles: "Toute main qui se lèvera contre l'Eglise de J.-C., ou ses évêques, ou ses prêtres, cette main tombera desséchée," et il file à l'anglaise, sans vouloir entendre aucune explication.

M. le curé parti, les *Assomptionnistes*, en personnes bien élevées qu'ils sont tous, s'abstiennent de tout commentaire irrespectueux, reprennent leur séance et, après quelques discours absolument modérés, nomment un comité chargé d'aller lui faire rapport que la Société, pour les raisons déjà alléguées, ne pouvait pas adopter sa résolution. Ils lui réitérent en même temps, la prière qu'il leur soit permis d'aller communier en corps. Pour la deuxième fois, il la leur refuse.

A la séance suivante, l'*Assomption*, au lieu et place de la résolution du Révérend Père Savage, adopta celle qui suit:—

"Attendu que la Succursale Latour No. 14 de la Société l'*Assomption* n'a pas de journal officiel;

"Attendu que notre curé nous a refusé, comme membres de la Société l'*Assomption*, de recevoir, en corps, la sainte communion, ce qui nous prive des privilèges dont jouissent toutes les autres associations catholiques de cette paroisse;

"Attendu que cette manière d'agir semble être motivée par certains soupçons exprimés par notre curé dans un discours prononcé devant les membres de notre société, au cours duquel discours notre curé a porté certaines accusations contre la Société;

"Il est résolu que la succursale Latour No. 14 de la Société l'*Assomption* nie catégoriquement chacune des accusations portées contre elle par notre curé:—à savoir:—

"Que nous nous efforçons de détruire cette harmonie qui doit régner entre tous les vrais Catholiques;

Que nous ne montrons pas le respect dû à notre évêque;

Qu'il ne faut pas dire que les écrits en question ne sont pas de notre affaire;

Que ces écrits ont pris origine dans notre succursale;

*Que nous savons qui ont écrit ces articles ;  
Que ces écrits sont de notre faute ;*"

"Il est de plus résolu que nous demandions à notre curé de nous accorder, comme membres de la Succursale Latour No. 14 de la Société l'*Assomption*, tous les privilèges et avantages dont jouissent les membres des autres sociétés catholiques de la paroisse Saint-Bernard."

Quand une délégation se présenta, respectueusement, pour lui remettre cette résolution, il la reçut avec grossièreté...

Voici ce que l'*Evangéline*, journal publié à Moncton, disait de ce regrettable incident :

#### CHARITÉ OUTRAGÉE

"M. le curé de la paroisse vient de donner réponse aux respectueuses demandes qui lui avaient été faites et qui se résument ainsi :

1.—La Société mutuelle de l'*Assomption*, succursale de notre ville, pourra-t-elle faire la Communion en corps le jour de la fête de l'*Assomption* de la Très Sainte-Vierge ?

2.—Le jour de l'*Assomption* de Marie étant la fête nationale de l'Acadie, la succursale de la mutuelle l'*Assomption* pourra-t-elle se rendre en corps, bannière en tête et les membres portant les insignes de la Sainte-Vierge, aux offices religieux et y occuper une place spéciale, comme cela se fait habituellement ?

La délégation, chargée de demander, avec humilité et très poliment, ces choses qui se sont faites à Moncton et se font dans une grande partie de l'Acadie, fut reçue avec brutalité—ce n'est pas la première fois que ce fait se produit à l'égard des Français. Elle essuya un refus catégorique si la succursale voulait persister à ne point signer certaine Résolution connue en Acadie, en France et ailleurs. La succursale n'a ni le droit ni le pouvoir de signer une telle pièce.

A Moncton, où nous faisons presque tout le peuple catholique, les fêtes françaises, que disons-nous ? les fêtes même de la Ste-Eglise en dehors des dimanches, sont négligées, tandis que celles d'autres langues, profanes ou non, sont religieusement observées. Nous ne savons pas les jours où la messe est d'obligation si la fête est remise.

Quoi qu'il nous en coûte, nous devons faire observer qu'il y a assez d'humiliations subies jusqu'aujourd'hui. Une action énergique, alors que le temps en était opportun, eût épargné ce nouvel outrage à la divine Charité.

Il n'est pas trop tard, peut-être.

Peut-être veut-on pousser à la révolte notre peuple si patient ?—Le calcul semble naturel à quiconque connaît les efforts désespérés de l'assimilateur contre les Acadiens.

*Nous ne nous révolterons pas."*

Le lecteur se rappelle que M. Henri P. LeBlanc fut apostrophé personnellement par le Révérend P. Savage, dans son discours à la succursale Latour, que des paroles chargées d'insinuations malveillantes lui furent adressées en pleine assem-

blée, et que le mot *traître* tomba de la bouche du Pasteur. Rien, là encore, ne fut par lui spécifié, mais M. LeBlanc avait raison de croire que son curé le soupçonnait d'être l'auteur de ces "*pin prickings*" qui détruisent l'Eglise catholique.

Il fit la déclaration suivante sous serment et la lui porta :

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK,  
County of Westmorland.

I, Henri P. LeBlanc, of the City of Moncton, in the County of Westmorland, clerk, do solemnly declare as follows:

That since the month of May, A.D. 1907, I have not written in the *L'Evangeline* nor in any other newspaper or newspapers, any articles commenting more or less His Lordship's character and his conduct, and seeking to represent him as an enemy of all that is acadian.

That as far as careful search will serve me, I have written since May, 1907, only six articles, as follows: two articles on journalism, two in defense of the Sisters of Charity, Saint Bernard school, and two on historical questions, and none of the above articles containing nor being meant to contain anything reflecting directly or indirectly on the Bishop nor the priests of Saint Bernard's Church.

And I make this solemn declaration conscientiously, believing it to be true and knowing it to be of the same force and effect as if

made under oath and by virtue of  
The Canada Evidence Act, 1893.  
Declared before me at the City  
of Moncton, this twenty-fourth  
day of April, A.D. 1909.

HENRI P. LEBLANC.

ANTOINE J. LEGER.

A commissioner for taking affidavits to be read in the Supreme Court  
and a Notary Public in and for the Province of New Brunswick.

[L. S.]

Le lecteur croira peut-être que le Révérend Père Savage fit ce que tout chrétien est tenu de faire, quand il a calomnié son prochain? Il n'en fit absolument rien. Aucune réparation quelconque, ni privée, ni publique ne fut faite; il y eut même de sa part recrudescence d'insinuations et de paroles mauvaises à l'adresse du calomnié.

Quand, ensuite, longtemps après, il toucha de nouveau à la question, du haut de la chaire, il déclara que la *gang*, la *clique*, (*French Acadian* explique qu'il s'agissait de ceux de Moncton) est composée de *Black Hand*: voleurs et assassins. Voilà des paroissiens nantis d'un joli certificat!

Nous nous bornerons, pour cette fois-ci, aux seules questions touchées par *French Acadian*, et ne les relèverons même pas toutes: la question épiscopale, par exemple, et la rengaine

du prêtre irlandais qui n'établit aucune différence entre les Acadiens et les fils de la Verte-Erin, seront remises à une autre occasion, si l'on nous oblige d'y revenir.

Dans cette petite narration, nous nous sommes efforcés, et croyons y avoir réussi, à nous en tenir à la stricte vérité, et à ne soulever, du voile qui recouvre les nudités de Noé, que juste ce qu'il faut pour avertir qui de droit qu'ils ont tout intérêt à ne pas nous forcer, en défense de nos droits, de le faire tomber tout à fait, aux yeux scandalisés des catholiques et des protestants.

Ceci ne s'adresse pas, qu'on nous comprenne bien, au Révérend Père Savage, que nous tenons sincèrement en haute estime personnelle. Il vaut mieux que la besogne qu'on lui fait faire.

Si nous avons rapporté des faits qui ne lui font pas précisément honneur, c'est que ces faits sont publics, et qu'à la guerre, dans la mêlée, il est impossible de mesurer tous ses coups. Pour ne pas être tué soi-même, on tue quelquefois les autres un peu plus qu'on ne voudrait. *In re*, nous avons été sévère, il le fallait; *in modo*, nous croyons avoir été convenable. En tous cas, nous nous sommes efforcés de l'être, malgré toutes les provocations que nous recevons depuis bien trop longtemps.

C'est une guerre véritable que nous fait le clergé irlandais. (Nous ne proférons ici aucune plainte contre les citoyens laïques de cette brave nation, avec lesquels nous nous entendrions très bien, n'était l'exemple de francophobie morbide donné par son clergé.) Nous défendons contre lui notre langue, notre nationalité, et, puisque la perte de la langue et de la nationalité n'enrtaîne que trop souvent, chez nous, celle de la Foi, notre religion elle-même.

Dans une guerre sainte, il n'est pas permis, il est lâche, il est criminel, de se laisser terrasser sans combattre; et combattre c'est blesser son ennemi, voire, le terrasser lui-même. Le blesser, le terrasser, lorsque l'on préférerait mille fois s'asseoir fraternellement à son côté, ou marcher de l'avant avec lui, la main dans la main!

Ce n'est pas notre faute si nous sommes aujourd'hui plongés dans une guerre contre nature,—nous disons contre nature, étant donnée la relation du père spirituel avec ses enfants. Cette guerre, on nous y a forcés, comme le voyageur que l'on attaque en traversant un bois est forcé de se battre



pour défendre son bien, et, si on le lui a pris, et que ce soit un bien inaliénable, pour le recouvrer.

Nous avons fait tout ce que des hommes bien nés, tout ce que des chrétiens peuvent faire, auprès de nos évêques, pour obtenir la reconnaissance de nos droits essentiels dans l'Eglise. On nous a bernés et l'on s'est moqué de nous, croyant que nous courberions éternellement le dos et les laisserions éternellement faire. Ils ont agi de la même façon vis-à-vis de nos prêtres acadiens, pis encore.

Maintenant que la mesure des injustices et des outrages est pleine, et que nous, les laïques, qui en avons assez, commençons à lâcher nos limiers, on dit pour se justifier que nous sommes des démolisseurs de la religion (à coups d'épingles!) des anarchistes et des *Black Hand*. Nous manquons au respect!

Il est beau leur respect à eux!

Après avoir lutté désespérément et perdu la première manche, à Rome, voyez-les disputant aujourd'hui pied à pied, pouce à pouce, avec un acharnement scandaleux, le terrain, non plus pour empêcher la reconnaissance de nos droits à l'épiscopat, puisque ces droits ont été, malgré eux, reconnus; mais pour que le pape n'érige pas, là où il le voudrait, au Nouveau-Brunswick, le diocèse qu'il destine à un évêque acadien.

L'Eglise catholique, bien plus que le Temple de Hérode, est une maison de prière, et voyez à quels usages ils la font servir! C'est plus grave encore, mille fois, que chez leurs protagonistes juifs, ce qu'ils font. Ceux-là trafiquaient de chairs d'animaux, eux de droits sacrés. Les animaux que vendait le clergé d'Israël lui appartenait; les droits que nos Irlandais détiennent ne leur appartiennent pas.

Nous n'avons fait qu'effleurer le dessus de la corbeille, dans ce petit mémoire.

Au revoir, messieurs, si le cœur vous en dit.

---

## Le Catholicisme en Allemagne

---

Cet article est spécialement reproduit pour servir à l'instruction de Mgr Fallon qui a fait l'audacieuse déclaration, dans son sermon, à la basilique de Québec, en août 1910, à l'occasion de la Convention de ses chers " Croisés du XXe siècle " les Chevaliers de Colomb, QUE DANS LES PAYS SAXONS COMME L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE, LES ENFANTS DE NOS JOURS NE VIVRAIENT PAS ASSEZ VIEUX POUR Y CONSTATER UN PROGRÈS CATHOLIQUE APPRÉCIABLE.

Nous savons tous que l'Eglise catholique est morte Il ne s'agit plus que de l'enterrer. La fosse est prête depuis des siècles, depuis le temps où Dioclétien faisait frapper une médaille avec cette inscription "Le nom chrétien détruit", et depuis le temps où Julien l'Apostat "préparait le cercueil du Galiléen". L'Eglise est morte, cela est clair. Après les Dioclétien et les Julien, les francs-maçons de tous pays l'affirment et l'impriment une fois au moins chaque semaine.

Seulement, il y a là un mystère, un prodige. Ce cadavre, impossible de s'en défaire. Depuis deux mille ans, l'enterrement est toujours renvoyé à demain. . .

Jamais on n'a tant parlé des choses de foi et tout le monde est aujourd'hui un peu théologien. Théâtre, romans, journaux, réunions publiques, salons et salle à manger, où donc n'est-il pas question des évêques, du Saint-Père, du catéchisme, de la Trinité ou des Encycliques?

Est-ce qu'on parle tant des morts?

Il y a d'ailleurs un bon moyen de s'assurer que l'Eglise est vivante, c'est de la regarder à l'œuvre, dans les efforts qu'elle fait partout pour vaincre l'erreur et le mal. Pour cela nous allons courir le monde, et nous verrons peut-être de beaux spectacles. Lorsqu'en 1798, pour couronner les innombrables sacrilèges de la Révolution, on proclama la *République romaine*, on vit se dresser une statue à la liberté qui foula la tiare à ses pieds. On pouvait croire tout fini, cette fois, et pour tout de bon les fossoyeurs prenaient leur pelle. . . Voilà cent dix ans de passés et la tiare est toujours sur la tête des pontifes romains. Qu'est-ce que l'Eglise a fait pendant ces cent dix ans?

Nous allons interroger les pays où elle a travaillé le plus rudement, en commençant par notre plus proche voisine, l'Allemagne. Ce qui s'y est passé a pour nous un intérêt exceptionnel.

Songez bien que nous sommes là en pleine terre protestante, dans la patrie de Luther. Là, depuis la Réforme, d'innombrables docteurs avaient tâté le pouls de l'Eglise, hoché la tête, et annoncé qu'elle passerait avant l'hiver. Au moment de la Révolution et après trois siècles de diagnostics malchanceux, les docteurs étaient plus sûrs que jamais. Un fameux auteur protestant, Herder, écrivait : "l'Eglise de Rome ne ressemble plus qu'à une vieille ruine, où ne peut entrer désormais aucune vie nouvelle..." Un autre, Novalis, disait la même chose en 1799 : "La forme contingente du catholicisme est à peu près anéantie. L'antique papauté gît dans la tombe, et Rome est, pour la seconde fois, devenue une ruine". Un historien de l'époque, Spittler, faisait d'autres prophéties. A la fin d'une série de leçons sur l'histoire des papes, il affirmait que, bientôt, l'Eglise ne serait plus romaine, et que le latin et le célibat des prêtres disparaîtraient.

C'est toujours très amusant de lire les prophéties manquées, mais celles-là surtout ; inspirées de la haine, on en savoure bien, cent ans après, la ridicule sottise. Les prophéties de la *Lanterne* auront le même genre de saveur, dans cent ans, pour nos petits-neveux.

Le plus curieux, c'est que des gens comme Novalis et Spittler pouvaient sembler avoir raison. Le catholicisme allemand était atteint d'une maladie qui ressemble à l'appendicite, c'est-à-dire très vieille avec un nom jeune, le *modernisme*. Et puis, en 1803, il se produisit un événement terrible, connu sous le nom de *Recés*, et qui fut un peu pour l'Eglise d'Allemagne ce que la séparation vient d'être pour celle de France. Par cet acte, le clergé perdait la souveraineté d'un territoire peuplé d'au moins trois millions d'hommes, et un revenu qui dépassait 21 millions de florins. En cette terre luthérienne où la puissance temporelle était, pour les catholiques, la principale garantie d'indépendance, la ruine de cette puissance paraissait devoir entraîner bientôt l'écroulement de toute autorité spirituelle. Les ennemis, libre-penseurs et protestants, y comptaient bien, et battirent des mains. Seulement, comme aujourd'hui, ces pauvres

gens voyaient de près, mais pas de loin. Il se passa bien des choses qu'on avait prévues, mais il en devait venir d'autres qu'on n'attendait pas. Comme toujours, la persécution fut le levain de la foi. Pendant vingt ans, trente ans et plus, ce fut entre l'Eglise et les différents états une guerre qui rappelle par mille détails les infamies de notre République maçonne : couvents fermés, biens confisqués, et jusqu'à cette suprême vilénie, que nous connaissons bien : la mainmise de l'Etat sur les fondations pieuses. Briand n'est pas un inventeur.

Je ne compte pas les tracasseries sans nombre. On vit l'Etat intervenir pour diminuer la pompe des cérémonies, et prétendre même réformer la liturgie. On le vit restreindre à coups de décrets, le nombre des jours de fêtes, et interdire les processions. Inutile de faire le tableau. Relisez vos journaux français depuis 1900, et vous saurez tout ce que l'Eglise d'Allemagne, dépouillée en 1803, eut à supporter d'avaries et de violences de la part des Etats, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Eh bien ! disons-le très haut, parce qu'il y a là pour nous, à l'heure présente, un enseignement précieux, c'est de ces cinquante années d'oppression qu'est sortie la grandeur de l'Eglise allemande contemporaine. De ce tronc que l'on croyait pourri, on vit jaillir des branches qui couvrent maintenant toute l'Allemagne. Des personnages éminents, des artistes comme Overbeck, des philosophes comme Molier, des hommes d'Etat comme Platner, des princes comme Frédéric de Hesse-Darmstadt ou Adolphe de Mecklembourg-Schwerin, séduits par la beauté du catholicisme, se mirent à abjurer, en grand nombre, leur religion protestante. Et en même temps les foules révélaient leur foi par des manifestations comme on n'en avait pas vu depuis des siècles. Qui aurait osé dire que l'Eglise était une ruine, lorsqu'en 1844, onze cent mille pèlerins catholiques vinrent de tous les points de l'Allemagne en pèlerinage à la Sainte Tunique de Trèves ? Les esprits forts n'avaient plus qu'une ressource, se moquer. Et on les aurait bien étonnés si on leur avait dit que ce n'était là qu'un commencement.

Après quarante-cinq ans de persécutions, fortifiés, aguerris, sûrs de leurs troupes, les évêques allemands eurent le courage, en 1848, de se réunir à Wurtzbourg et d'y proclamer solennellement les revendications de leurs droits. Ils pro-

testèrent contre les empiètements du pouvoir civil et réclamèrent la liberté de communiquer avec le pape. Cette fois, il fallut bien les écouter. Deux ans après, la Prusse acceptait la plupart de ces revendications, et, en 1855, l'Autriche signait un Concordat où tous les droits essentiels de l'Eglise étaient solennellement garantis.

Tout semblait fini là, et l'Eglise allemande pouvait se croire arrivée au terme de ses épreuves. Pourtant les plus graves allaient venir, et celles-là bien inattendues. Au bout d'une vingtaine d'années de paix, la guerre de 1870 remettait tout en question. La victoire était une victoire protestante, et en 1871, c'était un empire protestant qui se fondait. Dès le lendemain du traité de Francfort, Bismarck préparait la lutte contre l'Eglise, et dès les élections de mars 1871 un grand parti, le *Centre*, se constituait pour la défense des intérêts catholiques menacés. Le duel promettait d'être formidable. Le résultat n'en était-il pas certain? Toute l'Allemagne protestante jetée par le chancelier de fer sur l'Eglise à peine remise d'un demi-siècle de persécution, n'était-ce pas l'écrasement fatal, la mort, cette fois?

A ce moment, tous les maux semblèrent fondre ensemble sur l'Eglise d'Allemagne. Profitant des circonstances, comme toujours, un certain nombre de catholiques suspects tentèrent une sorte de schisme, et en 1873 ils allèrent même jusqu'à nommer un évêque spécial. Mais surtout le grand danger, ce fut cette guerre acharnée entre l'Etat et l'Eglise, restée fameuse sous le nom de *Kulturkampf*. Le chancelier Bismarck pensa mener les consciences comme les soldats, à coups de botte. Armé du prestige immense de sa gloire et de toutes les forces d'un empire neuf il se lança gaillardement dans les grandes mesures, sûr de vaincre, avec une brutalité inouïe. D'abord on supprima la direction catholique au ministère des cultes; puis l'Etat s'empara de toutes les écoles catholiques. En 1872, les Jésuites furent chassés de l'Empire, puis les Lazaristes, les Rédemptoristes, les prêtres du Saint-Esprit, les dames du Sacré-Cœur, tous comme affiliés aux Jésuites.

L'année 1873 peut être appelée l'année terrible du catholicisme allemand. Au moment même où les faux catholiques trahissaient sur le champ de bataille, comme des Saxons, en nommant un évêque schismatique, le chancelier, enhardi, ivre de haine, lançait les célèbres *Lois de Mai*, qui mettaient

aux mains de l'Etat toute l'administration ecclésiastique. C'était le coup de grâce. Tout était perdu...

Non, voilà le miracle, tout fut sauvé.

Et comment?

Il y eut là, après ces *Lois de mai*, quatre ou cinq années d'une lutte héroïque, qui semblait folle, et d'où sortit le salut. Tout le clergé allemand, appuyé par la masse compacte des fidèles, n'hésita pas et joua les chances suprêmes en refusant d'accepter les lois scélérates. Amendes, destitutions, rien n'y fit. Les évêques allaient en prison, et les prêtres les y suivaient. Devant ces résistances, le chancelier crut que la police suffisait; c'est l'illusion de tous les gouvernements. Il en vint, en 1875, à supprimer en bloc tous les traitements ecclésiastiques. Mais la foi meurt-elle de faim? Il en vint à condamner les réfractaires à l'exil et à mettre en interdit religieux les catholiques de l'empire. Rien n'y fit encore. Et le chancelier, qui était de fer, se brisa. Il se brisa contre l'incomparable ténacité des victimes, sous la conduite d'un Windthorst, et contre l'habile sagesse du pape Léon XIII. Et après l'effroyable et insolent assaut, ce fut la débâcle. Au bout de six ans de cruauté impuissante, le ministre Falk, l'irrésistible Falk, auteur des lois de mai, qui avait dirigé le combat contre l'Eglise, était obligé, en 1879, de quitter le ministère en s'avouant vaincu.

Depuis ce temps, ce fut pour le catholicisme, après les jours d'épreuve, toute une suite de triomphes qui se continuent sous nos yeux. Ce grand parti de l'Eglise, honni et réduit à rien, Bismark dut s'abaisser à en mendier l'alliance, et, à force de concessions, il acheta le concours du Centre qui devint ainsi l'arbitre politique de l'empire.

De 1881 à 1887, la plupart des dispositions des Lois de mai disparurent les unes après les autres. Les diocèses furent réorganisés, les ordres religieux rentrèrent. En 1892, les traitements supprimés ont été restitués. Il n'y a pas plus de six ans, en 1904, que disparaissait un des derniers débris du *Kulturkampf*, de cette machine de guerre qui devait tout fracasser: le gouvernement faisait abroger l'article qui fermait aux Jésuites le territoire de l'Allemagne.

Il y a là-bas un dicton que l'on entend tous les jours: *Katholisch ist Trumpf*, ce qui veut dire: le catholique, c'est l'atout. Cette union des catholiques, que rêvent et qu'appellent les honnêtes gens de chez nous, elle est une réalité

bien vivante dans ce parti du Centre où se coudoient des hommes de toutes les conditions et de toutes les classes, depuis le grand propriétaire de Silésie jusqu'au petit industriel de la vallée du Rhin. Après avoir été, jusqu'en 1881, un parti de défensive et d'opposition irréductible, il s'est mis peu à peu, une fois vainqueur, à coopérer aux affaires publiques et son rôle est devenu très actif à partir de 1890. Depuis 1898 jusqu'aux dernières élections, le président du Reichstag a été un membre du Centre. Et voilà donc le plus haut personnage de la Chambre des députés choisi, dans un pays en majorité protestant, parmi ces catholiques qui ne semblaient bons, hier, qu'à l'exil et à la prison. Ce seul fait en dit assez long.

Personne ne songe à nier que le Centre ait joué un rôle de premier ordre dans l'activité législative de l'Allemagne depuis vingt-cinq ans, code civil, traités de commerce, mais surtout ces lois sociales dont l'empire est fier avec raison, et qui ont servi de modèle aux autres nations, telles que la retraite aux vieillards et invalides, ou encore les assurances ouvrières en cas de maladie et d'accident.

Car c'est peut-être la chose la plus remarquable à noter en tout ceci : nulle part l'Eglise n'a montré mieux qu'en Allemagne sa sollicitude naturelle pour le peuple. Tous les historiens sont d'accord là-dessus. Ainsi, un écrivain catholique de chez nous, très au courant de ces questions, M. Goyau, affirme et démontre qu'une des grandes causes du triomphe final de l'Eglise allemande, ce fut l'action sociale des évêques, qui n'ont pas cessé, au cours du siècle et dans leurs pires détresses, de protéger les intérêts matériels du peuple : "L'homme du petit métier, dit-il, le petit paysan, tels furent les vrais auxiliaires de cette Eglise qui ressuscitait." Et de son côté, un écrivain protestant était obligé de le reconnaître : "Le catholicisme allemand est aujourd'hui essentiellement un parti populaire admirablement organisé, encadré et discipliné." Organisé, certes il l'est. Confréries, corporations se sont multipliées depuis cinquante ans, et sont innombrables. En 1906, on estimait que les Associations ouvrières évangéliques comptaient 80,000 membres, et que les Associations catholiques en comptaient davantage, près de 81,000 ! Je ne parle pas de la formidable ligue *Volksverein*, qui groupe plus de 610,000 hommes.

Pour se faire une idée de cette merveilleuse organisation des

catholiques allemands, il faudrait assister à un de ces congrès périodiques qui sont comme leurs Etats généraux et où ils fortifient encore davantage leur puissante union. Au congrès qui s'ouvrit à Dusseldorf, le 16 août 1908, 60,000 délégués officiels étaient présents. Et dans l'après-midi, devant le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, entouré de cinq évêques, vingt prélats et trente députés, on vit défiler les délégués des associations et fédérations ouvrières : ils étaient entraînés par 200 musiques, sur 12 hommes de front, et le défilé dura deux heures ! Dans le nombre, on remarquait 3,000 mineurs des bassins du Rhin, et 2.000 ouvriers des usines d'Essen.

Un voyageur, M. J. Huret, très tiède en religion, assistait. il y a deux ou trois ans, en passant à Cologne, à la fête des Rameaux, et voici ce qu'il en disait : "Après l'office, au son des cloches, toute la population amassée dans l'église sortit en rang, accompagnée du clergé avec bannières et insignes. Les hommes et les femmes chantaient, puis à haute voix récitèrent des prières... Des milliers de processionnistes défilèrent ainsi, et cela dura longtemps, et toujours les prières récitées tout haut, en chœur, et toujours les chants religieux. *Aucune différence avec la Bretagne pour la discipline et la ferveur.*"

On comprend maintenant qu'un peuple animé d'une foi pareille ait été capable des choses héroïques que nous avons vues. Le chancelier Bismarck n'avait pas pressenti cela, Il savait bien ce que c'était qu'un canon, un policier ou une dépêche truquée, il ne savait pas ce que c'était que l'âme catholique. Et toutes ses folies ont fait qu'il y a aujourd'hui vingt-deux millions de catholiques allemands, trempés, indomptables, et qui ne craignent plus la force brutale.

Et l'on comprend aussi une autre chose, c'est que cette foi intense, après avoir vaincu la tyrannie au dedans, aspiré aujourd'hui à triompher au dehors. Les missionnaires allemands multiplient leurs efforts dans toutes les parties du monde ; et eux, leur gouvernement les soutient. Au Congrès de Dusseldorf, en 1908, M. Ernstberger prononçait ces tristes paroles : "Créons des écoles catholiques dans tous les pays de l'univers. C'est nous qui recueillerons l'héritage des missions françaises abandonnées par leur gouvernement."

Guillaume II est allé trois fois à Rome. Le chancelier, il y a deux mois, faisait une visite respectueuse au Saint-Père.



L'Empereur élève à Jérusalem des églises catholiques. Nous savons ce que cela veut dire. Le gouvernement d'Allemagne, dans les tentatives qu'il a faites pour écraser le catholicisme, s'est aperçu à ses dépens qu'il avait en face de lui une force. Et cette force, ne l'ayant pas brisée, il veut l'employer à la grandeur de l'Empire. Après les brutales insolences, la coquetterie et les gentilleses : voilà le changement inouï, comme Dieu seul en fait. L'Allemagne protestante qui naguère, dans l'orgueil de ses victoires, voulait écraser l'Eglise, est en train de devenir l'instrument de sa grandeur !

Il faut ajouter d'ailleurs que l'Eglise allemande ne jouit pas encore d'une liberté complète, et qu'il lui reste à faire quelque chose sur ce point. Il subsiste toujours de vieux décrets intolérants que le luthéranisme cherche à conserver. Ainsi, en Brunswick, on n'a pas abrogé une loi barbare qui ne permet aux prêtres catholiques d'administrer les sacrements qu'avec l'autorisation du gouvernement. Il se promettait encore des faits d'un autre âge tel que celui dont on pouvait lire le récit il y a quelques semaines : le 29 janvier dernier, le curé de Heiningen, en Prusse, demanda l'autorisation d'administrer les sacrements à un de ses paroissiens, âgé de quatre-vingt-sept ans, qui était allé résider dans le district voisin de Seinstedt, en Brunswick. L'autorisation fut refusée. Le Centre lutte avec raison pour l'abolition de tels abus, et depuis plusieurs mois il a déposé une proposition de loi dans ce sens. Nul doute qu'il triomphe.

Il se prépare, pour le mois d'août, un *Katholikentag* un de ces grands congrès dont je parlais plus haut. Il aura lieu à Augsbourg. Les autorités aménagent en ce moment un immense hall dans le parc municipal, et elles ont voté un crédit de 20,000 marcks pour contribuer à la construction d'une annexe qui coûtera 48,000 marcks.

Augsbourg ? Où sommes-nous ? Là, il y a près de 400 ans, les premiers luthériens rédigeaient les articles de leur credo hérétique. Et après 400 ans de protestantisme, après Voltaire, après la Révolution, après Bismarck, les fanfares catholiques vont claironner demain dans les rues de la vieille ville luthérienne, au milieu des interminables défilés des ouvriers et des bourgeois allemands...

Que diraient nos prophètes d'il y a cent ans, nos Herder et nos Novalis, s'ils se trouvaient par hasard, en août, sur les trottoirs d'Augsbourg ? et que penseraient-ils en regardant

passer la forêt des bannières balancées dans le vent des cantiques, eux qui avaient affirmé que l'Eglise de Rome n'était qu'une "ruine"?

**Henri Dartevél.**

---

## Jurisprudence des tribunaux canadiens

---

### EN MATIÈRE D'ABONNEMENT AUX JOURNAUX

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

---

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### L'hon. M. Gouin au Congrès Eucharistique

Nous nous faisons un devoir de reproduire le discours prononcé par M. Gouin au banquet offert au représentant du Pape par le gouvernement de la province de Québec.

L'hommage officiel du Canada français au Pape ne pouvait trouver une expression plus digne et mieux sentie que ce discours du Premier Ministre de notre province.

Eminences,

Excellences,

Messeigneurs,

Messieurs,

Avant de nous séparer, j'ai un devoir bien doux à remplir : celui de dire à Son Eminence le Cardinal Vannutelli, au nom de mes concitoyens catholiques de la province de Québec, la vénération que nous avons tous pour le chef de la plus grande communauté de chrétiens qui existe sur terre, pour ce pontife qui possède dans les respects du monde une royauté inviolable qu'aucune puissance ne pourra jamais lui ravir, pour ce pilote que Jésus-Christ lui-même a mis sur une barque qui a connu toutes les tempêtes, mais jamais le naufrage, pour cet auguste vieillard qui porte le poids de son noble travail avec la vigueur et toute la vaillance de la jeunesse.

Pour nous prouver sa paternelle affection, Sa Sainteté Pie X a voulu se faire représenter par un des princes les plus distingués de la cour pontificale à cette fête qui fera le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire religieuse non-seulement du Canada, mais de toute l'Amérique. Eminence, nous vous prions, à Votre retour dans la ville éternelle, d'exprimer à Sa Sainteté toute notre sincère et filiale reconnaissance.

Vous lui direz que vous avez trouvé dans cette province de Québec des milliers et des milliers de croyants dociles à son en-

seignement, respectueux pour son ministère, dévots à son autorité.

Ces croyants—et j'en suis—savent qu'il est sur cette terre une colline auguste qui, comme le Sinaï, lance des éclairs et que ces éclairs illuminent la marche de la civilisation depuis dix-neuf cents ans.

Ils savent que sur cette colline, qu'on appelle le Vatican, règne un roi qu'on a pu dépouiller de ses États, mais non de ses vertus et de sa majesté, que tous les chemins qui mènent à la demeure de ce souverain ne désemplissent jamais et que les peuples accourent de tous les pays pour lui apporter leurs présents avec leur respect.

Ils savent que ce roi est le représentant de Jésus-Christ sur la terre qu'il est de la grande dynastie des papes ; de cette dynastie chez qui semble se réaliser cette merveille dont parle quelque part le poète latin : quand il en tombe un rameau d'or, il en fleurit toujours un autre et qui est d'or aussi ; de cette dynastie que l'on pourrait comparer aux phares qui éclairent notre grand fleuve, lesquels résistent à toutes les tempêtes et dont la lumière ne s'éteint pas ; de cette dynastie qui, depuis dix-neuf siècles, force tout homme sincère à l'admirer, parce qu'elle n'a qu'un objectif : les âmes, qu'un but : l'enseignement, la purification, l'ennoblissement et la transfiguration de la race humaine.

Ils savent, avec l'historien protestant Macaulay, que la papauté est pleine de vie et de jeunesse vigoureuse ; qu'elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui ; qu'elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Mecque ; et qu'elle pourra être grande encore et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul.

Ces vérités, nous les croyons avec les docteurs et les conciles, avec l'histoire et la tradition, avec la science et la vertu, avec les martyrs et les saints, avec les Sully, les Pitt, les Guizot, les trois hommes d'État les plus remarquables peut-être que le protestantisme ait produits ; ces vérités, nous les croyons avec la foule des pauvres, des simples, des humbles femmes, des pieux pèlerins qui, depuis plus de dix-neuf cents ans,

vont baiser la sandale du divin Pêcheur et qui se relèvent en disant : Très Saint-Père.

Ce titre de *Père*, nous aimons à le donner au chef de la catholicité ; en le prononçant, nous sentons ce que l'affection a de plus tendre, s'unir en nous à ce que le respect a de plus profond.

On nous accuse parfois d'obéir, en la personne du Pape, à un chef étranger. Etranger ! peut-il l'être pour quelqu'un celui qui est bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir recueillies au Calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité et la vraie fraternité ? Nous reconnaissons l'état libre et indépendant dans les choses temporelles ; mais dans les choses spirituelles nous admettons que le Pape a le monde pour royaume, qu'il est le père de la catholicité toute entière ; et comme nous sommes ses enfants, c'est notre droit autant que notre devoir de dresser autour de sa tête une couronne faite de confiance, d'amour et de prière.

Eminence, voilà nos croyances et elles sont vives, voilà nos sentiments et ils sont profonds. Vous voudrez bien les exprimer au Saint-Père, et vous lui ajouterez que ses enfants de la province de Québec demandent à Dieu tous les jours de le conserver longtemps encore à leur affection, à leur respect, à leur vénération.

Que la vieillesse soit pour lui l'épanouissement suprême de ses nobles facultés ; que les ressources de sa belle âme grandissent et se déploient à mesure qu'il se rapprochera du ciel qui l'attend.

Tels sont les vœux qui sortent de nos cœurs ; et s'il suffit à des vœux d'être sincères pour être exaucés, Pie X vivra longtemps, il sera heureux ce grand Pape qui dans l'histoire portera le nom de Pape de l'Eucharistie.

Eminences, Excellences, Messieurs, je vous demande de lever vos verres à Sa Sainteté Pie X.

### Un bref du Pape à la " Church Extension Society "

Le dernier numéro d'" Extension ", organe de la " Catholic Church Extension " de Chicago nous apporte un document de première importance. C'est un bref de Sa Sainteté Pie X à l'archevêque de Chicago louant d'une façon spéciale et recommandant à la bonne volonté des catholiques américains l'œuvre de la " Catholic Church Extension Society " de Chicago.

" Nous nous rappelons avec plaisir, dit le Saint-Père, que

dès les commencements nous avons été le patron de cette Société que nous avons appuyée de faveurs spirituelles. Les bénédictions du Très Haut invoqué pour elle ont été la source fertile de fruits abondants. Ceci est prouvé par les nombreux travaux accomplis par la Société, savoir : la construction de plus de cent églises et chapelles dans les districts les plus déserts ; l'établissement d'écoles catholiques à Porto Rico et dans les Iles Philippines ; la distribution d'innombrables brochures sur des sujets de foi et de morale parmi les fidèles des Etats-Unis ; la création de fonds pour l'éducation des jeunes prêtres pour les missions ; la distribution gratuite d'une grande quantité de fourniture d'église et d'articles nécessaires au culte divin ; l'assistance financière donnée par divers moyens aux prêtres des missions, et, dernièrement, la construction d'un char-chapelle qui a été d'une très grande utilité pour porter les consolations de la religion aux fidèles perdus dans les régions les plus reculées de votre vaste pays."

Après cette énumération des œuvres de la Société le bref rappelle les nombreux espoirs de progrès et de développement exposés par les directeurs et ajoute :

"Ce développement sera d'autant plus rapide et salutaire que vous vous attacherez plus étroitement au but de votre Société, c'est-à-dire, que vous appliquerez votre zèle simplement et exclusivement au bien de vos concitoyens qui vivent dans les limites de votre nation. L'observation religieuse de cette règle, votre but, voilà ce que Nous vous recommandons expressément et ce que Nous vous commandons pour les raisons suivantes. que de la sorte non-seulement Nous puissions assurer le bien de vos citoyens, mais aussi afin que votre zèle actif ne puisse jamais créer de difficulté ni commettre d'offense, mais, au contraire, qu'elle progresse et se développe sans interruptions en parfaite harmonie avec deux entreprises universelles—celles de la " Propagation de la Foi " et de " La Sainte Enfance "—qui ont fourni à l'Eglise dans l'accomplissement de sa mission divine les secours les plus précieux " (1).

Ce dernier passage est surtout important à retenir. Il n'y a pas très longtemps qu'une incursion des chefs de l'Extension de Chicago dans un diocèse canadien inspira des craintes sérieuses à nombres de catholiques soucieux des

---

(1) Est-ce bien obéir aux ordres de Sa Sainteté que cette exposition que l'on fait du char-chapelle dans les villes du Canada, là où il n'est d'aucune utilité et où il n'a pas le droit d'être ? Et le tam-tam sur la grosse caisse avec quoi voulez-vous qu'on le fasse ?—N. R.

intérêts de l'Eglise au Canada. Il en fut même question parmi les Pères du Concile Plénier de Québec. On se faisait difficilement à l'idée de l'intervention d'une institution américaine dans nos affaires Canadiennes. Bien plus, un moment l'hospitalité très large donnée par l'organe de la Société de Chicago aux écrivains extensionnistes de Toronto ramenés dans le ton par Mgr McEvay semblait annoncer un état de choses gros des plus graves inconvénients. Le bref du Pape, en louant ce qu'il fallait louer, a proprement remis les choses au point. Nous sommes les premiers à vous en féliciter.

### Les Irlandais au Congrès Eucharistique

L'« Indépendant » (Fall River, Mass.) signale avec humeur ce qu'il appelle « un incident incroyable », l'ovation qui aurait été faite pendant dix minutes à Mgr Ireland par 20,000 Canadiens-Français dans l'église Notre-Dame de Montréal. Les journaux avaient déjà rapporté qu'une ovation du même genre avait été faite ; à peu près au même endroit, et pendant les mêmes fêtes à l'archevêque de Boston, Mgr O'Connell. Mais peu importe. Lisons l'« Indépendant ».

« Une dépêche de Montréal dit qu'hier soir, en l'église française de Notre-Dame, Mgr John Ireland, archevêque de St-Paul (Minnesota), fut acclamé par les vingt mille personnes présentes, que le cardinal Vannutelli se montra très impressionné de la popularité du distingué prélat, et qu'il en manifesta sa grande satisfaction aux personnages qui l'entouraient.

« Et la dépêche ajoute : « Cela fait bien augurer pour l'avenir. »

« Elle ne dit pas si ces paroles furent prononcées par le cardinal Vannutelli, ou si elles sont simplement l'opinion du correspondant de la Presse-Associée.

« Elles sont tout de même significatives.

« Ce qui nous y frappe particulièrement, c'est l'ovation de dix minutes faite par des Canadiens-Français (?) à Mgr Ireland, qui passe pourtant pour l'un des plus redoutables assimilateurs à outrance qu'il y ait aux Etats-Unis.

« Vingt-mille Canadiens-Français auraient salué par de vigoureux applaudissements, et pendant dix minutes, l'entrée de Mgr Ireland dans l'église Notre-Dame ?

« Nous n'en croyons rien.

« Ces prétendus 20,000 Canadiens-Français devaient avoir le « brogue » plus ou moins prononcé des enfants de la Verte Erin.

« Après avoir élu le Dr Guerin maire de Montréal, les Canadiens-Français auraient fait pour un archevêque irlandais assimilateur ce qu'ils n'ont jamais osé faire pour un prélat de leur propre race ?

« Allons donc !

« Et pourtant, c'est bien l'honorable Charles Murphy, un autre fils de la verte Erin, qui a souhaité la bienvenue au cardinal Vannutelli dans le Dominion !

“ Et c'est “ Son Honneur ” le maire Guerin (prononcez “Gerrin”) qui fait au représentant du Pape et aux personnages de sa suite les honneurs de la métropole du Canada !

“ Comme tout a été bien calculé par “ ces messieurs ” pour frapper un grand coup pendant le Congrès Eucharistique !

“ Après ce qui s'est passé sous ses yeux à Québec et à Montréal, le légat du Pape doit être pénétré de la très grande importance de l'élément hibernien au Canada, et la nomination d'un Irlandais au siège archiépiscopal d'Ottawa n'aurait plus rien d'étonnant.

“ O “ mouton national ”, jusques à quand te laisseras-tu tondre bénévolement ? ”

Tout ceci est d'une belle indignation ! Mais, vraiment, l'incident valait-il la peine qu'on le souligne avec tant de soin quand les plus prompts à s'en scandaliser sont exactement ceux qui, dans nos luttes nationales, prennent avec acharnement les attitudes les plus étranges et prêchent à tout propos le fétichisme politique ou une prétendue tolérance qui nous vaudrait des défaites bien autrement cruelles que les applaudissements donnés à un assimilateur en pleine ville de Montréal ?

Il s'agit bien, en effet, de protester contre certains incidents isolés d'une fête qui, par la force même des circonstances et le groupement des influences, devait démontrer la petite place tenue par les Canadiens-Français dans l'Empire Britannique, quand on n'a ni la force ni le courage de défendre en temps utile les principes et les institutions seules capables de garantir que cette place ne nous sera pas enlevée !

Nous protesterons en vain contre les applaudissements donnés aux assimilateurs tant que nous ne nous appliquerons pas à réformer le sentiment qui rend ces applaudissements possibles. Et, pour cela, c'est tout le domaine de notre action sociale et religieuse qu'il faut explorer. Paroisses, écoles, sociétés, voilà les points à défendre, voilà les institutions qu'il faut garder de tout aliage et de toute défaillance. Et, pour condamner aussi vivement une manifestation fort explicable dans une fête ou l'enthousiasme est à son comble et qui a réuni l'élite des catholiques du monde, il faut être bien sûr de soi et s'appuyer sur des principes aussi fermes que constamment défendus. Pour notre part, nous nous expliquons mal la colère sondaine de notre confrère de Fall River quand nous nous rappelons l'empressement qu'il mettait, il y a quelques années, à excuser l'intrusion consentie et voulue de l'anglais dans un fête purement franco-américaine. Bien plus, la façon dont il accueillait, tout dernièrement encore, les articles de la presse franco-américaine sur les sociétés de langue



anglaise, nous aurait plutôt porté à croire que tout ce qui s'est passé à Montréal recevrait de sa part une parole plus sympathique, une appréciation plus conforme à l'enseignement que, par opportunisme ou parti pris, il donne dans son propre milieu. Et, si j'ai bonne mémoire, le directeur de la REVUE lui-même, pour avoir écrit deux ou trois articles sur les Chevaliers de Colomb, n'a pas trouvé grâce à ses yeux.

Au reste, il n'est pas encore très sûr que les Canadiens-Français n'aient pas obtenu au Congrès Eucharistique leur petite part de succès. Et si un archevêque américain, très soucieux de sa renommée et prompt à soigner ses intérêts, a pu recueillir certaines faveurs populaires, il est bien certain que cela ne dépasse en rien les succès obtenus pendant les fêtes par l'archevêque de Montréal et l'épiscopat Canadien-Français. Tout ceci, sans parler du rôle joué par les chefs de la nation, par des hommes comme Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, M. Henri Bourassa et tant d'autres que les séances d'étude ont réunis dans la commune défense des idées nationales et religieuses.

Il n'est pas douteux que le Congrès Eucharistique aura servi, pour plusieurs, de prétexte à mousser une foule d'intérêts. Mais tout ne finit pas avec lui. La victoire garde encore de belles promesses pour ceux qui, dans le défilé triomphal des croyants à la suite du Dieu-Hostie, auront trouvé non-seulement les consolations qui font oublier les épreuves mais encore, mais surtout la force de poursuivre avec plus d'ardeur et de dévouement les luttes qui assureront l'avenir, la vie même de la race.

### **Le Canada et la colonisation**

Sous ce titre, un collaborateur de l'"Univers" (Paris), M. David, publie le fort intéressant article que voici :

La question canadienne est—qu'on le veuille ou non—à l'ordre du jour. Le tricentenaire de Québec, les fêtes du Lac Champlain, le Concile national, le Congrès eucharistique de Montréal, sont des événements qui frappent l'opinion. Aujourd'hui, chacun parle du Canada, soit en bien... soit en mal !

Les ouvrages si documentés de Salone et de Buron, ceux de Siegfried et de Lionnet, du Dr Loir et de Maurice Dewavrin nous ont révélé la vitalité de cette "Nouvelle-France" d'outre-mer, dont les Français du XXe siècle avaient tout juste conservé le souvenir. La Revue *La Canadienne*, fondée par le Comité Duplex, a rétabli des communications trop longtemps interrompues, et les deux *France* se parlent maintenant par-dessus l'Océan, qui les unit au lieu de les séparer.

Après deux siècles d'oubli, le public français s'aperçoit,—un peu tard sans doute,—que les *arpenets de neige* ont enfanté un peuple vaillant, une nation qui s'affirme chaque jour, se développe et grandit.

En effet, au point de vue économique, agricole, industriel et commercial aussi bien que sur le terrain politique—le *Dominion* prétend (et non sans raison) jouer un rôle de tout premier ordre parmi les nation modernes. Les progrès aussi constants que rapides, lui permettent d'envisager, sans trop de prétention, un avenir brillant.

D'un jour à l'autre, le pays se transforme. Les forêts disparaissent, la terre vierge se pare de moissons, les solitudes se peuplent et les grandes villes surgissent comme par enchantement.

Les voies ferrées se multiplient sur toute l'étendue du territoire, tandis que les *steamers* remontent les fleuves et sillonnent les grands lacs. Les chutes gigantesques se transforment en force motrice; l'énergie et la lumière jaillissent de la *houille blanche*; télégraphes et téléphones établissent des communications instantanées jusqu'au fond des campagnes. On entend retentir partout le bruit des machines. Le sol livre ses trésors cachés—*or, argent, charbon, fer, amiante, etc.*—à tous ceux qui veulent bien se donner la peine de les recueillir.

Aussi, voyons-nous, depuis nombre d'années, une foule de colons quitter les *vieux pays* pour courir à la recherche de la fortune et se tailler un domaine dans ce vaste territoire, aussi grand à lui seul que l'Europe tout entière.

Mais si le Canada a ses pratisans, il compte fatalement des détracteurs. Plusieurs, après être allés là-bas, sont revenus désillusionnés, et certains —on se demande vraiment pour quel motif—prétendent que les Français n'ont rien à faire au Canada.

L'affirmation—pour le moins—paraît étrange. Nous serions donc les seuls, nous Français, à nous exclure délibérément de ce sol, dont nous avons ouvert les premiers sillons! Et nous laisserions tous les autres peuples envahir ces immenses régions, qui demain, seront un empire, oubliant que là-bas plus de trois millions d'hommes parlent notre langue et se font gloire de leur origine française!

Qui donc pourrait empêcher les colons français de trouver là-bas ce que viennent y chercher annuellement 250,000 émigrants: du terrain et du travail avec la liberté?

Il est indubitable que la France d'aujourd'hui a tout intérêt à maintenir son influence, sa langue, et son commerce à travers ces espaces infinie du *Dominion*, qu'elle a autrefois si légèrement dédaignés et qui formeront demain une des premières nations du globe.

Or, ce sont nos nationaux qui ouvrent la voie à notre commerce; et ce n'est pas l'heure, j'imagine, de se croiser les bras, au moment où nos voisins profitent de toutes nos négligences—plus ou moins volontaires—pour prendre notre place.

Si l'Angleterre est aujourd'hui reine incontestée du commerce sur terre et sur mer, elle le doit bien un peu à notre incurie. Et, si l'Allemagne est devenue subitement, en quelques années, une nation maritime et commerciale de premier ordre, n'est-ce pas parce qu'elle a su assaumer habilement ses nationaux, à l'exemple de la Grande Bretagne, qui, depuis deux siècles, a mis des Anglais partout!

Une chose manquait, depuis longtemps, aux Français qui arrivaient au Canada; c'était un point d'appui. Ce qui leur nuisait par dessus tout et souvent paralysait leurs efforts, c'était le manque d'adaptation à leurs nouveau milieu. Ne connaissant ni le pays, ni les méthodes de travail, ni les exigences du climat, ils étaient exposés à se décourager et à décourager les autres. C'est pour parer à ce grave inconvénient que l'*Institut Colonial Franco-Canadien* vient d'être fondé au centre même du *Dominion*, tout près de la ville d'Ottawa.

L'*Institut colonial*, qu'il ne faut pas confondre avec une agence de colonisation, est avant tout une œuvre patriotique. C'est une maison de famille,

largement ouverte, où nos compatriotes trouveront toujours un cordial accueil, des renseignements utiles, du travail.

Faciliter le voyage aux jeunes colons, aplanir les premières difficultés, initier, aider, encourager et au besoin rapatrier : voilà le but que se propose l'*Institut colonial*, la tâche qu'il poursuit avec le plus entier désintéressement.

En le créant, ses fondateurs ont voulu faire œuvre de bons Français et travailler à la prospérité de notre race, sur l'une et l'autre rive de l'Océan ils ont voulu rapprocher et unir des mains qui se tendaient !

### Le péril jaune et la "Revue des Deux Mondes"

La *Revue des Deux Mondes* publie un très intéressant article écrit à Pékin par le général de Négrier sur le péril jaune. On sait que le général a fait une grande partie de sa carrière en Extrême-Orient et qu'il est ainsi plus qualifié que quiconque pour rechercher dans quelles limites l'état actuel de la Chine permet de justifier l'existence d'un "Péril jaune". Le général se montre sceptique à cet égard ; après avoir examiné l'esprit de la nation chinoise, son moral, son patriotisme, l'accroissement qu'elle essaie de donner à son état militaire, il aboutit à des conclusions dont voici quelques extraits significatifs :

Le Chinois qui revient de l'étranger ne supporte plus ni avis, ni contrôle, ni intervention. La discipline de la philosophie confucienne a disparu pour faire place à des idées anarchiques. Dans les provinces, les étudiants deviennent turbulents et dangereux. Ils parlent maintenant de leurs droits et de leurs privilèges. Les mandarins affichent vis-à-vis d'eux une bienveillance douteuse, cause partielle de leur provocante attitude et de leurs désordres.

Le soldat, quoique dressé à l'allemande, est médiocrement discipliné ; il raisonne et discute. Les sociétés secrètes exercent sur lui une action qui échappe aux chefs à moins qu'eux-mêmes n'en fassent partie. On en voit le danger. Les sous-officiers se recrutent dans les corps de troupes ; soldats choisis, envoyés dans des écoles provinciales où ils passent un an. Ils sont nommés sous-officiers après examen et retournent à leur corps. Ces écoles seront supprimées quand les cadres seront constitués. Les unités devront alors pourvoir elles-mêmes aux besoins.

La valeur militaire des sous-officiers est faible. Ils n'ont aucune initiative et ne peuvent servir qu'à des exercices à rangs serrés.

Toute l'instruction des officiers comme conducteurs d'hommes est à faire. La passivité du caractère de la race domine. Leur loyalisme n'est pas sûr....

Avant la guerre avec le Japon, la Chine avait une marine importante. Les Japonais ont détruit ou pris ses vaisseaux et elle n'a pas encore pu reconstituer une escadre digne de ce nom.

Les efforts du gouvernement sont vains. La Chine est et restera anti-militaire. La matière première manque : le soldat est mauvais et le combat moderne ne permet plus de forcer les gens à se battre quand ils ne le veulent pas. Une troupe chinoise, hors du champ de manœuvre, donne l'impression de gens ennuyés qui trouvent odieux et inutile ce qu'on leur demande.

Les désertions sont nombreuses, cependant la faute est sévèrement punie. L'oreille droite est coupée. Mais le coupable se retrouvent rarement. En résumé, plus l'armée se développe, moins elle est solide. La famille impériale ne peut guère compter sur elle. Les enfants de Mandchou, attachés à sa fortune, forment bien sa garde, mais à côté sont des divisions chinoises ! L'Homme malade n'est plus à Constantinople, il est à Pékin. Les emprunts que les sociétés financières s'obstinent à lui offrir serviront peut-être à payer les frais de son enterrement.

Le cerveau de la Chine se forme aujourd'hui dans les Universités américaines. Le Céleste-Empire apprend l'anglais. Quand il le saura, toutes ses aspirations, toutes ses facultés seront dirigées vers le négoce. Ses tendances seront encore moins belliqueuses qu'aujourd'hui. L'Anglo-Saxon répugne au service obligatoire, sans lequel il n'y a pas d'armée solide, et le Chinois des classes dirigeantes va se pénétrer de l'esprit anglo-saxon.

Quant à la marche des Chinois vers l'Europe comme cultivateurs ou artisans, nous avons vu que, grâce au peuplement de la Sibérie, elle n'est pas à redouter. Le douceur et l'habileté du gouvernement du tsar rendent la vie facile aux nations qu'ils a rangées sous son drapeau. Les populations chinoises verront leur bien-être s'accroître. Elles sont naturellement soumises, obéissantes, et ne s'insurgent qui si l'existence leur est rendue insupportable. Elles seront fidèles à l'Empereur.

En approchant de Khabarovsk, le voyageur qui descend l'Oussouri voit, sur le sommet d'une falaise dominant la région, une croix de bois garnis de fer, de dimensions colossales. Sur cette croix sont gravées les paroles que prononça le baron Korff, le premier gouverneur général de l'Amour, lorsque, au milieu du siècle dernier, Khabarovk remplaça Irkoutsk, comme centre administratif : " Le pouvoir réside dans l'amour et non dans la force ". Ces nobles paroles résument l'action de la Russie en Extrême-Orient. Entre le monde asiatique et l'Europe s'élève en ce moment une barrière faite de millions d'hommes de race blanche attachés au sol par la propriété. Ils savent vivre au contact des Asiatiques et s'en faire aimer. La persévérance et la ténacité sont des vertus essentiellement russes. L'œuvre entreprise sera poursuivie. Elle est digne du passé de la Russie et du noble caractère de son Empereur.

L'Empire chinois n'est pas le géant qui s'éveille. C'est le fumeur d'opium secouant sa torpeur. Des convulsions l'attendent. Les intellectuels ont empoisonné son organisme. S'il guérit jamais, il restera sans force.

## Le carnet de Kléber

M. Arthur Chuquet reproduit, dans *Feuilles d'histoire*, d'après le Carnet de Kléber, une intéressante conversation qui eut lieu entre le héros d'Aboukir et M. Duclos sur Bonaparte. Nous citons :

— ..Mais au moins, ne refuserez-vous pas à ce dernier le titre d'homme extraordinaire ?

— Non, certes, puisque vous lui refusez celui de grand homme.

— Et vous ne pensez pas qu'il soit un grand génie ?

— Je ne lui connais qu'une ambition démesurée et nullement en proportion avec ses connaissances et ses talents.

— Vous êtes rigide, ce me semble.

— La postérité, malgré tous ses efforts, le sera encore davantage ; il ne saurait compter avec elle de clerc à maître.

— Quel général oseriez-vous mettre en parallèle avec lui ?

— Aucun, quoiqu'il y en ait qui vaillent mieux que lui.

— Vous le placez pourtant au-dessus de Hoche.

—Incomparablement, car j'ai toujours regardé ce dernier comme étant un des plus mauvais de la République, etc., etc.

—Que pensez-vous des événements du 18 brumaire ?

—Que la France n'aurait pu être subjuguée par un plus misérable charlatan.

—Il ne sauvera donc point la patrie, et je dois conclure également de ce que vous dites que vous n'êtes point partisan de la Constitution ?

—Elle n'est qu'un méchant masque dont le tyran a jugé convenable de se couvrir momentanément et qu'il jettera par la fenêtre si, avant qu'il ne lui devienne inutile, on ne l'y jette lui-même.

Je ne ramasserai jamais dans la boue l'enseigne sanglante des Jacobins et je trouverais indigne de moi, après le rôle que le destin m'a forcé de jouer dans cette Révolution, de donner un maître même à des esclaves.

—Vous ne croyez donc pas que la République puisse exister ?

—Non, puisqu'elle n'existe plus, du moins d'après l'idée qu'on avait attachée à ce mot.

—Dans cet état de choses, la monarchie est le gouvernement qui vous semble le mieux convenir à la France ?

—Je le pense, pourvu que l'on change de dynastie. . . et que l'on ait le bon esprit de choisir un prince qui puisse trouver en dehors de la France même les moyens de se soutenir sur le trône contre les efforts des différentes factions qui ne manqueront pas de l'assaillir.

### Congrès de Tempérance

Est-il besoin de dire que le Congrès de Tempérance tenu à Québec au commencement du mois de septembre, a obtenu un succès complet ? Toutes les sections, rivalisant de zèle dans le travail d'assainissement entrepris par les promoteurs du Congrès, ont établi ce que nous pourrions appeler les cadres de l'histoire économique et morale des Canadiens-Français. Il ne fait pas de doute que l'alcoolisme a été la principale pierre d'achoppement au progrès de notre race dans tous les domaines où s'exerce de préférence l'initiative des citoyens pour la conquête de la fortune ou de l'aisance. Que des millions de dollars soient dépensés chaque année pour les liqueurs fortes, cela indique assez jusqu'à quel point nous avons brûlé en pure perte tant d'énergies fécondes qui, appliquées à notre relèvement social et économique, eussent préparé à nos fils des carrières plus lucratives, à nos institutions nationales un essor plus grand, aux générations futures un sang plus généreux et plus exempt des hérédités déprimantes.

Le tableau suivant publié par les rapporteurs du Congrès en dit assez long :

DEPENSES COMPAREES POUR L'ALCOOL, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, L'EDUCATION, LE CULTE.

	Nombre de paroisses.	Nombre de rapports.	Rapports sans réponses.	Réponses incomplètes.	Bons rapports.	Dépenses indiquées pour l'alcool.	Dépenses pour les autres fins.	Moyenne de la dépense alcool par paroisse.	Moyenne de la dépense autres fins.	Dépenses totales du comté pour l'alcool.	Dépenses totales du comté pour les 3 fins.	REMARQUES.	
<b>VILLES :</b>													
Québec	2	1			1	\$2,000,000	\$22,000						
Lévis						91,000							
Fraserville													
<b>COMTES :</b>													
Beauce	29	29	8	5	16	44,650	85,269	\$2,800	\$5,329	\$81,200	\$154,941	{ rap. d. : 4,000 60,- 000 5,000, 500 10,- 000 2,500 par. av. 72,000 ap. 12,000 28,303 55,600 148,935 72,622 13,000 Ap 10000 Av. 50,- 000 Ap. 119,840 12,000	
Bellechasse	16	16	4	5	7	24,640	19,613	3,560	2,802	56,350	44,832		
Dorchester	16	16	0	5	11	26,260	24,268	2,521	2,262	42,016	36,192		
Kamouraska	15	15	5	3	7	16,250	21,374	2,321	3,053	34,815	45,795		
Lévis	11	11	4	1	6	30,800	27,804	5,133	4,634	56,763	46,340		
L'Islet	11	10	5	1	4	12,150	10,364	2,600	2,573	28,600	28,303		
Lotbinière	16	16		3	13	22,700	45,175	1,750	3,475	28,000	55,600		
Mégantic	15	13	1	5	7	62,500	69,547	8,925	9,929	132,875	148,935		
Montmagny	12	12	2	5	5	18,100	30,262	3,600	6,052	42,200	72,622		
Montmorency	13	12	4	2	7	16,000	18,450	2,300	2,636	29,900	34,268		
Portneuf	23	22	2	5	15	77,265	74,747	5,151	4,983	118,373	114,609		
Québec	14	14	3	6	5	108,750	42,800	20,000	8,560	293,800	119,840		
Témiscouata	2	2	1		1	1,500	2,200	1,500	2,200	3,000	4,400		
	193	188	39	46	104	461,565	471,873	62,161	58,488	947,882	906,677		

Le mal est donc réel, il nous ronge depuis longtemps. Aussi les congressistes ont-ils voulu, après l'avoir constaté, suggérer les meilleurs moyens à prendre pour l'enrayer tout-à-fait. Mais de toutes les résolutions proposées il n'en est certes pas de plus pratiques que celles adoptées par la section de l'enseignement. En effet, on adoptera en vain, les lois les plus draconiennes, les résultats resteront nuls si derrière les lois il n'y a pas un sentiment profond de moralité qui les appuie et les fasse respecter. C'est à l'école, dans la famille, dans la paroisse, que doit se faire l'enseignement anti-alcoolique qui rendra possible l'action efficace des législateurs. Les médecins ont associée la lutte contre l'alcoolisme à la lutte contre la tuberculose. Et ceux qui ont lu dans la REVUE les articles si intéressants du Dr Arthur Rousseau comprendront mieux pourquoi il convient d'associer dans une commune réprobation ces deux fleaux si intimement unis dans leur œuvre de destruction et de mort.

Les vœux émis au congrès de Québec par la section de l'enseignement resument bien toute la question et nous les donnons tout entières :

#### VŒUX FORMULÉS PAR LA SECTION DE L'ENSEIGNEMENT

##### I.—ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ATTENDU qu'il convient de signaler de bonne heure aux enfants les dangers de l'alcool ; qu'il importe d'éclairer l'enfance et la jeunesse sur les devoirs sociaux et civiques, de les en instruire, et spécialement de leur enseigner que l'alcoolisme est la cause de la plupart des malheurs qui affligent la famille et la société ; que c'est à l'école primaire que l'action doit être la plus constante et la plus énergique :

Le premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec émet le vœu :

1. Que l'enseignement anti-alcoolique, indirect, par des récits, lectures, dictées, rédactions, problèmes, chants, tableaux, cartes morales, etc., soit donné à tous les degrés de l'école primaire ;
2. Que l'enseignement anti-alcoolique direct, à l'aide du Manuel Rousseau (Petit Catéchisme de Tempérance et de Tuberculose), ou de tout autre ouvrage approuvé, soit donné au moins une heure par semaine pendant la dernière année de chaque cours : 4<sup>e</sup> année du cours élémentaire, 2<sup>e</sup> année du cours intermédiaire, 2<sup>e</sup> année du cours supérieur ;
3. Que dans toutes les écoles et les académies on établisse des Sociétés de Tempérance.

##### II.—ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

ATTENDU qu'il importe d'assurer la sobriété des classes dirigeantes, dont l'élite se forme surtout dans nos Petits Séminaires et dans nos Collèges, le Congrès recommande l'établissement et le maintien de sociétés de tempérance dans nos maisons d'enseignement secondaire.

Et il émet le vœu que des assemblées générales de ces sociétés soient tenues au commencement de chaque année scolaire, à l'occasion de la

retraite annuelle, puis trois au quatre fois durant l'année, et plus spécialement à la veille du congé du jour de l'an et des grandes vacances.

Il souhaite encore que par la diffusion de brochures, de tracts anti-alcooliques, par des exercices scolaires appropriés, les directeurs et les professeurs s'efforcent d'inspirer à leurs élèves l'amour de la sobriété, et le zèle à combattre l'intempérance.

### III.—ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Considérant qu'il est désirable d'affermir chez les universitaires les promesses faites et les habitudes prises au collège :

Le congrès émet le vœu :—Que chaque année, la tempérance soit prêchée aux élèves de l'Université ; que l'on organise pour eux une société de tempérance où l'on s'efforcera de les faire entrer aussi nombreux que possible.

Qu'on favorise de toute manière les œuvres et les sociétés ou associations propres à occuper et à utiliser l'activité physique et intellectuelle des étudiants, comme les conférences de Saint-Vincent de Paul, les cercles de l'A. C. J. C., les clubs de jeux et d'amusements, etc.

### IV.—L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE ET LES OEUVRES POST-SCOLAIRES

Le congrès émet le vœu :—1. Que dans les associations de jeunes gens, que le Congrès serait heureux de voir s'établir dans tous les centres importants, il soit formé des cercles d'études où l'on s'occupera tout particulièrement de la question de l'alcoolisme.

2.—Que ces cercles soient invités à s'affilier au Comité Permanent du Congrès de Tempérance du diocèse de Québec.

3. Que dans ces associations de jeunes gens on donne au moins chaque mois des instructions suivies sur la tempérance.

### V.—ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE DANS LA FAMILLE

Le congrès émet le vœu :—Que les parents soient exhortés à commencer de bonne heure et à poursuivre l'éducation anti-alcoolique de leurs enfants, en les instruisant des conséquences funestes de l'intempérance, en se faisant une règle de ne jamais leur offrir ni leur laisser prendre de liqueurs enivrantes, en s'abstenant d'en prendre en leur présence, et en leur donnant toujours l'exemple de la sobriété.

### VI.—L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE DANS LA PAROISSE

Le congrès émet le vœu :—I. Conformément aux ordonnances de Mgr l'Archevêque de Québec, qu'une Société de tempérance soit établie dans chaque paroisse du diocèse, avec unité de règlement pour toutes.

II. Que toutes les dispositions du règlement soient strictement observées dans chacune des sociétés ; spécialement que les réunions prescrites soient tenues ; et de plus que par des retraites, triduums, conférences, etc., on complète l'éducation anti-alcoolique des sociétaires.

III. Que l'on fasse bénéficier les Sociétés de tempérance du mode de contrôle de l'Association des Messes du Grand Vicaire Mailloux et des avantages spirituels qui y sont attachés

### VII.—PROPAGANDE ANTI-ALCOOLIQUE PAR L'AFFICHE, L'ANNONCE, LE TRACT, ETC.

CONSIDÉRANT que l'alcoolisme multiplie les accidents du travail et en aggrave les conséquences ;

CONSIDÉRANT les ravages causés par l'alcoolisme inconscient dû aux préjugés sur l'utilité de l'alcool ;



CONSIDÉRANT la réclame que les fabricants, distillateurs, et débitants font aux boissons enivrantes et aux remèdes à base d'alcool.

Le Congrès émet le vœu :—1. Que le Comité Permanent du Congrès de Tempérance organise, pour la propagande anti-alcoolique, une publicité intensive par le journal, les tracts les brochures, l'affiche, l'annonce, les étiquettes gommées, les couvertures de cahiers scolaires, les calendriers, les images, les tableaux, les cartes postales, les chansons anti-alcooliques, etc.

2. Que toute la presse de cette province cesse de faire de la réclame et de publier des annonces de boissons alcooliques et de remèdes brevetés à base d'alcool.

#### VIII.—GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES EN VUE DE LA LUTTE ANTI-ALCOOLIQUE

Le Congrès émet le vœu :—1. Que partout où se trouveront des sociétés mutuelles ou d'assurance-vie, des fédérations ouvrières, des groupes de l'Association de la Jeunesse Catholique, des Liges du Sacré-Cœur et des Sociétés de Tempérance, etc., les membres s'entendent, à l'occasion, pour engager les autorités à diminuer le nombre des débits de boissons ;

2. Que ces sociétés se fassent une règle de n'admettre que des membres tempérants ;

3. Que tous les membres de ces Sociétés se liguent contre la coutume de la traite et donnent l'exemple de la plus stricte tempérance.

### Le martyrologe des catholiques espagnols

H. G. Fromm dans l' " Univers ", de Paris :

" La presse libérale, maçonnique et judéo-jacobine de toute l'Europe approuve les actes du ministère Canalejas et s'en promet les plus beaux résultats " pour le progrès de l'humanité "

" Ce n'est pas la première fois que des ministres espagnols travaillent pour le progrès de l'humanité "

" Aussi le monde civilisé sait-il ce que cela veut dire. Déjà, en 1765, Don Pedro Pablo, comte de Aranda, a travaillé dans ce sens ; l'histoire a enregistré les faits et gestes de cet homme, dont l'action néfaste a coûté à l'Espagne catholique tant de larmes et tant de millions. Le frère de Napoléon, Joseph Bonaparte devait à son tour y travailler " pour le progrès de l'humanité ". Il comprit sa tâche en supprimant les ordres religieux et en faisant fusiller un nombre considérable de membres du clergé régulier et séculier.

Après la chute de l'intrus, les catholiques purent respirer de nouveau. La conspiration militaire de Riégo du 1er janvier 1820 mit fin à cette époque de paix et l'Espagne vit les mêmes mauvais jours que la France aux premiers temps de la Révolution. La Révolution y triompha pendant trois ans ; elle aussi entendit le progrès à sa manière en fusillant l'évêque octogénaire de Vich en Catalogne, en massacrant des prêtres dans les rues de Madrid, en déportant neuf archevêques et évêques et en peuplant de prêtres les prisons de la péninsule. A Barcelone et dans toutes les grandes villes insurgées, les révolutionnaires fusillaient les prêtres et les moines.

Les excès des *comuneros* et des *descamados*, des exaltés révolutionnaires furent tels, que le peuple catholique, poussé au désespoir, installa une régence à la Seo de Urgel, pendant que les *exaltados* obtinrent, grâce à la plèbe urbaine, la majorité aux élections de 1822. Le congrès de Vérone mit fin à ces horreurs, en chargeant la France du rôle de pacificateur dans la malheureuse Espagne. Le 7 avril 1823, le duc d'Angoulême franchit la Bidassoa. A la suite de cette intervention, l'armée des sanfédistes, les défenseurs de la

religion, établit une junte de gouvernement provisoire. Après la prise de Cadix par les troupes françaises, la Révolution espagnole paraissait vaincue. Le roi Ferdinand VII, instrument involontaire et prisonnier des Cortès, dut déclarer nuls tous les actes antireligieux du gouvernement, du 7 mars 1820 au 1er octobre 1823.

Onze ans après, par suite de la Pragmatique Sanction du 29 mars 1830, qui abolit la loi fondamentale du 12 mai 1713 relative à l'introduction de la loi salique, l'Espagne fut livrée à de nouveaux troubles. Ceux-ci dégénérèrent, à la suite de la mort de Ferdinand VII, en une guerre civile terrible, la première guerre carliste.

Le Père Froberger, S. J., qui a longtemps vécu en Espagne et connaît à fond ce pays et son histoire, consacre à cette époque dans son *Coup d'œil sur un siècle de révolution antireligieuse en Espagne* le passage que voici, que nous donnons d'après la *Volkszeitung* de Cologne :

L'année 1834 amena une nouvelle révolution, pire que toutes les précédentes. Elle fut fomentée par le parti progressiste libéral. On accusait les moines d'avoir empoisonné les puits et propagé le choléra. Le 17 juillet la plèbe madrilène se rua sur les couvents et massacra dans cette néfaste journée tous les Dominicains, 50 Franciscains, 16 Jésuites, 8 Mercédaïres et un grand nombre d'autres religieux et des prêtres séculiers. A Saragosse, Murcie et Réus, des massacres analogues eurent lieu. A Tarragone, l'archevêque dut prendre la fuite. Mais c'est surtout à Barcelone que cela fut épouvantable.

Le 25 juillet 1834 (tout comme l'an dernier, le même jour) on incendia les couvents, on tua les prêtres et les moines ; les scènes de carnage furent telles, qu'elles dépassaient les pires horreurs de la Révolution française.

La guerre civile s'ensuivit et dura sept ans. Le parti libéral a enrégistré ses faits et gestes sur une feuille de sang et s'est imposé ainsi, comme le dit l'historien Menendez y Pelayo, à lui-même le stigmate perpétuel d'un parti assassin.

Lorsque le parti de Don Carlos fut vaincu grâce à l'intervention de la Quadruple Alliance, les progressistes étaient maîtres absolus du pouvoir.

Tout comme en France de nos jours, l'Etat s'empara des fondations pieuses, gaspilla les biens de l'Eglise. Deux tiers des sièges épiscopaux étaient privés de leurs pasteurs, le clergé régulier était exterminé et le clergé séculier vivait d'aumônes.

Mais l'Eglise, grâce au caractère catholique de la population rurale, finit enfin par respirer et Pie IX put signer au gouvernement de Dona Isabel II un Concordat. Mais à la suite d'un soulèvement militariste, organisé par les maréchaux Serrano et O'Donnell, commença une nouvelle persécution. Le nonce pontifical fut renvoyé, des évêques furent bannis et les Jésuites furent déportés.

Le maréchal Narvaez finit par y mettre ordre. On rétablit le Concordat, en 1856. Mais avec la chute de Dona Isabel II commença une nouvelle ère de persécution.

Cela fut le début de Moret, le prédécesseur libéral et progressiste immédiat de Canalejas.

Depuis cette époque, l'Eglise et les catholiques espagnols revirent des mauvais jours à plusieurs reprises. Chaque fois cela correspondait à l'avènement du libéralisme, lequel lui-même n'est basé que sur les classes, absolument hostiles à tout ordre social. Ces classes-là ne se trouvent que dans les grandes villes et c'est grâce à elles que des millions d'Espagnols, qui forment la majorité de la nation, sont terrorisés et privés de leurs droits primordiaux les plus sacrés. Et Canalejas continue l'œuvre néfaste et veut conduire l'Eglise à une ruine complète.

## Les Catholiques Ruthènes.

Il sera facile de voir, à la lecture, que la lettre qui suit n'est pas d'un Irlandais.

A l'Éditeur du "Free Press" (1)

Monsieur,

Comme beaucoup d'autres catholiques, j'ai lu avec chagrin les attaques faites contre l'archevêque de Saint-Boniface par le Dr Schwegel, consul austro-hongrois, de Winnipeg.

Je ne suis pas un Français, mais un Anglais, petit-fils et héritier du capitaine Harper qui chassa les Français de Cattaro et de Raguse, et fut décoré, pour ce haut fait, de l'Ordre de Léopold par l'empereur d'Autriche, en 1814.

Je demeure depuis trente ans au Manitoba et je ne puis parler français. Pendant ce temps j'ai suivi et apprécié les efforts qui ont été faits, par Sa Grandeur et son illustre prédécesseur Mgr Taché, pour évangéliser, par des prêtres missionnaires, leur immense archidiocèse.

J'ai constaté qu'en général le prêtre canadien-français est le seul dans une agglomération de races différentes, qui puisse le plus facilement faire taire ses préférences nationales et se mettre d'accord avec toutes ses ouailles. L'expression : "Archevêque français" appliquée à Mgr Langevin est injurieuse. Mgr Langevin est "L'Archevêque catholique", c'est notre archevêque à nous tous, sans distinction de race. Je trouve aussi injurieuses les insinuations que l'on lance contre la population métisse. Le docteur est trop fraîchement déballé dans ce pays pour connaître les braves gens qu'il insulte aussi gratuitement. Ils sont les descendants de ceux qui ont ouvert le pays, et nous ont montré, à nous tous, le chemin à suivre. Il ne serait que juste que l'église catholique du Manitoba si, toutefois elle avait des préférences pour une nationalité, en prenne un soin tout particulier.

Espérons que le consul "austro-hongrois" dans ses heures de loisir pourra trouver le moyen de se renseigner sur l'histoire de l'Ouest Canadien avant de faire une nouvelle conférence.

W. DE MANBEY.

Boissevain, août 31.

(1) Du Manitoba "Free Press" de Winnipeg, No du 2 septembre 1910. (Traduction).

Léon Kemner.

## Un frère

---

L'année dernière, à la Toussaint, j'étais chez mon vieux camarade d'enfance, Hyacinthe Lerouge.

Ce que nous avons déchiré de culottes ensemble, à la recherche des nids de margots, dans les acacias du Trou aux fouines !..

Non, c'est rien de le dire !..

Je nous revois encore à l'époque où, gosses tous deux, nous profitions des moindres inattentions maternelles pour nous esquivier vers le bois tentateur, tout hérissé d'épines, et tout rempli de moineaux piaillants..

Quand nous revenions, sur le tard, de ces expéditions aventureuses, des lambeaux de vêtements nous pendaient de partout, excepté du nez, où nous pendait autre chose que nous recevions sous forme de raclée..

De tels souvenirs sont bien faits pour cimenter une amitié pas vrai ?

C'est pour cela que, en dépit d'opinions très divergentes, nous nous tutoyons encore, Lerouge et moi.

\*

\* \*

Donc, l'année dernière, nous étions chez lui, assis devant un bon pichet de vin rouge ; la mère Hyacinthe s'était même pressurée d'une platée de marrons bouillis qui fumaient sous la serviette de grosse toile, et que nous piquions, sans façon, à la pointe de nos eustaches..

Naturellement, les langues ne chômaient guère, et tandis que nous décortiquions à qui mieux les châtaignes juteuses, nous prenions plaisir—tels des combattants de 70—à nous remémorer nos périlleuses campagnes.

—Te rappelles-tu le jour où tu t'es caché dans la maie pour éviter d'être battu?...

—Même que j'en suis sorti blanc comme un pierrot !

—Et que tu as écopé tout de même !...

—Ah ! quels garnements nous faisons !...

Nous en étions là de nos souvenirs, quand on frappe à la porte.

—Entrez ! fit Hyacinthe.

La porte s'ouvrit et nous vîmes apparaître un brave homme qui s'avança en disant :

—Pardon, excuse, si je vous dérange... Je voudrais, Monsieur Lerouge, vous payer ce que je vous dois.

—Bien !...répondit sèchement mon camarade, en fronçant les sourcils.

Sans dire un mot, l'arrivant sortit de sa poche un mouchoir à carreaux, défit le nœud qui retenait une des cornes, et se mit à aligner sur la table des écus qu'il comptait tout haut :

—Cinq... dix... quinze...

Et ainsi de suite jusqu'à cent vingt.

Quand il eut fini :

—Là, ça y est ! dit-il... Le compte y est-il ?

Hyacinthe avait suivi de l'œil les additions de son débiteur. Derrière son masque impassible, je devinais les tressaillements que lui causait le tintement du précieux métal. Néanmoins, il recommença le calcul, en posant successivement son doigt sur chacune des pièces :

—Cinq... dix... quinze... Celle-là est-elle bonne?... Euh?... Oui... Où donc que j'en étais?... Cinq... dix... quinze...

Enfin, il déclara :

—Le compte y est... Voilà ton reçu...

L'homme prit le papier, le lut et le relut attentivement, le flaira, le plia en quatre pour le mettre dans son gousset, puis constata :

—A présent, nous sommes quittes !...

Après quoi, il se retira en disant :

—Salut, la compagnie !...

\*  
\* \* \*

Le ton un peu raide de ce rapide colloque m'avait frappé. Et puis Hyacinthe, après avoir empoché l'argent, n'avait pas prononcé la phrase sacramentelle :

—Tu veux pas boire un coup ?...

Décidément, il y avait quelque chose là-dessous.

—Qui est-ce donc ?... lui demandai-je.

—C'est Gros pois, mon locataire... Je le flanque à la porte !...répondit-il, bourru.

—Est-ce qu'il ne paye pas son loyer?

—Tu vois bien que si!

—Est-ce qu'il a détérioré ton immeuble?

—Non!

—T'aurait-il insulté?

—Non!

—Qu'y a-t-il alors?

—Il y a, s'écria Lerouge en donnant un coup de poing sur la table... Il y a que c'est un clérical... un réactionnaire! ... Ça va à la messe... Ça va chez le curé... Je ne veux pas de ça chez moi... Je n'en veux pas!... Tu entends!

—C'est bon!...c'est bon!... Ne te fâche pas!... As-tu quelqu'un pour le remplacer?...

La physionomie de mon copain se transfigura instantanément. De courroucée, elle devint placide... Une joie profonde l'illumina :

—Oui...et un fameux!...

—Qui donc?

—Lapompe... Tu sais bien... Guston Lapompe... A la bonne heure!...en voilà un pur!... Il fait partie de notre comité... Et un rude!... Aussi, je lui ai fait un bail de trois-six-neuf!...

—Est-ce qu'il n'est pas un peu... un peu...braconnier?...

—Du tout!...s'enflamma Hyacinthe... C'est des mensonges que les réactionnaires font courir... Il n'y a pas de plus honnête homme que Guston... J'en répons comme de moi-même!...

Décidément, le terrain brûlait... Je crus prudent de ne pas y laisser mes pieds, et, prétextant la fatigue du voyage, je demandai mon lit...

\* \* \*

\*

Cette année, je suis revenu chez Hyacinthe.

—Eh bien! lui ai-je demandé quand nous fûmes de nouveau attablés devant les marrons de la mère Lerouge, et ton locataire?

—Lapompe?

—Oui.

—C'est une canaille...un repris de justice...un homme sans foi ni loi!...

—Allons donc!... Tu me disais, l'an dernier, que c'était

un frère... qu'il n'y avait rien à craindre avec lui... Est-ce qu'il aurait changé d'opinion?...

—Non.

—Eh bien, alors?...

Hyacinthe se gratta le nez...

—Sans doute, sans doute, articula-t-il péniblement; mais, avec tout ça, il ne me paie pas mon loyer!...

**Jean des Tourelles.**

---

## ILE A VENDRE

---

**SITUEE A ENVIRON 60 milles de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, qui a près de 15 milles de large à cet endroit. Facilement accessible toute l'année.**

La superficie de l'île est d'environ 4,000 arpents, partie en bois et partie en terres. Foin de grève de première qualité et en abondance.

Endroit particulièrement propice à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons.

Convierdrait parfaitement à un agriculteur, A UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTEURS ou encore à un ORDRE RELIGIEUX S'OCCUPANT DE CULTURE.

Excellent endroit de chasse. Les oiseaux sauvages y abondent; les bancs de poissons: sardines, harengs, aloses, anguilles, passent sur les battures de l'île où l'on pourrait établir des PECHES DE RAPPORT.

L'île contient un hâvre qui peut abriter les navires contre tous les temps.

Prix à débattre.

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,  
4, case postale, Québec.

---

# Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

Depuis deux semaines qu'il se morfondait en cette petite ville, il commençait d'avoir la nostalgie de Paris, et il saisis-sait aux cheveux le prétexte d'y courir pour choisir la bague qu'on l'autorisait à offrir. Quant à Mme Margeret, elle se chargeait des faire-part et promettait de les envoyer sans tar-der.

—Commencez par Mme de Lignière : elle me porte tant d'intérêt ! avait dit le jeune homme de son plus beau ton d'ironie.

Ce fut un matin. Pelotonnée dans son fauteuil devant un feu ardent où elle dépouillait son courrier, la baronne avisa une lettre de forme spéciale, comme il lui en arrivait assez fréquemment.

Elle l'ouvrit et eut un cri d'horreur :

—Oh !... fiancés !...

Et, malgré la chaleur intense qui se dégagait du foyer incandescent, elle se sentit glacée jusqu'à la moelle des os. Car, jusque-là, elle avait voulu douter encore, accumulant les raisons qui s'opposaient à ce mariage, le rendaient si odieux...

Et les parents avaient passé outre, aveugles au point de jeter dans la parc de la *Herbelière*, fouillis de ronces et d'é-pines, cette fraîche fleur à peine éclosé qui ne pourrait s'y im-planter, à moins que de perdre elle-même sa grâce, sa pu-deur !

—Jamais je ne m'occuperai plus de mariage ! s'écriait la pauvre Mme de Lignière au comble de la désolation.

Et elle se frappait énergiquement la poitrine, songeant à la légèreté qu'on apporte souvent dans des entreprises où tant de prudence serait de rigueur.

Puis elle maudissait l'or, le grand coupable, qui renverse tous les obstacles et triomphe des scrupules les plus justifiés.

Elle ne savait rien de M. Margeret, mais elle le jugeait dominé par sa femme ; c'était donc son œuvre à elle plus qu'à



tout autre et la baronne avait trop de finesse dans l'esprit pour ne pas deviner en partie les motifs qui la poussaient à agir.

—Elle ne m'a jamais plu!... Et voilà où le monde conduit une mère!... Qu'il en soit maudit à jamais!

Elle avait écarté la petite table avancée par Catherine et où fumait son premier déjeuner. La domestique s'exclama :

—Le café de Madame est refroidi!... Madame n'a pas faim?...

La baronne eut un geste d'impatience; à de certaines heures, elle montrait de la nervosité. Catherine attribua ce malaise à l'état de l'atmosphère, très lourd, orageux en dépit de la saison...

—Il va pleuvoir, bien sûr!... Combien de personnes j'ai vu entrer à l'église et qui n'ont pas de parapluie... Ce sera drôle, tout à l'heure, de les voir *s'ensauver*!...

Elle avait soulevé le rideau de la fenêtre pour que sa maîtresse eût cette distraction bien puérile de jurer du coup d'œil.

L'église célébrait les Quarante Heures; nombre de fidèles assistaient à l'office du matin et, selon les prévisions de Catherine, une pluie torrentielle les accueillit à la sortie. Beaucoup demeurèrent sous le porche, attendant philosophiquement la fin de la bourrasque, tandis que d'autres, plus pressés, se mettaient en route, à l'abri des maisons.

Soudain, l'œil indifférent de la baronne étincela, et sa main frappa au carreau de la aimablement, tentée de s'excuser et de passer outre, mais répondant néanmoins à l'invite dans la crainte de désobliger celle en qui elle devinait une amie.

Le teint animé par sa marche rapide, elle entra dans le salon, s'informa de la santé de la baronne dont le regard incisif la troublait ce jour-là...

—Je me porte comme une très vieille femme, mon enfant! Restez toujours jeune, s'il se peut: c'est l'époque de la vie où l'on voit tout en rose, avec des rêves d'éternel bonheur!..

Le doux visage d'Antoinette s'assombrit quelque peu; que lui apportait, à elle, la jeunesse, sinon la désillusion et l'austère devoir? Mais, bien vite, elle chassa cette ombre que ne devaient point voir des yeux étrangers.

Ceux-ci, néanmoins, l'avaient surprise, toute fugitive qu'elle pût être; et au lieu de la passer sous silence, en toute discrétion, Mme de Lignière la releva :

—Mélancolique, cette chère petite fille? Ce n'est ni l'heure, ni la saison!... Bien au contraire, les songes dorés doivent lui venir en foule, et rien qu'à la vue de ce billet doux...

Ce disant, elle plaçait sous les yeux d'Antoinette le faire-part aristocratique, sur papier vélin...

Les caractères finement enjolivés étaient sans doute peu distincts, car les pupilles de l'enfant se dilatèrent pour mieux y voir; et, enfin, lorsque deux noms flamboyèrent comme si un éclair les eût illuminés, le sien, d'abord, puis celui de Gontran Herbelin de la Herbelière, elle eut un faible cri, devint blanche comme une morte, les paupières closes, le souffle éteint...

La sonnette destinée à appeler Catherine s'agita fébrilement. La vieille bonne accourut:

—Mademoiselle est à jeun... elle se trouve mal! expliqua Mme de Lignière, effrayée; et penchée elle-même vers ce beau visage aux lignes si pures, qui semblaient à ce moment taillées dans le marbre, elle murmurait des mots tendres en faisant respirer à Antoinette son facon de sels.

—Pauvre chérie!... mon deux ange!... Je suis sûre que c'est à contre gré qu'elle se marie...

Mais une exclamation de Catherine l'avertit d'user de prudence.

—Alors, comme ça, Madame croit qu'elle ne l'aime pas?

—Je ne crois rien: je n'ai rien dit. Pourquoi s'affoler devant une simple faiblesse?... Il fait trop chaud, ici, d'ailleurs... Ouvrez la fenêtre, qu'il y ait de l'air...

—La fenêtre?... Madame aura froid...

—Qu'importe: ouvrez!... Et préparez de l'eau sucrée, tout de suite, avec quelque gouttes de Mélisse... Là... vous voyez... cet élixir est souverain!...

Lentement, Antoinette rouvrait les yeux.

La baronne lui sourit:

—Ça va mieux?... La chaleur vous a saisie, chère petite fille... et peut-être avez-vous faim?... Si, si, laissez-moi vous offrir, tout à l'heure, une collation...

Elle fit signe à Catherine, qui obéit.

Très touchée de cette sollicitude, Antoinette n'était point cependant à l'aise près de sa vieille amie. Elle la devinait inquiète, la sentait hostile, comme l'en avait prévenue d'ailleurs sa mère et Gontran Herbelin; et le malencontreux

évanouissement provoqué par la vue du faire-part dont elle n'avait pas eu connaissance lui semblait, peut-être à tort, devoir révéler ses propres sentiments à l'égard du fiancé...

Plus calme depuis qu'elle le savait à Paris, cet incident la replongeait dans la réalité des choses, les lui rendait présentes, fatales, avec l'obligation stricte de garder son secret.

La vieille bonne reparaisait avec un plateau où fumait le samovar. La vapeur blonde du thé, son délicat arôme, lui furent agréables; la force lui revint en savourant le chaud breuvage qu'accompagnaient des tartines beurrées. Et la baronne, la couvant du regard, se reprenait aux questions insidieuses, mais auxquelles les réponses mesurées d'Antoinette, sur ses gardes, ne fournissaient nul éclaircissement.

Elle se hâta de prendre congé, prétextant l'inquiétude dont serait agitée sa mère sachant la messe finie et ne la voyant pas revenir...

— Catherine va vous accompagner, petite belle... Vous êtes un peu chancelante encore et, au besoin, elle vous prêterait l'appui de son bras...

Remerciant Mme de Lignière, elle refusa son offre, se précipita très forte et complètement remise de la légère secousse qu'elle avait subie.

— Du moins, revenez me voir, mon enfant? L'infirmière que je suis a si besoin d'un rayon de soleil!...

Et, posant ses lèvres sur le front qui lui était offert, la baronne fut tentée de saisir à bras-le-corps cette douce héroïne et de lui crier :

“Ma chérie, je vous en conjure, ne l'épousez pas!”

Mais avait-elle qualité pour s'imposer de la sorte? On lui montrait le fait accompli sans lui en demander l'appréciation; et puis c'était moins à l'enfant qu'au père, à la mère qu'elle eût pu dire quel triste personnage était Gontran Herbelin...

Oui, elle avait eu tort, grand tort, de lui prêcher le mariage comme moyen de rédemption; même la femme parvenue à la maturité, toute d'énergie, de charité, de dévouement, qui seule lui semblait apte à entreprendre cette cure périlleuse, ne l'eût pas réussie. Et Antoinette mourrait à la tâche, pensée poignante pour celle qui l'aimait!...

Lorsque la jeune fille, au sortir de chez Mme de Lignière, fut de retour au logis familial, sa résolution était prise de ne pas parler à sa mère de l'incident qui venait d'avoir lieu. Pourquoi troubler la belle quiétude de l'heureuse femme par

un récit qui l'eût effrayée peut-être et, à coup sûr, irritée? La longue absence d'Antoinette se justifiait d'elle-même par la pluie d'orage qui l'avait retenue à l'église, et Mme Margeret le remarqua gaiement :

—Se serait-on attendu, il y a deux heures, à une pareille averse? Et ton père qui n'a rien vu, rien entendu, comme il me l'affirmait très sérieusement, cela par la divine grâce de ses *copies* : c'est à pouffer de rire, parole d'honneur!...

Aussi riait-elle tant et plus, répétant, comme un refrain :  
—Ah!...il est bon, ton père : il est bien bon!... Mais que deviendra-t-il, grand Dieu! lorsqu'il prendra sa retraite, qu'il n'aura plus, pour l'occuper, ses chères *corrections*?... Mon rêve serait de le voir prendre en goût la *Herbelière*, s'intéresser au jardinage, tenir les comptes de Gontran, enfin être un beau-père utile... sinon toujours agréable... Car il est bien évident qu'on ne lui demandera pas d'assister aux dîners de chasseurs : ce serait un vrai rabat-joie!

Toutes ces phrases retombaient douloureusement sur le cœur d'Antoinette, mais son angoisse augmenta lorsque sa mère lui dit, mystérieusement :

—Il m'a écrit!... Une lettre charmante!... Tiens... lis... tu verras qu'il court les bijoutiers pour trouver une bague à sa guise... Il a des goûts d'artiste et t'offrira, j'en suis sûre, quelque merveille : tu es née coiffée... Aurais-je été heureuse, jadis, si mon fiancé avait agi de même!... Et sans la femme du proviseur, ton père n'eût songé à rien du tout, à peine au "cher anneau d'argent..." du poète... Te vois-tu, toi, avec un anneau semblable au doigt?...

En si beau chemin, Mme Margeret se prit à détailler la *corbeille* de noces, telle qu'elle l'espérait. C'était digne en tout point des *Mille et Une Nuits*; et elle ne faisait grâce à sa fille ni d'une dentelle, ni d'une fourrure, ni d'un satin Liberty :

—Fortune oblige autant que noblesse—c'est d'ailleurs son opinion—et il voudra, bien certainement, ne te donner en élégance aucune rivale, pas même les châtelaines de la *Feuillée* et de *Beauséjour*. Sa mise à lui est impeccable; as-tu bien remarqué cette cravate gris argent qu'il portait lors de sa seconde visite?... Et ses boutons de chemise en perles fines?... Une parure de plusieurs milliers de francs!...

Elle jouissait de ce luxe par avance et au point d'en oublier la "lettre charmante" qui avait glissé de ses mains sur le

tapis. Soudain, elle l'aperçut entre les griffes d'un jeune chat qui, sans respect pour la prose du millionnaire, la mettait en morceaux. Mme Margeret la lui arracha avec un cri d'horreur, suivi de reproches véhéments :

—Vraiment, Antoinette, je ne te comprends pas?... Cette lettre, *sa* lettre, que tu n'as même pas lue, devrait t'être précieuse et méritait d'être conservée. Comment t'attacheras-tu à *lui*, si bon, si généreux, si tu uses de parti pris, avec l'idée fixe que tu ne l'aimeras pas?... Aujourd'hui, surtout, tu as une tête de l'autre monde ; que ton père te voie ainsi, et il en aura l'âme à l'envers!... J'en appelle à ta raison, à ton cœur... aussi à ta coquetterie : avoir des fossettes et les dents blanches et marchander ses sourires : c'est un comble, en vérité!

### XIII

Depuis plus d'une semaine, le commandant et son fils étaient à Paris. Sûr que Louis n'oublierait point son rêve de jeunesse s'il restait dans cette ville où tout le lui rappelait, l'excellent père l'engageait à étudier de près les offres qui lui étaient adressées par un industriel parisien.

Tout d'abord, le jeune homme s'y était refusé ; peut-être, tout au fond de l'âme, gardait-il un secret espoir qu'il lui était dur de bannir tout à fait, entretenu par le souvenir d'une entente trop complète, le soir du bal, pour ne pas être l'indice d'une naissante sympathie.

Antoinette, il le pressentait, n'irait jamais à l'encontre de la volonté de ses père et mère ; en ceci, il lui donnait hautement raison ; mais cette volonté serait-elle inflexible si, de son côté, le jeune fille restait fidèle en son cœur ?

Hélas ! Bientôt il eut la preuve du contraire, et ce lui fut un vrai coup de foudre, que d'apprendre de la bouche de la renommée les assiduités de Gontran Herbelin au logis du professeur...

Ce jour-là, Louis pensa mourir de douleur et d'indignation. Il exhala ses sentiments en termes amers, si amers que le commandant prit peur et rendit plus pressantes ses instances de changer de milieu...

—Je t'emmène, mon cher garçon ! conclut-il avec autorité. A quoi bon retourner sans cesse le fer dans ta blessure, attendant de l'aviver encore par de plus grandes émotions?...

—Oui, je ne pourrais voir avec calme ce mariage... Je deviendrais fou!... Ah! que je suis malheureux!...

Le pauvre père souffrait tout autant que son fils, bien que stoïque en apparence. Quelques mois auparavant, goûtant la joie sans mélange de voir Louis en si bonne voie, sans avoir jamais eu de crainte à cet égard, il éprouvait cette vague appréhension des heureux sur la continuité de leur bonheur. "Où sera la pierre d'achoppement?" se disait-il parfois avec mélancolie. Et ils l'avaient trouvée pour leur malheur à tous deux!

Mais la grande ville, cette charmeuse, leur viendrait en aide pour peu qu'ils lui apportassent le concours de leur bonne volonté. Prêt à tout sacrifice, même à celui de s'éloigner pour longtemps de sa chère retraite, le commandant se jurait de ne pas abandonner son fils tant que celui-ci ne serait pas apaisé; il n'osait dire guéri complètement.

—Dans un mois, nous nous installerons ici, non au centre de la ville, mais dans une gentille maison de la banlieue; et chaque matin, tu te rendras à tes occupations, sûr de retrouver ton vieux père, le soir...

Mentalement, il ajoutait:

"Et je ne te laisserai pas, ne fût-ce que pour un jour, retourner *là-bas*, afin d'y chercher de nouveaux crève-cœur."

Le beau temps favorisait leurs excursions quotidiennes; ce n'était pas encore le printemps, mais on le sentait proche: les petits bouquets de violettes courraient bientôt les rues, à en juger par la verdure des prairies.

—Nous aurons un jardinet; je suis un vieux rural, il me faut un parterre, un carré de salades, l'abri d'un arbre pour y fumer ma pipe, évoquer le souvenir...

Il le cherchait, n'avait déjà que l'embarras du choix, mais avec une préférence pour Asnières où le home désiré lui était apparu sous un radieux soleil.

Toutefois, il voulait le revoir de nouveau avant de conclure, discuter avec son fils des avantages réels et des inconvénients possibles qu'offre tout appartement...

C'était dimanche. De nombreux promeneurs se dirigeaient aussi de ce côté, et les deux hommes se hâtaient pour choisir leur place vers le restaurant en renom.

Installés à une table un peu à l'écart, près d'une fenêtre ouverte, ils virent arriver soudain joyeuse compagnie. Tout ce monde, où la partie féminine entraînait pour moitié, excen-

trique, bruyante, tapageuse au dernier chef, s'installa à l'air, sous le véranda, et celui qui semblait diriger la bande réclama le majordome, lui commanda un déjeuner "chic".

A cette voix, Louis avait tremblé et pâli, sa main crispée sur le bras de son père :

—Partons ! dit le commandant. Voici qui me dégoûte à tout jamais d'Asnières !... Nous irons mettre nos pénates ailleurs.

Mais le jeune homme ne bougea pas, hypnotisé par ce qu'il voyait et entendait dans le groupe des arrivants.

—Fais bien les choses, Gontran de mon cœur, puisqu'il s'agit d'un enterrement de première classe ! criait une voix suraiguë qu'accompagnaient des rires et des approbations, jusqu'à ce que, dominant le tumulte, elle reprit : Une drôle d'idée, mon bonhomme, de te mettre la corde au cou !...

Il expliqua, au milieu des lazzis, comment la chose s'était faite : "Une simple gageure !" Et comment, de ce fait, il n'entendait nullement perdre sa liberté. *La Herbelière* n'était-elle point là tout indiquée pour abriter la châtelaine, la tenir à l'ombre et la mettre à l'écart des pompes du démon ?...

—Tu nous la feras voir, ton oie blanche ?... On sera sage comme de petits saints de pierre, ce jour-là !...

Il eut un geste évasif, hésita une seconde, puis jeta sur la table une photographie :

—D'avance, la voilà !...

Louis était debout, blême à faire peur, les poings serrés, l'œil étincelant ; mais son père l'avait saisi par le bras, l'enserrait comme d'un étai de fer et l'entraînait de force hors du restaurant.

—Oh ! le misérable... le bandit !... Laissez-moi... Je veux le souffleter... .

—Je te le défends !... As-tu qualité pour cela ?

—Oui !... On insulte une femme... .

—Dont tu n'es ni le frère ni le fiancé !... Sais-tu même si un esclandre serait goûté des Margeret ? Ils cherchent avant tout la fortune, sans souci de l'homme qui la leur donnera... .

—Mais *elle*, père, *elle*, grand Dieu !

—C'est affreux, j'en conviens... .

—C'est un devoir de le démasquer... .

—Oh !... te faire délateur... .

—Alors, si le hasard m'instruit d'un complot qui conduit

au crime, je devrai me taire, par égard pour l'assassin ?

— Mon cher garçon, ici on ne te croira pas ; on t'accusera de parler par jalousie. N'as-tu pas demandé en mariage Antoinette Margeret ?... Car je sais que tu n'emploieras jamais l'odieuse lettre anonyme qui déshonore son auteur...

Des larmes avaient jailli des yeux du jeune homme, placé dans la plus cruelle des alternatives et sans issue possible pour en sortir.

Maintenant, il se laissait emmener sans résistance, accablé moralement au point de ne plus avoir de volonté à lui. Mais le commandant craignait que cela ne durât pas et que, repris de colère, Louis ne se contînt plus. Aussi, loin de donner suite à sa résolution de le laisser seul dans la capitale, il se résolut à l'emmener, tout de suite, dans sa demeure des champs où l'apaisement lui viendrait de toutes les choses familières dont il serait environné.

— Viens passer quelques jours *aux Chaumes*, mon enfant, puisque tu en as le loisir ? Dans deux semaines aura lieu l'anniversaire de la mort de ta mère ; nous parerons sa tombe de fleurs, et puis nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour que mon absence, sans doute prolongée, ne nuise pas au vieux logis...

Le commandant étouffa un soupir. Il songeait au printemps tout proche, à ses arbres fruitiers qui allaient fleurir et auxquels manqueraient ses soins vigilants, au rossignol dont le nid se bâtirait près de la tonnelle et au chant mélodieux qui s'élèverait dans le silence des soirs. Et il ne serait pas là, mais si loin, comme en exil ! Ah ! la mission d'un père se continue bien au delà de la majorité des fils !...

#### XIV

Avant même d'être arrivé à cet ermitage, Louis avait pris un parti, le meilleur, lui semblait-il. L'idée lui en était venue durant le voyage, alors que, les paupières closes, il semblait dormir. Tout d'abord, tourbillonnant à l'entour de lui comme de gigantesques vampires, la colère, la douleur, l'amour avaient fondu sur son cœur et il le leur avait abandonné comme une loque sans résistance, une triste épave, prête elle-même à s'engloutir. Puis, ayant honte de lui-même, s'arrachant comme de force à l'étreinte, il avait repris, une à une, les objections de son père pour les examiner



encore plus froidement, de plus près. Croyant, respectueux des lois de l'Eglise, il ne jouerait pas sa vie contre celle de Gontran Herbelin ; non plus, il n'emploierait point l'anonymat qui révoltait sa loyauté ; mais ne pouvait-il se confier à une tierce personne, non seulement pour dégager son âme d'un poids écrasant, mais pour lui demander aide et conseil ?

Il fit part à son père de cette résolution.

Le commandant écouta, très grave, pesant les moindres mots, les moindres paroles, ne rejetant ni n'approuvant d'emblée ce projet :

—A qui as-tu songé, mon enfant ?

—A la baronne de Lignière, si vous approuvez ce choix.

—Je l'approuve des deux mains ! s'écria le commandant sans hésiter.

Jadis sous les ordres du général défunt, il avait conservé à sa veuve un culte respectueux, même assidu. Jamais l'année ne se renouvelait sans qu'il lui envoyât un message mettant à ses pieds son souvenir et ses vœux. Lors de la venue de Louis en la petite ville, il était allé lui présenter ce fils, son orgueil, et en avait reçu un accueil chaleureux.

La baronne et lui avaient alors évoqué les souvenirs d'antan, si brillants avant la guerre, alors que les fêtes se succédaient, comme par ordre, chez le général. Puis était venue l'Année terrible, l'occupation, plus tard le mariage du lieutenant, bientôt après capitaine en cette même garnison de l'Est où résidait déjà la "Division de fer"...

—Vous reviendrez me voir, commandant, et vous rajeunirez de votre présence une femme infirme qui se réfugie avec bonheur dans le passé...

Il avait promis ; puis les événements s'étaient succédé avec une promptitude trop grande pour lui en laisser le loisir. Et maintenant, il s'étonnait de n'avoir pas songé à demander à Mme de Lignière—qui connaissait toute la ville—son opinion sur les Margeret.

—Ton idée est très bonne, appuya-t-il une seconde fois. Nous irons ensemble et nous lui dirons tout ; je suis assuré qu'elle en gardera le secret.

Mais le voyage fatigua le commandant ; le lendemain, il fut forcé de s'aliter sous la menace d'une crise de rhumatisme dont l'inopportunité le fit gémir. Retarder la visite à la baronne ne lui vint même pas à l'esprit ; c'eût été prolonger l'énerverment de Louis, le laisser en proie à toutes les affres

du découragement ; du moins, lorsqu'il aurait déchargé son cœur, serait-il plus calme, plus apte à suivre les conseils de la raison. Et peut-être le jeune homme ne regretta-t-il pas trop de s'en aller seul, plus libre, verser dans une oreille sympathique le récit de la scène qu'il revoyait peinte en traits de feu.

Il saurait la lui décrire dans toute sa bassesse, la lui rendre si vivante qu'elle aussi en frémirait de dégoût et d'horreur ; et il la supplierait :

—Sauvons-la, Madame, du malheur affeux dont elle est menacée !...

La route lui parut interminable ; chaque minute, chaque seconde lui semblait avoir son prix. Mais il était deux heures à peine lorsqu'il parvint à destination.

La porte fut lente à s'ouvrir ; puis le pas traînant de la vieille Catherine ébranla les dalles du vestibule, et ses yeux affaiblis dévisagèrent l'arrivant :

—Madame est souffrante... Madame ne reçoit pas.

Une consternation si profonde se peignit sur le visage du jeune homme qu'elle eut pitié...

—C'est une visite d'adieu, balbutia-t-il, ne sachant trop ce qu'il disait.

—Madame ne reçoit pas... tout le monde ; mais peut-être, puisque Monsieur va partir, Madame fera-t-elle aussi pour lui une exception. Qui faut-il annoncer, s'il vous plaît?...

—Le fils du commandant Brégeard...

Les traits de Catherine s'éclairèrent...

—Monsieur voudra bien m'excuser, je ne reconnaissais pas Monsieur ; et, bien certainement, il va entrer tout à l'heure, lorsque Madame, qui sommeille, s'éveillera...

Et avant même que Louis eût exprimé sa gratitude pour la faveur dont il était l'objet, Catherine poursuivait, d'un ton mystérieux :

—Les officiers et leur famille ont toujours été bien accueillis par Madame ! Il y a des civils qu'elle n'aime pas... que j'ai ordre de laisser à la porte... L'un, surtout, qui s'est annoncé... Il va se marier ; Madame ne veut plus le voir...

—C'est Gontran Herbelin ! dit Louis d'une voix sourde, oubliant à qui il parlait et mû d'un secret pressentiment.

—Lui-même ! reprit Catherine enchantée d'être devinée. Ah ! c'est un drôle de Monsieur ; Je ne sais ce qu'il a fait à Madame, mais elle ne peut plus entendre prononcer son nom sans en être irritée...

Elle avait fait entrer Louis au salon :

—Si Monsieur veut attendre, je viendrai le prévenir quand Madame sera réveillée.

Et, familière, la vieille bonne ajouta :

—Si l'on sonne, peut-être n'entendrai-je pas là-haut, Monsieur voudrait bien me suppléer?

Il eut un geste d'acquiescement. Resté seul, sans jeter les yeux sur les journaux et les revues épars sur la table, il marcha de long en large, soit pour tromper la longueur de l'attente, soit pour calmer son agitation...

Une idée lui avait traversé l'esprit : Catherine parlait de la visite probable de celui qui était en disgrâce, son adversaire, son ennemi à lui, en présence duquel il allait peut-être se trouver par hasard au seuil de cette maison... Et cette pensée lui devint obsédante, cette vision se fit comme réelle ; son imagination surexcitée lui avait suggéré, depuis deux jours, tant de choses invraisemblables, qu'il pouvait croire à cette solution. Oh ! certes, face à face, oubliant la promesse faite à son père, il dirait à cet homme ce qu'il pensait de ses agissements, et il en arriverait ce qui pourrait...

Des minutes s'écoulèrent, d'une longueur mortelle. Soudain retentit le timbre de la porte d'entrée. Si c'était lui !

Fidèle à la consigne, Louis s'élança dans le vestibule et ouvrit au visiteur.

Un pas léger se fit entendre sur les dalles du couloir ; une femme parut, indécise, éblouie encore par la lumière du grand jour et cherchant à découvrir, dans la pénombre, une silhouette connue...

—Antoinette ! balbutia-t-il.

Elle s'arrêta court. L'un et l'autre tremblaient ; elle l'avait reconnu.

Combien faut-il de temps à deux cœurs pour qu'ils puissent se deviner, se comprendre ? Il leur suffit à eux d'une seconde pour que le nuage se dissipât en entier.

—Antoinette ? dit-il alors, d'un ton plus pressant.

Mais elle rougit, recula, comme prise d'une terreur indicible, et, arrachant son gant d'un geste désolé, elle montra la bague dont les diamants étincelaient :

—Je suis fiancée à Gontran Herbelin !...

Elle ajouta, presque malgré elle :

—Je remplis un devoir... Oubliez-moi... Adieu !...

Il allait protester, supplier peut-être ; mais Catherine s'avancçait, interdite à son tour :

—Madame est visible!... si Mademoiselle veut aussi entrer?...

Elle eut un geste négatif; regardant Louis, elle salua, un doigt sur la bouche, et disparut comme une vision...

Il chancelait en suivant Catherine. Cette scène rapide était-elle un rêve ou une réalité?...

Il en retenait, hélas! le geste impératif qui lui commandait le silence, ordre cruel qui émanait du devoir; et ce mot de devoir, fût-il énigmatique, en imposait à Louis, fermait ses lèvres comme d'un triple sceau. Puis, en ce moment de trouble où il ne raisonnait pas, sa souffrance se tempérerait d'une immense joie, bien inattendue. Les yeux d'Antoinette s'étaient faits révélateurs en dépit d'elle-même, exprimant sa sympathie profonde pour celui qui l'aimait; et après avoir douté, désespéré d'un sentiment auquel il avait pu croire tout d'abord, le jeune homme s'y rattachait comme à l'épave bénie au naufragé...

—Eh bien, cher ami, disait la voix de la baronne, où sont vos promesses de visites fréquentes à la pauvre infirme que je suis?... Si je ne me trompe, c'est la seconde fois, seulement, qu'elle a l'heur de vous voir?...

La voix arrivait aux oreilles de Louis comme un murmure lointain qu'il accueillait par un pâle sourire, balbutiant des excuses trop puérides sans doute pour être prises au sérieux; car la malade riait, incrédule, avec une pointe d'ironie...

—Je sais... je sais... ne cherchez pas!... Entre les vieux et les jeunes, il y a tout un abîme que des paroles seules ne combleront jamais. Il faut s'y résigner: c'est ce qu'il y a de plus sage, je me le dis chaque jour. Mais, du moins, avais-je le droit de compter sur votre père: tant de communs souvenirs nous rapprochent et, tout comme vous, mon cher, il m'a fait faux bond! Est-il malade?... Comment se comportent ses rhumatismes? C'est un terrain d'entente entre lui et moi; je lui indiquerai un spécifique dont j'use et j'abuse avec toute l'énergie du désespoir...

Louis restait distrait, balbutiait, l'esprit tendu vers un point unique qui l'hypnotisait.

—Vous n'êtes pas gai, ce soir, disait la baronne ajustant son binocle pour mieux examiner son visiteur.

—Ah! continuait-elle, tout se perd donc en France, même ce bel entrain qui faisait partie intégrante de la race avant la guerre terrible dont s'est endeuillé le cœur!

Le général n'a plus souri, lui, depuis Sedan ! Mais il était le passé ; vous, les jeunes, vous êtes encore l'avenir ! . . .

Soudain, la baronne s'arrêta court. Elle était trop perspicace pour ne pas deviner anguille sous roche, et elle le dit carrément :

—M'est avis, mon cher, que ce ne sont pas seulement les malheurs de la Patrie dont vous êtes préoccupé ? . . . Quelque histoire d'amour est, je le gage, au premier plan ? J'ai l'âme compatissante : exposez votre cas et nous verrons ensemble à le trancher.

Elle parlait avec l'assurance que peut donner la longue pratique des choses matrimoniales, ne doutant pas qu'elle ne mît le doigt sur la plaie ; et pelotonnée dans sa causeuse, frileusement enveloppée jusqu'au menton de tricots et de couvertures superposées, elle attendait l'aveu qui tremblait, croyait elle, sur les lèvres de Louis.

Mais cette sommation, au lieu de le faire avancer, lui causa un mouvement de recul. Il ne dirait rien parce qu'il ne devait rien dire, de par la volonté d'Antoinette Margeret.

—Je suis préoccupé, attristé même comme vous le voyez, Madame ; car ma situation va changer du tout au tout.

—J'étais venu ici, en cette aimable petite ville, avec le désir d'y demeurer longtemps, sinon toujours ; c'est pourquoi vous m'aviez vu une première fois tout ardeur et tout confiance, insoucieux du lendemain qui ne me laissait entrevoir aucun fâcheux aléa . . .

Je me suis leurré d'un espoir irréalisable. Ma route, jusque-là si unie, s'est hérissée d'obstacles imprévus, et si douloureux, si pénibles, qu'il ne m'a pas été possible de les surmonter . . .

C'est alors que, mon père et moi, nous prêtâmes attention à des offres écartées d'abord, mais auxquelles nous avons cédé, il y a quelques jours, après un voyage commun à Paris. Ma visite est un adieu, Madame, et la gaieté de votre serviteur ne serait point de saison . . .

L'explication était naturelle, ses conséquences logiques.

—Et moi qui rêvais d'un roman ! s'écria Mme de Lignière, non sans un intime regret.

Ah ! continua-t-elle, ce serait plaisir de se faire le porte-voix d'un garçon tel que vous, cher ami, duquel il n'y a que des louanges à chanter ! . . .

Tant d'autres, des moins recommandables, osent penser au mariage . . . et l'on a la faiblesse de les y encourager . . .

Si j'ai vu à cela, jadis, une entreprise méritoire, j'en suis bien punie, aujourd'hui!...

Elle s'arrêta. Peut-être, à ce jeune homme impeccable, allait-elle confier ce qui l'obsédait; mais, réflexion faite, elle garda le silence. A quoi bon parler à un indifférent de ce qui se tramait, puisque la volonté de celle qu'elle nommait "la victime" consentait au sacrifice sans se plaindre, sans le redouter...

Car la baronne n'allait point jusqu'à l'accuser d'ambition, de calcul, d'un amour de la richesse qui pût lui tenir lieu de tout bonheur...

*A suivre*

## A VENDRE

### ETABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE PAROISSE.

UNE MAGNIFIQUE MAISON (67 x 32½ pieds) en pierre, à deux étages et demi, située dans la ville de Québec, quartier nouveau, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait ou plus.

Peut-être convertie en école ou en couvent. Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bains, etc.

CENTRE D'UNE FUTURE PAROISSE. CONVIENT PARFAITEMENT A UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE. Plus de 300 lots à bâtir ont été vendus depuis un an sur les terrains immédiatement avoisinants la maison en question.

Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve dans Québec et, qui a été spécialement réservé pour l'établissement d'une église, d'un collège et d'un couvent.

Pour autres renseignements,

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,  
4, case postale, Québec.

**Controlons nos Epargnes !**

**Protégeons nos Familles !**

**Défendons nos Institutions Nationales !**

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

**L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE**

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

**LISEZ "L'UNION,"** organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. 1  
422

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE

# ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER  
VOS AMIS A ❖ ❖ ❖



Encouragez  
l'œuvre de

La Revue  
Franco-  
Américaine

Devenez  
un abonné  
régulier et vous  
serez heureux  
ensuite de la  
recommander  
à vos amis et  
connaissances.



## La Revue Franco-Américaine

**C**ette publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'occupe SPÉCIALEMENT, sans se mêler à la politique, DES REVENDICATIONS NATIONALES. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans TOUTE FAMILLE AISÉE, D'ORIGINE FRANÇAISE.

**V**OUS N'AVEZ PAS LE TEMPS NI LE MOYEN DE COMBATTRE, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, VOUS AUREZ AU MOINS FAIT UNE PARTIE DE VOTRE DEVOIR.

**L**A REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc, dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infailible que vous avez à faire à un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

## La Revue Franco-Américaine

4, Case postale, QUEBEC.

Téléphone, 3321.

Bureaux : 425, rue St-Jean, Québec.

# VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

**A**LORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brevet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de côté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salubre au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de le nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stériliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactériologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfinissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coûtera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins coûteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,  
4, case postale, Québec.



**La vraie eau du Bon Dieu.**



# ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER  
VOS AMIS A ❁ ❁ ❁

## La Revue Franco-Américaine

---

Encouragez  
l'œuvre de

La Revue  
Franco-  
Américaine

Devenez  
un abonné  
régulier et vous  
serez heureux  
ensuite de la  
recommander  
à vos amis et  
connaissances.



¶ Cette publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'occupe SPÉCIALEMENT, sans se mêler à la politique, DES REVENDICATIONS NATIONALES. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans TOUTE FAMILLE AISÉE, D'ORIGINE FRANÇAISE.

¶ VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS NI LE MOYEN DE COMBATTRE, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, VOUS AUREZ AU MOINS FAIT UNE PARTIE DE VOTRE DEVOIR.

¶ LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc, dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infailible que vous avez à faire à un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.

---

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

## La Revue Franco-Américaine

4, Case postale, QUEBEC.

Téléphone, 3321.

Bureaux : 425, rue St-Jean, Québec.

## Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

### Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avons consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son côté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connaît cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolument sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de \$15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes ! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptons surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant ; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas ? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANÇAISE DANS L'ÉGLISE ? (1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'intéressa vivement aux choix du premier évêque d'Halifax !

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE: L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris!

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

Québec, août 1909.

J. A. LEFEBVRE.

### A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE et en faire une autorité.*

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont  $\frac{1}{4}$ , soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de LA REVUE, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

“ Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares.”

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer LA REVUE dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises ; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-LAFLAMME,

J. A. LEFEBVRE.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

*Société anonyme (en formation) au capital de  
VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE  
ACTIONS DE VINGT PIASTRES.*

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1) .....  
demeurant à .....  
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation,  
et vous prie de m'inscrire pour (2) .....  
actions de ....., et m'engage à verser le  
premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la  
souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le  
solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'adminis-  
tration.

A ..... le .....19....

Signature :

(1) Nom, prenom, profession.

(2) Nombre

## A V I S

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, pour la somme de \$5.00 pour les Etats-Unis et de \$4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour \$3.00 Etats-Unis et \$2.50 Canada.

---

### Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE

4, case postale.

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de..... que je vous envoie en..... payable au pair, à Québec.

La REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

---

### Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	\$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

---

☐ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.



# Mutualité

## L'UNION ST-JEAN-BAPTISTE D'AMÉRIQUE

MEMBRES : 25,000.

RÉSERVES : \$325,000

BUREAU GENERAL, 1908-1910

*Directeur Honoraire :*

Rév. M. F. X. Chagnon ..... Champlain, N.Y.

*Directeurs Spirituels :*

Rév. M. G. A. Rainville ..... Salem, Mass.

Rév. M. E. C. Laramée ..... Redford, N.Y.

*Président Honoraire :*

M. Edouard Cadieux ..... Holyoke, Mass.

*Président :*

Hon. Félix Gatineau ..... Southbridge, Mass.

*Vice-Présidents :*

M. Elie Vézina ..... Chicago, Ill.

M. Joseph Voyer ..... Lewiston, Me.

Hon. N. P. Bissonnette ..... Bridgeport, Conn.

*Secrétaire :*

M. J. Ad. Caron ..... Woonsocket, R.I.

*Trésorier :*

Hon. P. Boucher ..... Woonsocket, R.I.

*Médecin-Reviseur :*

Hon. Dr. J. H. Boucher ..... Woonsocket, R.I.

*Inspecteurs des Comptes :*

M. A. J. Lachance ..... St. Johnsbury, Vt.

M. S. C. Dupré ..... Brockton, Mass.

Dr. J. H. Riopelle ..... Saginaw, Mich.

M. O. Moreau ..... Holyoke, Mass.

*Maître des Cérémonies :*

M. J. B. Paulhus ..... Willimantic, Conn.

SIÈGE SOCIAL, 233 RUE MAIN, WOONSOCKET, R.I.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique est une société de secours mutuel dont le principal but est de grouper les Franco-Américains dans une puissante organisation, de leur donner plus de cohésion, une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés.

Elle invite les Franco-Américains à étudier la méthode qu'elle suit, le travail qu'elle a fait et, nous le disons avec un légitime orgueil, les succès qu'elle a obtenus.

Pour en devenir membre, il faut être d'origine française ou reconnu comme tel et catholique romain pratiquant.

Les femmes sont admises aux mêmes conditions que les hommes à l'exception de l'indemnité en maladie où il y a certaines restrictions. Elles forment des conseils séparés.

Le prix d'admission est de \$2.00 y compris l'examen médical complet. Pour \$100 ou \$250 au décès sans indemnité en maladie, l'admission est de \$1.00 seulement.

Les membres peuvent payer leurs cotisations d'avance en 60, 120 ou 240 versements; ils peuvent encore prendre un certificat partiellement acquitté à 70 ans.

Dans ces cas, si un membre cesse de payer pour une raison ou pour une autre, la réserve qu'il a accumulée est placée à son crédit et ce membre ne peut être rayé pour arrérages tant que cette réserve n'est pas épuisée. Après que 60, 120 ou 240 paiements ont été faits, les cotisations mensuelles sont d'un sou par cent dollars par mois, et les frais d'administration.

Un membre qui est porteur d'un certificat partiellement acquitté à 70 ans, a droit à la moitié du montant de son certificat au cas d'invalidité totale et permanente. Il ne paie plus, quand il a atteint 70 ans, qu'un sou par cent dollars par mois.

Les cotisations mensuelles sont basées sur l'âge de l'aspirant, au plus proche anniversaire lors de son initiation; il y a douze cotisations par année, quel que soit le nombre des décès.

L'Union émet des certificats depuis \$100 à \$2,000; la table suivante indique le taux des cotisations pour un certificat de \$500 pour vie entière, ou payable en 60, 120 ou 240 versements, ainsi que pour le certificat à 70 ans et pour les métiers hasardeux. Un aspirant de 55 ans ou plus ne peut être accepté pour plus de \$500.

Age	Vie entière	Taux Hasard.	60 Cot.	120 Cot.	240 Cot.	Cert. à 70 ans.
18 à 20	.47	.58	2.23	1.14	.70	.55
21	.47	.58	2.24	1.14	.70	.55
22	.48	.60	2.25	1.15	.74	.60
23	.49	.62	2.26	1.15	.78	.60
24	.51	.63	2.27	1.16	.82	.60
25	.52	.65	2.29	1.16	.86	.60
26	.54	.67	2.33	1.19	.90	.65
27	.56	.70	2.33	1.19	.94	.65
28	.57	.72	2.36	1.21	.98	.70
29	.59	.74	2.40	1.23	1.02	.70
30	.61	.77	2.44	1.26	1.06	.75
31	.63	.79	2.48	1.30	1.09	.75
32	.66	.82	2.54	1.34	1.13	.80
33	.68	.85	2.59	1.38	1.17	.85
34	.70	.88	2.65	1.42	1.21	.90
35	.73	.91	2.72	1.47	1.25	.95
36	.76	.95	2.78	1.52	1.29	1.00
37	.79	.98	2.85	1.57	1.33	1.05
38	.82	1.02	2.93	1.63	1.37	1.10
39	.85	1.06	3.01	1.69	1.41	1.15
40	.88	1.10	3.09	1.75	1.45	1.20
41	.92	1.13	3.18	1.82	1.49	1.25
42	.96	1.20	3.28	1.90	1.53	1.30
43	1.00	1.25	3.38	1.98	1.56	1.35
44	1.04	1.30	3.49	2.06	1.60	1.40
45	1.08	1.35	3.61	2.15	1.65	1.50
46	1.13	1.41	3.74	2.25	1.70	1.60
47	1.18	1.47	3.88	2.35	1.77	1.70
48	1.23	1.53	4.02	2.45	1.85	1.80
49	1.29	1.62	4.16	2.56	1.93	1.90
50	1.36	1.70	4.31	2.68	2.01	2.05
51	1.42	1.77	4.47	2.80	—	2.15
52	1.49	1.86	4.64	2.92	—	2.30
53	1.56	1.95	4.82	3.05	—	2.50
54	1.64	2.05	5.01	3.19	—	2.65
55	1.72	2.15	5.21	3.33	—	—
56	1.81	2.26	5.42	3.48	—	—
57	1.94	2.42	5.64	3.64	—	—
58	2.01	2.51	5.88	3.82	—	—
59	2.12	2.65	6.15	4.00	—	—
60	2.24	2.80	6.45	4.20	—	—

Il faut ajouter à ces taux dix cents par mois pour l'administration centrale et le montant que les conseils locaux fixent eux-mêmes pour leurs propres dépenses.

## LA CAISSE DES MALADES

Un membre de l'Union âgé de moins de 50 ans peut, s'il le désire, obtenir des secours en maladie en s'inscrivant à la caisse des malades du conseil local, ou, si le conseil n'a pas une telle caisse, en s'inscrivant à la caisse centrale des malades. L'inscription est gratuite, mais l'examen médical complet est requis. Les contributions mensuelles sont comme suit :

De 18 à 39 ans inclusivement, 35c.

De 40 à 45 ans inclusivement, 40c.

De 45 à 49 ans inclusivement, 50c.

L'indemnité en maladie est de \$5.00 par semaine pour les hommes et de \$4.00 pour les femmes, pendant quinze semaines par douze mois, jusqu'à concurrence de \$400. A l'âge de 70 ans, l'indemnité est remplacée par une rente viagère de \$15 par année.

Les hommes qui ont un certificat d'au moins \$500 peuvent s'inscrire à la caisse centrale pour une indemnité de \$10 par semaine en payant une double contribution; en ce cas la rente viagère à 70 ans est de \$30.00 par an.

### QUELQUES AVANTAGES

Avez-vous déjà calculé les avantages offerts par les nouveaux certificats de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique?

Quand on veut disuader quelqu'un de s'enrôler dans notre société, on ne dit plus qu'elle n'est pas bonne, (cet argument est passé de mode et on ne le croit plus d'ailleurs), on insiste maintenant sur le fait que les sociétés ne payent que quand un membre est mort.

De fait, c'est bien là le but des sociétés de secours mutuel. Cependant l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, sans vouloir faire de spéculation, a cru bon de donner quelques avantages exceptionnels à ses membres, avantages qu'ils ne trouvent pas partout. Elle veut donner la plus grande somme possible de protection, à des prix suffisamment élevés pour garantir le paiement des obligations contractées, mais encore assez bas pour être à la portée des ouvriers et de la classe moyenne.

Un exemple prouvera mieux que toutes les argumentations possibles le bien fondé de nos assertions :

Un jeune homme intelligent et travailleur, préparant tranquillement son avenir, s'enrôle dans un conseil de l'Union; il a vingt ans.

Il prend un certificat de dotation de mille piastres payable en soixante cotisations (cinq ans). Il paie pour ce certificat.....

\$4.46 par mois, plus .....

.25 pour frais d'administration et .....

.35 pour une indemnité de \$5.00 par semaine en cas de maladie ou

— d'accident; soit en total .....

\$5.06 par mois, ou \$60.72 par année pendant cinq ans, grand total

\$303.60.

Si au cours de ces cinq ans, notre jeune homme pour une raison ou une autre, cesse de faire ses paiements, l'Union lui rembourse \$3.53 par cotisation payée, avec intérêt de 4 pour cent; ces \$3.53 représentent la différence entre les taux ordinaires, 93 cents et \$4.46. Dans le cas de maladie prolongée on voit tout de suite l'immense avantage de cette épargne.

En supposant que notre jeune homme paie les \$5.06 par mois pendant cinq ans, il ne lui reste à payer ensuite que .....

.10 par mois pour le certificat, soit, un sou par \$100.00 par cotisation, .....

.25 pour l'administration et .....

.35 pour l'indemnité en maladie.

Il se trouve en possession d'un certificat de \$1,000.00 qui n'est pas un certificat acquitté, il est vrai, mais qui n'a pas moins une valeur d'emprunt; et nul doute que l'Union émettra bientôt des tables réglant cette valeur d'emprunt.

Notre jeune homme a 25 ans; il a commencé à élever une famille; une couple de marmots bien grouillants lui rappellent les nouvelles responsabilités qu'il a assumées. Cette jeune femme et ces enfants il les veut heureux même après sa mort, qui peut arriver d'un moment à l'autre malgré le bonheur qu'il a de vivre. Un accident à l'atelier, sur la rue, en promenade, peut interrompre en un instant cette vie si forte et si robuste, ou le rendre infirme pour le reste de ses jours.

Il sent le besoin d'une protection plus complète et plus efficace: l'Union St-Jean-Baptiste la lui offre; et cela sans autres frais d'administration, frais qu'il aurait inévitablement à payer en s'enrôlant dans une autre organisation. Il prend un certificat à 70 ans qui lui coûte .....

\$1.25 par mois; il s'inscrit aussi pour une seconde indemnité de \$5.00 par semaine, qui coûte .....

.35 par mois ce qui avec les .....

.70 qu'il payait avant, forme .....

\$2.30 par mois. Avec cela il a une protection de \$2,000.00 au décès et \$10.00 par semaine en cas de maladie ou d'accident.

S'il devenait totalement incapable de travailler par suite d'accident ou de maladie, il a droit à \$500.00 ou la moitié du second certificat, puis à \$10.00 par semaine pendant quinze semaines par année et à la valeur d'emprunt du premier certificat qui reste toujours, ses cotisations mensuelles sont diminuées de 62c par mois, ou la moitié de ce qu'il paie pour le second certificat. Voilà, n'est-ce pas, une protection complète et efficace.

A 70 ans il ne paie plus rien pour la caisse des malades; il n'a donc à payer que .....

.05 par mois pour la moitié de son deuxième certificat ou un centin par \$100.00 par mois, puis .....

.10 pour le premier certificat et .....

.25 pour l'administration, soit en tout .....

.40

Il reçoit cependant \$30.00 par année de la C. C. M. jusqu'à concurrence de \$800.00 puis il a \$1,500.00 d'assurance qui, à cet âge, est bien près de la valeur au pair.

On comprend qui si notre homme n'a rien retiré sur son second certificat avant 70 ans, il a alors droit à \$2,000.00.

Nous croyons qu'il est difficile de trouver ailleurs que dans l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique une protection plus complète, plus efficace, plus sûre et plus à la portée de toutes les bourses. Voilà à notre sens, une véritable caisse d'économie.

Que l'on étudie, que l'on calcule, que l'on compare et s'il y a mieux, qu'on nous le dise car nous voulons ce qu'il y a de mieux pour les membres de l'Union.

LE COMITÉ EXECUTIF.

## CAISSE DE DOTATION

### RECETTES

En caisse au 1er janvier 1909.....	\$210,139 09
Cotisations .....	\$ 112,932 85
Intérêts .....	5,088 49
Loyers .....	11,070 78
Profits sur vente d'obligations .....	562 50
	\$129,654 62
Total .....	\$339,793 71

### DEPENSES

Décès payés (155) .....	\$ 50,775 00
Taxes, assurances et entretien des propriétés..	6,750 52
Cotisations remises .....	18 24
Escompte .....	160 98
	\$ 57,704 74
Balance au 1er janvier 1910 .....	\$282,088 97

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

### RECETTES

En caisse au 1er janvier 1909.....	\$ 3,090 32
Contributions .....	\$11,783 69
Intérêts .....	86 74
	\$ 11,870 43
Total .....	\$ 14,960 75

### DEPENSES

Indemnités .....	\$ 7,640 60
10 p.c. à Caisse Gén. ....	1,180 93
	\$ 8,821 53
Balance au 1er janvier 1910 .....	\$ 6,139 22

## CAISSE GENERALE

### RECETTES

En caisse au 1er janvier 1909.....	\$ 877 34
Contributions .....	\$ 25,560 40
10 p.c. C. C. M. ....	1,180 93
Revisions .....	1,985 50
Intérêts .....	10 78
Chèques retournés .....	9 10
Papeterie, bijouterie, livres, etc. ....	11,562 69
L' "Union" .....	947 86
	\$ 41,257 26
Total .....	\$ 42,134 60

## DÉPENSES

Denier St-Pierre .....	\$	1,957 60
Conseils de districts, concours, installations et organisation .....		6,459 72
Salaires et déboursés des organisateurs.....		3,852 00
Salaires des officiers .....		4,399 12
Asemblées Bureau Général et Comité Exécutif.		2,051 15
Salaires des comités, B. G. ....		571 00
Salaires des employés du bureau.....		5,248 53
Médecin-Réviseur .....		1,475 00
Aviseur légal .....		13 75
Com. d'assurance .....		43 00
Loyer des bureaux .....		300 00
Divers au bureau .....		782 34
Messages, téléphone, messagerie, timbres-poste.		1,165 12
Impressions .....		840 16
Ameublement .....		788 17
L' "Union" .....		5,926 34
Papeterie, bijouterie, livres, etc. ....		6,151 53
		\$ 42,024 53

Balance au 1er janvier 1910 .....\$ 110 07

## LES CAISSES AU 1er JANVIER 1910

Réserve et dotation .....	\$282,088 97
Centrale des Malades .....	6,139 22
Générale .....	110 07
	\$288,338 26

## ACTIF

Propriétés foncières .....	\$135,170 88
Prêts sur garanties collatérales .....	38,000 00
Obligations diverses .....	74,855 00
Dépôts en banque .....	38,332 88
Bibliothèque Mallet .....	1,979 50
	\$288,338 26

## NON ENTRE AUX LIVRES

Intérêts dus .....	\$ 1,845 83
Loyers dus .....	1,134 99
Perçu par les conseils et non encore remis au Bureau Général.....	12,868 30
Valeur actuelle des propriétés en plus du prix d'achat .....	15,829 12
Ameublement et coffres-forts .....	4,250 00
Papeterie, bijouterie, etc. ....	3,625 00
	\$ 39,553 24

Total de l'actif brut.....\$327,891 50  
Moins actif non admis par les commissaires d'assurances. 4,165 00

Actif réel .....

\$323,726 50

## PASSIF

Décès (7) non payés .....	\$ 2,100 00	
Salaires, etc. ....	416 76	
	\$ 2,516 76	
Surplus de l'actif .....		\$321,209 74

## MOUVEMENT DES MEMBRES

### CAISSE DE DOTATION

Au premier janvier 1909.....		19,576
Enrôlés dans l'année .....		6,611
Total .....		26,187
Rayés (3,149), décédés (161).....		3,810
		22,877
Au 1er janvier 1910 .....		269
		22,877
Cotisation d'un mois .....	\$ 10,478 18	
Assurances en force .....	8,648,575 00	
		8,648,575 00
Réserve par \$1,000 d'obligation .....	\$ 37 14	
Moyenne d'assurance par membre .....	378 00	
Moyenne d'âge, 36 ans et 8 mois.		
Décès par 1,000, 7.		

### CAISSE CENTRALE DES MALADES

Membres au 1er janvier 1909 .....		1,424
Admis dans le cours de l'année .....		1,609
Total .....		3,033
Rayés et transférés .....		216
		2,817
Membres au 1er janvier 1910.....		2,817
		2,817
Contribution d'un mois .....	\$1,290 38	

Depuis son organisation, le premier novembre 1900, l'Union a reçu pour cotisations d'assurance \$504,986 69; elle a payé pour décès, \$253,866 98; elle a reçu pour contributions à la Caisse Centrale des Malades, \$19,693 22; elle a payé pour indemnités en maladie, \$12,446.01.

Dans le cours de l'année 1909, les intérêts réalisés en sus de 4 pour cent ont été comme suit:

Les propriétés immobilières .....		\$2,143 51
Les obligations .....		1,175 00
Les autres placements .....		200 00
Profits réalisés sur vente d'obligations .....		965 00
		5,483 51
Total en sus des 4 p.c .....		\$4,483 51

Les intérêts réalisés pour 199 sont de 5,51 pour cent sur tous les fonds des caisses de dotation, de réserve et de maladie.

# TABLEAU COMPARATIF

D'après les Rapports Officiels des Commissaires d'Assurance pour 1909

## MOUVEMENT DES MEMBRES

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Fondée en	Membres au 1er janvier 1909	Admis en 1909	Rayés, Dé- missionnés et Décédés en 1909	Membres au 1er janvier 1910	Augmenta. Augmenta.	Diminutio. Diminutio.	Augmen- tation par 1000 membres	Radiation par 1000 membres	Coût par membre recruté	Coût par membre d'aug- menta- tion
Knights of Honor .....	1873	23,137	2,677	5,344	20,460		2,677		.193	18.67	
Royal Arcanum .....	1877	240,251	17,731	15,054	242,928	2,677		.011	.049	2.09	9.23
Knights of Pythias .....	1877	77,757	14,309	18,060	74,006		3,747		.219	9.11	
Artisans Canadiens-Français .....	1877	34,663	3,075	2,410	35,324	661		.019	.063	3.44	16.01
Improved O. Heptasophs .....	1878	75,880	5,527	7,673	73,734		2,146		.089	7.32	
Independent Order Foresters .....	1881	239,716	18,516	25,197	233,030		6,786		.096	13.93	
Knights of Columbus .....	1882	69,009	8,356	2,856	74,509	5,500		.079	.035	2.99	4.55
Knights of Machabees .....	1883	272,017	26,451	29,454	269,014		3,003		.099	12.66	
Modern Woodmen of America.....	1883	960,299	143,253	57,683	1,045,869	85,570		.089	.054	3.09	5.20
Catholic Order Foresters.....	1883	134,511	10,148	7,180	137,479	2,962		.022	.045	.109	3.71
N.-E. Order of Perfection.....	1887	54,783	9,325	3,023	61,065	6,302		.115	.045	.86	1.28
Ladies' Catholic Ben. Ass'n .....	1890	99,142	16,298	5,961	109,476	10,334		.104	.051	1.25	1.98
Woodmen of the World .....	1891	439,285	106,559	25,729	500,369	61,085		.140	.057	4.00	6.99
Union Fraternal League .....	1893	3,121	1,253	913	3,461	340		.109	---	2.15	7.91
Association Canado-Américaine ...	1896	10,411	3,804	872	13,373	2,962		.285	.075	1.70	2.19
Union St-Jean-Baptiste d'A. ....	1900	19,576	6,611	3,310	22,877	3,301		.168	.160	1.85	3.72



## RESERVE

## ADMINISTRATION

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Total des obligations	Total des décès non payés	Actif	Par	Par \$1000	Coût par membres	Salaire des officiers	Salaire des employés
				membre	d'Obligation		par membre	par membre
Knights of Honor .....	\$ 32,334,350	\$ 441,763.46	\$ 14,322.14	Déficit	Déficit	\$4.52	\$0.28	\$0.48
Royal Arcanum .....	493,306.529	709,080.55	6,471,062.19	\$26.63	13.13	.77	.11	.22
Knights of Pythias .....	111,365,000	133,500.00	2,419,618.93	32.70	21.72	5.40	.20	.62
Artisans Canadiens-Français .....	30,437,450	15,100.00	1,282,757.16	36.31	42.14	1.10	.21	.26
Improved Order Heptasophs .....	100,584,300	239,488.34	624,116.62	8.46	6.20	1.40	.26	.15
Independent Order Foresters .....	239,241,845	125,354.85	14,355,452.62	61.60	60.00	1.10	.15	.40
Knights of Columbus .....	77,452,000	62,533.33	2,874,123.64	38.58	37.11	1.91	.17	.30
Knights of Machabees .....	334,975,426	295,457.35	8,492,847.03	31.57	25.00	.71	.10	.23
Modern Woodmen of America .....	1,666,487,000	1,021,134.25	4,096,168.95	3.91	2.45	1.11	.06	.25
Catholic Order Foresters .....	141,820,500	162,011.18	1,993,396.03	14.50	14.06	.72	.09	.14
N.-E. Order of Protection .....	2 79,229,000	67,500.00	49,191.20	Déficit	Déficit	1.15	.11	.05
Ladies' Catholic Ben. Ass'n. ....	93,739,000	83,846.44	1,529,241.60	13.97	16.31	.64	.09	.14
Woodmen of the World .....	679,689,400	797,431.57	8,843,555.58	17.67	13.01	1.83	.06	.31
Union Fraternal League .....	2,175,500	2,166.66	6,246.58	1.80	2.87	4.31	.96	.38
Association Canado-Américaine .....	10,923 950	13,100.00	13,624.73	1.02	1.25	1.84	.27	.22
Union St-Jean-Baptiste-d'Amérique...	18,648,575	2,100.00	279,988.97	12.25	32.38	1.01	.22	.26

## JOURNAL OFFICIEL

Noms	Dépenses	Revenus	Coût net	Par membre	NOMS	Dépenses	Revenus	Coût net	Par membre
Knights of Honor.....	\$ 2,999.34	\$	\$ 2,999.34	.13	Knights of Machabees..	\$36,043.28	\$ 607.08	\$35,435.20	.13
Royal Arcanum .....	18,231.92	418.60	17,813.32	.08	Modern Woodmen of A..	92,323.41	15,119.34	77,204.16	.08
Knights of Pythias .....	4,852.32		4,852.32	.07	Catholic O. Foresters...	20,857.18		20,857.18	.16
Artisans Can.-Français .....	5,684.33		5,684.33	.17	Woodmen of the World..	111,586.50	11,761.90	99,824.60	.23
Imp. O. Heptasophs .....	16,672.34		16,672.34	.22	Union Fraternal League	1,026.96		1,026.96	.33
Ind. Order Foresters .....	22,160.55		22,160.55	.09	Ass. Can. Amér. hebd. .	2,702.82	10.43	2,692.39	.26
Knights of Columbus .....	35,256.53	3,829.92	31,426.61	.46	U. S. J. B. d'A., hebd. .	5,926.34	947.86	4,978.48	.25

## EXPLICATIONS

Nous publions ci-dessus un tableau comparatif des diverses opérations de quelques sociétés pour l'année 1909. Ces chiffres, puisés dans les rapports des commissaires d'assurances, fournissent des renseignements pleins de leçons et peuvent être d'une grande utilité dans la solution des problèmes que le champ encore peu exploré de la mutualité présente presque chaque jour.

Nous avons choisi seize sociétés parmi les plus connues et les plus en vogue de notre temps; ces sociétés sont du même genre, faisant de l'assurance, et poursuivant le même but au point de vue matériel, du moins. Il n'aurait pas été juste de mettre en ligne de compte les sociétés ne s'occupant que d'indemnités en maladie, comme l'"American Order of Foresters", les "Elks", les "Red Men", les "Eagles", etc. Ces sociétés ne font aucun rapport aux commissaires d'assurances; il est donc impossible de se procurer les données essentielles pour établir des statistiques; d'ailleurs les comparaisons n'auraient pas été justes, puisque les travaux de ces sociétés ne sont pas analogues.

On dit que les comparaisons sont souvent odieuses; nous ne croyons pas que les statistiques ci-dessus, établissant des faits bien réels, puissent être odieuses à aucun de nos amis. Nous constatons avec un immense plaisir que les trois sociétés de langue française, faisant affaire aux Etats-Unis, et particulièrement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, sont au tout premier rang au point de vue du progrès et de la bonne administration; ces sociétés sont l'*Association Canado-Américaine de Manchester, N.H.*, la *Société des Artisans Canadiens-Français de Montréal* et l'*Union St-Jean-Baptiste d'Amérique*. Ces trois sociétés sont au-dessus de la moyenne pour le progrès général et de beaucoup au-dessous de la moyenne pour le coût d'administration. Nous sommes heureux de payer ce tribut d'hommages à nos sociétés-sœurs qui voudront bien nous pardonner de les mettre en cause.

## MOUVEMENT DES MEMBRES

Dans le premier tableau, nous remarquons que plusieurs sociétés, malgré une dépense considérable d'efforts et d'énergies, ont vu le nombre de leurs membres diminuer d'une manière alarmante. Il y a dans la vie des sociétés comme dans celle des individus des moments de malaise et de marasme que l'on ne peut expliquer et qui semblent réfractaires à tous les remèdes. Il y a des temps où l'on semble fatigué du progrès et où les efforts se résument à trouver mal tout ce qui est fait.

Ce sont des épidémies qui passent, soyons sur nos gardes!

Au premier rang pour l'augmentation des membres en 1909, nous trouvons l'*Association Canado-Américaine* avec une augmentation de 285 par mille. Au deuxième rang, avec une augmentation de 168 par mille, vient l'*Union St-Jean-Baptiste d'Amérique*. Le coût par membre recruté est, pour les *Canados*, de \$1.50, pour l'*Union*, de \$1.85. Le coût par membre d'augmentation est de \$2.19 pour les *Canados* et de \$3.72 pour l'*Union*. Deux sociétés seulement ont payé moins pour le recrutement.

L'*Union* a augmenté de 3,301 membres en 1909. C'est un beau résultat, mais tout à côté, il y a un mal dont il nous faut chercher la cause et qu'il faut guérir au plus tôt, c'est le nombre trop grand des radiations et démissions: 3,149, ce qui, avec les 161 décès de l'année, porte à 3,310 le nombre des membres retranchés.

De ce nombre, il faut cependant déduire environ mille noms, car il y a au moins mille membres qui, par suite de fédération de sociétés,

portaient deux ou trois certificats; ils ont combiné ces certificats en un seul, ce qui réduit le nombre des démissions d'environ un mille.

Il en reste cependant encore 2,300, ou plus de dix pour cent sur la moyenne des membres. C'est beaucoup trop.

D'après les observations que nous avons faites, nous avons pu constater que le plus grand nombre des radiations se fait dans les petits conseils.

Les percepteurs et perceptrices, qui ont une besogne bien ingrate et souvent bien pénible à remplir, sont fort peu rémunérés; souvent ils ne le sont pas du tout; ils font le travail absolument nécessaire, ils tiennent leurs comptes en bon état, mais jamais ils ne se déran-geront pour aller voir un membre arriéré; il faudrait pour cela un dévouement sublime et ces dévouements se font de plus en plus rares.

Le plus souvent, si le percepteur laisse un membre négliger ses paiements pendant une couple de mois, c'est une membre perdu; il trouve que la somme à déboursier est trop élevée et il se laisse rayer.

Si les conseils prenaient l'initiative de payer aux percepteurs une indemnité raisonnable, soit trois cents par mois par membre en règle et rien pour les membres en défaut, ce serait un puissant moyen d'encouragement et puis l'on pourrait exiger un meilleur service. Car comment adresser des reproches à des personnes qui travaillent par pur dévouement et qui n'ont pour récompense, trop souvent, que les insinuations malveillantes de leurs confrères. Ce mal pourrait se guérir avec un peu de bonne volonté.

Malgré ces trop nombreuses radiations, l'Union St-Jean-Baptiste peut être fière des progrès accomplis, et c'est grâce au dévouement des membres et à la bonne administration des conseils que l'on a pu faire ce travail qui étonne les mutualistes.

En 1909, l'Union St-Jean-Baptiste a augmenté l'effectif de ses membres de 3,300 et sa réserve de \$75,000. C'est donc une moyenne de dix membres et de \$203.00 par jour. En d'autres termes, c'est le maximum du progrès avec le minimum des dépenses.

Il y a dans le peuple des réserves immenses d'énergie qui n'attendent que le bon moment pour être utilisées; si elles sont poussées vers le progrès, elles peuvent accomplir des merveilles. Nos sociétés franco-américaines peuvent compter sur ces réserves pour se préparer un bel avenir.

L'Union a dépensé en 1909 \$10,500.00 pour l'organisation générale, comprenant les organisateurs, les concours, les assemblées de districts, les installations, etc.; elle a recruté 6,611 membres, ce qui met à \$1.60 le coût du recrutement d'un membre.

Dans ces frais d'organisation doit nécessairement être compris le coût des recensements faits dans plusieurs centres de la Nouvelle-Angleterre afin de bien connaître nos gens. De ces recensements sont sorties de solides organisations qui travaillent aujourd'hui à reconquérir le terrain perdu dans le contact des éléments étrangers. On a compté les électeurs franco-américains et ceux qui peuvent le devenir; on a fourni à nos compatriotes l'occasion de se connaître, de mesurer leurs forces et voilà maintenant que des conseils de l'Union surgissent dans des centres où l'on croyait qu'il n'y avait que quelques descendants français. Autant de familles arrachées au gouffre de l'assimilation et partant à l'apostasie nationale et religieuse.

## RÉSERVE

Le deuxième tableau est certainement le plus important, vu qu'il établit la situation financière et la solvabilité d'une société. Il y a encore plusieurs organisations qui n'ont pas jugé à propos d'établir de fonds de réserve; ces sociétés ont une méthode différente qui ne peut être mise en ligne de compte et qui sera modifiée sans doute avant longtemps.

La seule manière équitable de connaître la solvabilité d'une société est de comparer son actif avec ses obligations, tout en tenant compte de l'âge de la société; car l'actif doit s'augmenter chaque année par les intérêts composés.

Or, dans cette comparaison, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique arrive en quatrième lieu avec \$32.38 de réserve par \$1,000.00 d'obligation, après avoir réduit l'actif à sa plus simple expression, tel que voulu par les commissaires d'assurance.

Il ne faut pas perdre de vue que les trois organisations qui ont actuellement plus de réserve que l'Union sont en existence depuis 33, 29 et 28 ans. L'Union a été organisée en 1900 et du train que vont les choses, elle arrivera bientôt au premier rang.

On dira peut-être que le Bureau Général a surévalué les valeurs en sa possession; les statistiques ci-dessus sont basées sur les rapports des commissaires d'assurance qui ont fait une évaluation plus que conservatrice des valeurs.

De plus, d'ici au congrès, une commission de connaisseurs visitera soigneusement ces valeurs et sera en état de faire rapport aux délégués avec parfaite connaissance de cause.

En préparant notre littérature de propagande au commencement de l'année 1910, nous avons compté l'actif complet de la société et nous donnions une réserve de \$37.14 par \$1,000.00 d'obligation; dans le tableau ci-dessus, nous avons calculé cette réserve sur l'actif admis par les commissaires d'assurance, ou les valeurs en caisse seulement, et nous arrivons avec \$32.38. Naturellement le même calcul a été fait pour toutes les sociétés.

#### ADMINISTRATION

C'est la question d'administration qui semble être le moins bien comprise au dehors. Il est absolument injuste de charger à l'administration d'une société des dépenses comme celles que fait l'Union St-Jean-Baptiste pour le Denier de St-Pierre ou pour l'achat de papeterie, bijouteries, livres, insignes et drapeaux *qui sont ensuite revendus avec profit pour la société*. En 1909, l'Union a payé \$6,151.53 pour l'achat de ces papeteries, etc., \$1,957.60 pour le Denier de St-Pierre, \$800.00 pour l'achat de machineries et d'ameublement, et \$10,500.00 pour l'organisation. Ces items, qui forment un total de \$18,609.13, ne peuvent raisonnablement être chargés au compte de l'administration; nous les avons retranchés également pour toutes les sociétés dans le tableau "Administration". Nous avons chargé à ce compte les salaires, les assemblées des directeurs, les revisions d'examens, les journaux officiels, les messages, timbres, etc.

Dans ce tableau, l'Union St-Jean-Baptiste arrive en cinquième place avec \$1.01 par membre. On ne peut pourtant pas dire que toutes les autres sociétés sont mal administrées.

De plus, il faut bien remarquer que la plupart des sociétés cosmopolites et particulièrement celles dont le coût d'administration est moindre que celui de l'Union, ont des cours d'Etat qui supportent elles-mêmes une partie des dépenses. Ces cours d'Etat ne font aucun rapport et leurs dépenses ne sont pas comprises dans les rapports des commissaires d'assurance.

Voilà un item considérable qui doit être pris en considération et qui est particulièrement vrai pour la "L. C. B. A.", le "Catholic Order of Foresters", les "Machabees", le "Royal Arcanum" et l'"Independent Order of Foresters".

Il n'y a aucun doute que si les dépenses des cours d'Etat des autres organisations étaient comprises dans les rapports aux commissaires d'assurance, les trois sociétés de langue française brilleraient au tout premier rang pour l'économie de leur administration.

On peut en dire tout autant des salaires. Plusieurs sociétés ont des officiers salariés dans chaque Etat et cela n'entre pas dans les rapports aux commissaires d'assurance. De plus, il faut se rappeler qu'il n'y a qu'un président, un trésorier et un secrétaire, que la société compte 8,000 ou 800,000 membres.

## JOURNAL OFFICIEL

Le troisième tableau démontre encore que nos sociétés de langue française ne le cèdent en rien aux autres organisations, tant au point de vue du progrès intellectuel que de l'économie.

Deux sociétés seulement publient des revues hebdomadaires; ce sont: *l'Association Canado-Américaine* et *l'Union St-Jean-Baptiste*. Ces deux sociétés ont un programme à remplir: elles veulent grouper les Franco-Américains, leur faire conserver les traditions ancestrales et développer chez eux l'amour de la langue maternelle, afin d'assurer la conservation de la foi catholique dans les générations futures. Ces deux sociétés, guidées par des patriotes sincères et des prêtres éclairés, ont compris toute la grandeur du rôle de la presse catholique. Elles ont su mettre en pratique les sages enseignements du Souverain Pontife, Pie X, et de l'épiscopat.

Les journaux publiés par ces deux sociétés, qui marchent parallèlement vers le même but, sont, chaque semaine, distribués dans 40,000 foyers franco-américains et lus par près de 200,000 personnes. Il est facile de comprendre l'immense somme de bien que ces journaux peuvent faire en prêchant la bonne doctrine et en faisant aimer nos œuvres.

Cette influence de la bonne presse vaut bien quelques sacrifices; on dirait cependant que la Divine Providence veut encourager cette œuvre en nous permettant de réaliser des revenus indirects. Notre journal a coûté 25 cents par membre en 1909, soit un demi-cent le numéro. Près de \$1,000.00 ont été reçus en abonnements et en annonces, et sur les profits que nous avons réalisés par la vente des livres, bijouteries, insignes, etc., il faut bien en attribuer une très large part à notre revue, grâce aux annonces qu'elle a publiées de ces marchandises.

De plus, l'"Union" est certainement un de nos meilleurs agents recruteurs. On le reçoit avec plaisir dans les familles; il fait connaître notre société sous son vrai jour et quand il a précédé l'organisation de quelques semaines, ce dernier est toujours bien reçu et son travail est bien plus facile. Il n'y a pas à nier qu'au point de vue même du recrutement, un journal hebdomadaire vaut un bon organisateur.

Plusieurs revues mensuelles coûtent plus cher par membre que notre journal hebdomadaire; cependant, ces revues ne s'occupent que de rendre compte que des affaires de la société, sans donner aucune rédaction spéciale pour la formation de la mentalité des membres et sans préparer le recrutement pour l'avenir.

## RÉSULTATS PRATIQUES

Nous comprenons qu'il est toujours facile de trouver matière à critique, surtout quand on veut fendre les cheveux en quatre et que l'on s'attache à tout mal interpréter; quand on ne voit que les fautes et les erreurs sans mettre en ligne de compte les succès obtenus et le bien accompli.

Quand les événements sont passés, ce n'est pas malin de suivre leur marche, de dire ce que l'on aurait dû faire et ne pas faire. Les directeurs de l'Union ne prétendent pas avoir atteint le plus haut degré de la perfection; ils constatent aujourd'hui des erreurs, des oublis que l'expérience seule enseigne à éviter; mais si l'on veut prendre

en considération le résultat final, le résultat pratique, on ne peut s'empêcher de dire qu'une immense somme de travail a été faite.

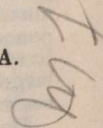
Au 31 octobre 1900, quand on faisait la première initiation solennelle dans les rangs de l'Union, on se disait dans l'enthousiasme du moment: "Si dans dix ans nous comptions 15,000 membres, il faudra considérer cela comme un beau succès." Les dix ans ne sont pas encore écoulés et cependant l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique compte 25,000 membres; elle est au 1er rang pour la situation financière et ses directeurs ont trouvé moyen de faire de l'action sociale catholique comme le veut le Souverain Pontife.

Au 1er juillet 1910, l'Union comptait, en chiffres ronds, 25,000 membres et une réserve de \$350,000.00; cela fait bien 2,500 membres et \$35,000.00 par année; 209 membres et \$2,917 par mois; 7 membres et \$95.00 par jour.

Naturellement, pour en arriver à un semblable résultat, il a fallu du travail et de fortes dépenses. Toutefois, pour être juste, il faut bien avouer que les dépenses ont été de beaucoup moindres que celles de la moyenne des sociétés.

Il faut également se rappeler qu'au contraire des grandes sociétés cosmopolites qui font tant de ravages parmi nous, l'Union doit recruter ses membres parmi les Franco-Américains catholiques SEULEMENT; elle ne peut admettre indistinctement toutes les nationalités, toutes les races et toutes les croyances; elle n'est pas un engin d'assimilation, mais plutôt un foyer de conservation nationale et religieuse où les sujets sont choisis et ne doivent être que les meilleurs. L'Union n'est pas la grande bouilloire où l'on prépare les générations athées de l'avenir; c'est le sanctuaire où doivent se former les grandes âmes, les sublimes dévouements qui devront servir de piliers pour soutenir l'édifice national de la patrie quand arriveront les perturbations inévitables que préparent les écoles sans Dieu et les sociétés neutres avec toutes leurs idées de libéralisme et leur adoration du veau d'or.

L'UNION St. J. B. d'A.



---

## Collège Ste-Marie, Montréal,

Collège dirigé par les

Pères de la Compagnie de Jésus

La Rentrée aura lieu le

**MERCREDI, 14 SEPTEMBRE**